



*Empowered lives.
Resilient nations.*

APPEL D'OFFRES

PROJET DE REAMENAGEMENT DU CENTRE CULTUREL MEDITERRANEEN EN UN CENTRE DES RESSOURCES ASSOCIATIVES - COMMUNE HOUMET-SOUK - DJERBA

AO n° : ITB 2019-01

Projet : TAMKEEN

Pays : TUNISIE

Délivré le : 01 février 2019

Sommaire

Section 1. Lettre d'invitation	4
Section 2. Instructions destinées aux soumissionnaires	5
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	5
1. Introduction	5
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations	5
3. Éligibilité	6
4. Conflit d'intérêts	6
B. PRÉPARATION DES OFFRES.....	7
5. Considérations générales	7
6. Coût de la préparation de l'offre	7
7. Langue	7
8. Documents comprenant l'offre	7
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	7
10. Format et contenu de l'offre technique	7
11. Barème de prix.....	8
12. Garantie de soumission	8
13. Devises	8
14. Coentreprise, consortium ou partenariat	9
15. Offre unique.....	9
16. Durée de validité de l'offre	10
17. Extension de la durée de validité de l'offre.....	10
18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)	10
19. Modification des offres	11
20. Autres types d'offres	11
21. Conférence préalable à l'offre	11
C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES	11
22. Dépôt.....	11
Offre déposée en version imprimée (manuelle)	12
Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering.....	12
23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives	12
24. Retrait, remplacement et modification des offres	12
25. Ouverture des offres	13
D. Évaluation des offres.....	13
26. Confidentialité	13
27. Évaluation des offres	13
28. Examen préliminaire.....	13

29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	14
30. Évaluation des offres techniques et des prix	14
31. Devoir de précaution	14
32. Clarification des offres.....	15
33. Conformité des offres.....	15
34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions.....	15
E. ADJUDICATION DU CONTRAT	16
35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	16
36. Critères d'adjudication	16
37. Analyse	16
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat	16
39. Signature du contrat.....	16
40. Type de contrat et conditions générales.....	16
41. Garantie de bonne exécution	16
42. Garantie bancaire de restitution d'avance.....	16
43. Indemnité forfaitaire	17
44. Dispositions en matière de paiement.....	17
45. Contestation des fournisseurs	17
46. Autres dispositions	17
Section 3. Fiche technique	18
Section 4 Critères d'évaluation	21
Section 5a : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif	24
Section 5b : Autres exigences connexes	57
Section 6 : Formulaire de soumission à renvoyer/liste de vérification	59
Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	60
Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire.....	62
Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	64
Formulaire D : Formulaire d'éligibilité et de qualification	65
Formulaire E : Format de l'offre technique.....	68
Formulaire F : Formulaire de barème de prix	72

SECTION 1. Lettre d'invitation

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO comprend les documents suivants ainsi que les Conditions générales du contrat qui sont intégrées à la fiche technique :

- Section 1 : Lettre d'invitation
- Section 2 : Instructions destinées aux soumissionnaires
- Section 3 : Fiche technique
- Section 4 : Critères d'évaluation
- Section 5 : Tableau des exigences et spécifications techniques
- Section 6 : Formulaire de soumission à renvoyer
 - Formulaire A : Formule de soumission de l'offre
 - Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
 - Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats
 - Formulaire D : Formulaire de qualification
 - Formulaire E : Format de l'offre technique
 - Formulaire F : Barème de prix

Si vous souhaitez soumettre une offre en réponse à ce présent AO, veuillez préparer votre offre conformément aux exigences et procédures décrites dans le présent AO, et la déposer avant la date limite de dépôt des offres présentée dans la fiche technique.

Si vous souhaitez davantage d'éclaircissements, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de personne référente pour toute question liée au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre offre et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux possibilités commerciales proposées par le PNUD.

Délivré par :

Approuvé par :

Nom : Myriam Hermassi

Fonction : Associée aux achats

Date : 01/02/2019

Nom : Leila Debbabi

Fonction : Associée aux achats

Date : 01/02/2019

SECTION 2. Instructions destinées aux soumissionnaires

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Introduction	<p>1.1 Les soumissionnaires adhèrent à toutes les exigences du présent AO, notamment toute modification par écrit provenant du PNUD. Le présent appel d'offres est mené conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations relatives aux contrats et aux achats du PNUD qui sont consultables à l'adresse</p> <p>https://popp.undp.org/SitePages/POPPBSUnit.aspx?TermID=254a9f96-b883-476a-8ef8-e81f93a2b38d</p> <p>1.2 Toute offre déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n'emportera pas implicitement acceptation de l'offre par le PNUD. Le PNUD n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO.</p> <p>1.3 Le PNUD se réserve le droit d'annuler la procédure d'achat à tout stade sans aucune obligation de quelque nature que ce soit pour le PNUD, sur notification des soumissionnaires ou publication d'une notification d'annulation sur le site Web du PNUD.</p> <p>1.4 Dans le cadre de l'offre, il est souhaité que le soumissionnaire s'inscrive sur le site Web du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org). Le soumissionnaire peut soumettre une offre même s'il n'est pas inscrit sur le Portail. Toutefois, si le soumissionnaire est choisi pour l'adjudication du contrat, il doit s'inscrire sur le Portal avant la signature du contrat.</p>
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations	<p>2.1 Le PNUD applique une politique stricte de tolérance zéro en ce qui concerne les pratiques illicites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles ainsi que l'obstruction aux fournisseurs du PNUD, et exige que tous les soumissionnaires et les fournisseurs respectent les plus hautes normes éthiques lors de la procédure d'achat et de la mise en œuvre du contrat. La Politique anti-fraude du PNUD est consultable à l'adresse</p> <p>http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html.</p> <p>2.2 Les soumissionnaires et les fournisseurs n'offrent pas de cadeaux ni d'invitations de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, notamment des voyages d'agrément pour des événements sportifs ou culturels, dans des parcs d'attractions, des offres de vacances, de transport, ou des invitations à des déjeuners ou dîners luxueux.</p> <p>2.3 En vertu de cette politique, le PNUD :</p> <p>a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi est engagé dans toute pratique de corruption ou pratique frauduleuse lors de l'appel d'offres pour le contrat en question ;</p>

	<p>b) déclare un fournisseur comme inéligible, pour une période définie ou indéfinie, à l'adjudication d'un contrat si, à tout moment, il détermine que le fournisseur s'est engagé dans toute pratique de corruption ou frauduleuse lors de l'appel d'offres d'un contrat du PNUD ou de l'exécution de ce dernier.</p> <p>2.4 Tous les soumissionnaires doivent se conformer au Code de conduite à l'intention des fournisseurs du PNUD qui peut être consulté à l'adresse https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachme nt/page/2014/February%202014/conduct_french.pdf</p>
<p>3. Éligibilité</p>	<p>3.1 Un fournisseur ne doit pas être suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs doivent ainsi informer le PNUD s'ils sont soumis à toute sanction ou suspension temporaire imposée par ces organisations.</p> <p>3.2 Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, les membres de la coentreprise, les sous-contractants, les prestataires de services, les fournisseurs ou leurs employés de respecter les exigences d'éligibilité tel qu'établi par le PNUD.</p>
<p>4. Conflit d'intérêts</p>	<p>4.1 Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d'autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs prestataires de services agréés sont considérés comme ayant un conflit d'intérêts avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) S'ils sont ou ont été par le passé liés à une société, ou à l'une de ses sociétés affiliées ayant été engagée par le PNUD pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l'analyse et de l'estimation des coûts et d'autres documents devant être utilisés pour l'achat de biens et de services dans le cadre de la présente procédure de sélection ; b) S'ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres ; c) S'il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion. <p>4.2 En cas d'incertitude concernant l'interprétation d'une situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, les soumissionnaires doivent en informer le PNUD et lui demander de confirmer s'il s'agit ou non d'une situation de conflit d'intérêts.</p> <p>4.3 De la même manière, les soumissionnaires doivent montrer dans leur offre qu'ils sont conscients des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Si les propriétaires, copropriétaires, responsables, directeurs, actionnaires dominants, de l'entité soumissionnaire ou du personnel essentiel font partie de la famille d'un membre du personnel du PNUD exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat ou le gouvernement du pays concerné ou de tout partenaire de mise en œuvre recevant les services dans le cadre du présent AO ; b) Toutes les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales.

	<p>En cas de non-divulgence de cette information, il est possible que l'offre ou les offres concernées par cette non-divulgence soient rejetées.</p> <p>4.4 L'éligibilité des soumissionnaires détenus totalement ou partiellement par le gouvernement dépendra de l'évaluation et de l'examen approfondis par le PNUD de divers facteurs tels que leur enregistrement, leur opération et leur gestion en tant qu'entité indépendante, l'ampleur de la participation du gouvernement, la réception de subventions, leur mandat et l'accès aux informations dans le cadre du présent AO, entre autres facteurs. Les conditions qui peuvent mener à un avantage indu sur d'autres soumissionnaires peuvent provoquer le rejet de l'offre.</p>
B. PRÉPARATION DES OFFRES	
5. Considérations générales	<p>5.1 Lors de la préparation de l'offre, le soumissionnaire doit examiner l'appel d'offres avec attention. Les lacunes matérielles lors de la fourniture des informations demandées dans l'appel d'offres peuvent provoquer le rejet de l'offre.</p> <p>5.2 Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter de toute erreur ou omission dans l'appel d'offres. Si ces erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit en informer le PNUD en conséquence.</p>
6. Coût de la préparation de l'offre	6.1 Le soumissionnaire prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la préparation et au dépôt de son offre, que celle-ci soit ou non retenue. Le PNUD n'est en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d'achat.
7. Langue	7.1 L'offre, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, sont rédigées dans la ou les langues indiquées dans la fiche technique.
8. Documents comprenant l'offre	<p>8.1 L'offre comprend les documents et formulaires connexes suivants, dont les détails sont fournis dans la fiche technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ; b) Offre technique ; c) Barème de prix ; d) Garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique ; e) Toute pièce jointe ou tout appendice à l'offre.
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	9.1 Le soumissionnaire fournit la preuve écrite de son statut de fournisseur éligible et qualifié en remplissant les formulaires figurant dans la section 6 et en fournissant les documents exigés dans ces formulaires. Aux fins de l'adjudication d'un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées de manière jugée satisfaisante par le PNUD.
10. Format et contenu de l'offre technique	<p>10.1 Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre technique en utilisant les formulaires types et les modèles fournis dans la section 6 de l'appel d'offres.</p> <p>10.2 Des échantillons d'objets, lorsqu'exigés en vertu de la section 5, sont fournis dans le délai spécifié et à moins qu'autrement spécifié par le PNUD, sans frais pour le PNUD. S'ils ne sont pas détruits lors des tests, les échantillons seront renvoyés à la demande et aux frais du soumissionnaire, à moins qu'autrement</p>

	<p>indiqué.</p> <p>10.3 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire décrit le programme de formation nécessaire disponible pour le maintien et l'exécution des services ou pour l'entretien et le fonctionnement des équipements offerts, ainsi que le coût pris en charge par le PNUD. Cette formation ainsi que le matériel de formation, à moins qu'autrement indiqué, sont offerts dans la langue de l'offre tel que prescrit dans la fiche technique.</p> <p>10.4 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire atteste de la disponibilité de pièces détachées pour une période d'au moins cinq (5) ans à compter de la date de livraison, ou tel qu'autrement indiqué dans cet appel d'offres.</p>
11. Barème de prix	<p>11.1 Le présent barème de prix est préparé en utilisant le formulaire fourni dans la section 6 de l'appel d'offres et en prenant en considération les exigences de l'AO.</p> <p>11.2 Toute exigence décrite dans l'offre technique, mais dont le prix n'est pas indiqué dans le barème de prix, est considérée comme étant incluse dans les prix des autres activités ou biens, ainsi que dans le prix total final.</p>
12. Garantie de soumission	<p>12.1 Une garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqué dans la fiche technique. Cette garantie est valable jusqu'à trente (30) jours après la date de validité finale de l'offre.</p> <p>12.2 La garantie de soumission est incluse, avec l'offre. Si une garantie de soumission est exigée par l'appel d'offres mais n'est pas présentée avec l'offre technique, l'offre est rejetée.</p> <p>12.3 Si le montant de la garantie de soumission est moins élevé que le montant exigé par le PNUD, ou si la période de validité de ladite garantie est moins longue que celle exigée par le PNUD, celui-ci rejette l'offre.</p> <p>12.4 Dans le cas où une offre électronique est autorisée dans la fiche technique, les soumissionnaires y intègrent une copie de la garantie de soumission, et l'original de la garantie doit être envoyé par courrier ou en main propre selon les instructions de la fiche technique.</p> <p>12.5 Le PNUD peut confisquer la garantie de soumission et rejeter l'offre en cas de survenance d'un ou de plusieurs des cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de l'offre indiquée dans la fiche technique, ou ; b) Si le soumissionnaire retenu omet : <ul style="list-style-type: none"> i. De signer le contrat après son adjudication par le PNUD ; ii. De fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents que le PNUD peut exiger à titre de condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible d'être attribué au soumissionnaire.
13. Devises	<p>13.1 Tous les prix sont cités dans la devise ou les devises indiquées dans la fiche technique. Lorsque les offres sont libellées dans différentes devises, afin de comparer l'ensemble des offres :</p>

	<p>a) Le PNUD convertira la devise indiquée dans l'offre dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date limite de dépôt des offres ;</p> <p>b) Dans le cas où le PNUD choisit une offre libellée dans une devise différente de la devise privilégiée indiquée dans la fiche technique, le PNUD se réserve le droit d'attribuer le contrat dans sa devise privilégiée à l'aide de la méthode de conversion indiquée ci-dessus.</p>
14. Coentreprise, consortium ou partenariat	<p>14.1 Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé une coentreprise, un consortium ou un partenariat lors du dépôt de l'offre, elles doivent confirmer dans le cadre de leur offre : (i) Qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat conjointement et de manière solidaire, ceci devant être attesté par un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à l'offre ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre le PNUD et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant la coentreprise.</p> <p>14.2 Après la date limite de dépôt des offres, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou le partenariat n'est pas changée sans le consentement préalable et écrit du PNUD.</p> <p>14.3 L'entité principale et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat se conforment aux dispositions de la clause 9 de ce document en ce qui concerne le dépôt d'une offre unique.</p> <p>14.4 La description de l'organisation de la coentreprise, du consortium ou du partenariat doit clairement définir le rôle prévu de chaque entité juridique composant la coentreprise dans le cadre de la satisfaction des exigences de l'AO, tant dans l'offre que dans l'accord de coentreprise. Le PNUD évaluera l'éligibilité et les qualifications de toutes les entités juridiques composant la coentreprise, le consortium ou le partenariat.</p> <p>14.5 Une coentreprise, un consortium ou un partenariat, lors de la présentation des antécédents et de l'expérience, différencie clairement :</p> <p>a) Les antécédents et l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat dans leur ensemble ;</p> <p>b) Les antécédents et l'expérience des entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou du partenariat.</p> <p>14.6 Les contrats antérieurs exécutés par des experts individuels qui sont intervenus à titre personnel mais qui sont liés de façon permanente ou qui ont été temporairement liés à l'une des sociétés membres ne peuvent pas être inclus dans l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat, ou du membre concerné, et seuls lesdits experts peuvent en faire état dans la présentation de leurs qualifications personnelles.</p> <p>14.7 La coentreprise, le consortium ou le partenariat sont encouragés à respecter de grandes exigences multisectorielles lorsque le champ d'expertise et des ressources n'est pas disponible dans une seule société.</p>
15. Offre unique	<p>15.1 Le soumissionnaire (notamment les membres individuels de toute coentreprise)</p>

	<p>dépose une seule offre, en son nom propre ou dans le cadre d'une coentreprise.</p> <p>15.2 Les offres déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées dans chacun des cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) S'ils ont au moins un actionnaire dominant, directeur ou partie prenante en commun ; b) Si l'un d'entre eux reçoit ou a reçu de l'autre ou des autres une quelconque subvention, directe ou indirecte ; c) S'ils ont le même représentant légal aux fins du présent AO ; d) S'il existe entre eux une relation qui, directement ou par l'intermédiaire de tierces parties, leur permet d'avoir accès à des informations sur un autre soumissionnaire, ou d'influer sur l'offre d'un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure d'AO ; e) S'ils sous-traitent l'offre l'un de l'autre, ou si le sous-traitant d'une offre dépose également une autre offre en son nom en tant que soumissionnaire principal ; si un membre du personnel essentiel proposé pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participe à plus d'une offre reçue lors de la procédure d'appel d'offres. La présente condition, relative au personnel, ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs offres.
<p>16. Durée de validité de l'offre</p>	<p>16.1 Les offres restent valables pour la période indiquée dans la fiche technique, et leur validité prend effet à la date limite de dépôt des offres. Une offre assortie d'une durée de validité plus courte peut être rejetée par le PNUD et déclarée non conforme.</p> <p>16.2 Lors de la période de validité de l'offre, le soumissionnaire maintient son offre originale, sans la modifier, notamment sans modifier la disponibilité du personnel essentiel, les taux proposés et le prix total.</p>
<p>17. Extension de la durée de validité de l'offre</p>	<p>17.1 Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander aux soumissionnaires d'étendre la durée de validité de leurs offres avant l'expiration de la durée de validité de l'offre. La demande et les réponses se font à l'écrit et sont considérées comme faisant partie intégrante de l'offre.</p> <p>17.2 Si le soumissionnaire convient d'étendre la validité de son offre, cette prorogation est effectuée sans aucun changement apporté à l'offre originale.</p> <p>17.3 Le soumissionnaire a le droit de refuser d'étendre la validité de son offre, auquel cas cette offre ne sera pas ultérieurement évaluée.</p>
<p>18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)</p>	<p>18.1 Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements au sujet de tout document de l'appel d'offres au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique. Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit sous la forme indiquée dans la fiche technique. Si des demandes sont envoyées d'une autre manière que par les voies indiquées, même si elles sont envoyées à un membre du personnel du PNUD, ce dernier n'est pas tenu d'y répondre ni de confirmer que telles demandes ont été officiellement reçues.</p> <p>18.2 Le PNUD offrira des réponses aux demandes d'éclaircissements sous la forme indiquée dans la fiche technique.</p> <p>18.3 Le PNUD s'efforcera de répondre rapidement aux demandes d'éclaircissement, mais toute réponse tardive de sa part ne l'obligera pas à proroger la date limite de dépôt des offres, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est justifiée et nécessaire.</p>

<p>19. Modification des offres</p>	<p>19.1 À tout moment avant la date limite de dépôt des offres, le PNUD peut, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire, modifier l'appel d'offres. Les modifications seront rendues disponibles à l'ensemble des soumissionnaires potentiels.</p> <p>19.2 Si la modification est importante, le PNUD peut proroger la date limite de dépôt des offres pour donner aux soumissionnaires assez de temps pour inclure la modification dans leurs offres.</p>
<p>20. Autres types d'offres</p>	<p>20.1 Les autres types d'offres ne seront pas considérées, à moins qu'autrement indiqué dans la fiche technique. Si le dépôt d'un autre type d'offre est autorisé dans la fiche technique, un soumissionnaire peut déposer un autre type d'offre, mais seulement s'il dépose également une offre conforme aux exigences de l'appel d'offres. Si les conditions de son acceptation sont respectées ou si l'offre est clairement justifiée, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'un autre type d'offre.</p> <p>20.2 Si plusieurs autres types d'offres sont soumis, ils doivent être clairement identifiés comme « offre principale » et « autre type d'offre ».</p>
<p>21. Conférence préalable à l'offre</p>	<p>21.1 S'il y a lieu, une conférence des soumissionnaires sera organisée à la date, à l'heure et au lieu indiqués dans la fiche technique. Tous les soumissionnaires sont encouragés à y assister. Toutefois, aucun soumissionnaire ne sera rejeté pour n'avoir pas assisté à la conférence. Le compte-rendu de la conférence des soumissionnaires sera publié sur le site Web de la section des achats et envoyé par courriel ou sur la plateforme d'appel d'offres en ligne eTendering comme indiqué dans la fiche technique. Aucune déclaration orale formulée lors de la conférence ne pourra modifier les conditions générales de l'appel d'offres, à moins qu'une telle déclaration ne soit expressément inscrite dans le compte-rendu de la conférence ou communiquée ou publiée à titre de modification de l'appel d'offres.</p>

C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES

<p>22. Dépôt</p>	<p>22.1 Le soumissionnaire dépose une offre dûment signée et complétée qui comprend les documents et les formulaires correspondant aux exigences de la fiche technique. Le barème de prix est soumis avec l'offre technique. Les offres peuvent être livrées en main propre, par courrier ou par méthode de transmission électronique comme indiqué dans la fiche technique.</p> <p>22.2 L'offre est signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à obliger le soumissionnaire. L'autorisation est communiquée au moyen d'un document attestant d'une telle autorisation délivrée par le représentant juridique de l'entité soumissionnaire, ou d'une procuration, jointe à l'offre.</p> <p>22.3 Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que le simple dépôt d'une offre implique acceptation par le soumissionnaire des Conditions générales du contrat du PNUD.</p>
-------------------------	--

<p>Offre déposée en version imprimée (manuelle)</p>	<p>22.4 Une offre déposée en version imprimée (manuelle), par courrier ou en main propre autorisée ou indiquée dans la fiche technique est régie comme suit :</p> <p>(a) L'offre signée est marquée comme « original » et ses copies sont marquées comme « copie » tel qu'approprié. Le nombre de copies est indiqué dans la fiche technique. Toutes les copies doivent seulement provenir de l'original signé. En cas de différences entre l'original et les copies, l'original prévaut.</p> <p>(b) L'offre technique et le barème de prix doivent être déposés ensemble dans une enveloppe sous pli scellé qui :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. Porte le nom du soumissionnaire ; ii. Est adressée au PNUD comme indiqué dans la fiche technique ; iii. Comporte un avertissement qui déclare « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure de l'ouverture des offres » tel qu'indiqué dans la fiche technique. <p>Si les enveloppes et les colis comportant l'offre ne sont pas sous pli scellé ni marquées comme exigé, le PNUD ne sera pas responsable de tout mauvais placement, toute perte ou toute ouverture prématurée de l'offre.</p>
<p>Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering</p>	<p>22.5 Le dépôt par courriel ou par l'intermédiaire du système d'appel d'offres en ligne eTendering, s'il est autorisé ou indiqué dans la fiche technique, est régi comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Les fichiers électroniques faisant partie de l'offre respectent le format et les exigences indiqués dans la fiche technique ; b) Les documents requis dans le formulaire original (par exemple la garantie de soumission etc.) doivent être envoyés par courrier ou en main propre selon les instructions contenues dans la fiche technique. <p>22.6 Davantage d'instructions sur la manière de déposer, modifier ou annuler une offre sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires, et des Guides vidéos sont également disponibles en consultant ce lien : http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notice/resources/</p>
<p>23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives</p>	<p>23.1 Les offres complètes doivent être reçues par le PNUD de la manière, à l'adresse et au plus tard à la date et heure indiquées dans la fiche technique. Le PNUD ne reconnaît que la date et l'heure auxquelles il a reçu l'offre.</p> <p>23.2 Le PNUD ne tiendra pas compte de toute offre déposée après la date limite de dépôt des offres.</p>
<p>24. Retrait, remplacement et modification des offres</p>	<p>24.1 Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre après qu'elle a été déposée à tout moment avant la date limite de dépôt des offres.</p> <p>24.2 Offres déposées manuellement ou par courriel : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en envoyant une notification écrite conforme au PNUD, dûment signée par un représentant autorisé à cette fin, et en y joignant une copie de l'autorisation (ou une procuration). Le remplacement ou la modification de l'offre, le cas échéant, doit accompagner ladite notification écrite. Toutes les notifications doivent être déposées de la même manière que celle indiquée pour le dépôt des offres, en les marquant clairement comme</p>

	<p>« RETRAIT », « REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».</p> <p>24.3 Système eTendering : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en annulant, éditant et déposant de nouveau l'offre directement sur le système. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de suivre correctement les instructions du système et de dûment éditer et déposer un remplacement ou une modification d'offre, tel que nécessaire. Davantage d'instructions sur la manière dont annuler ou modifier une offre directement sur le système sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires et dans les Guides vidéo.</p> <p>24.4 Les offres dont le retrait est demandé sont renvoyées aux soumissionnaires sans qu'elles aient été ouvertes (seulement en ce qui concerne les dépôts manuels), sauf si l'offre est retirée après qu'elle a été ouverte.</p>
25. Ouverture des offres	<p>25.1 Le PNUD ouvre les offres en présence d'un comité ad hoc constitué par le PNUD qui comprend au moins deux (2) membres.</p> <p>25.2 Les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits, l'état des libellés et des sceaux des enveloppes, le nombre de dossiers et de fichiers et tout autre détail que le PNUD jugera utile seront annoncés à l'ouverture. Aucune offre n'est rejetée à l'ouverture, sauf les offres tardives qui seront renvoyées non ouvertes aux soumissionnaires concernés.</p> <p>25.3 Dans le cas d'un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.</p>
D. ÉVALUATION DES OFFRES	
26. Confidentialité	<p>26.1 Les informations concernant l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, ainsi que la recommandation d'adjudication du contrat, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne non officiellement concernée par une telle procédure, même après publication de l'adjudication du contrat.</p> <p>26.2 Toute tentative de la part d'un soumissionnaire ou de toute personne agissant au nom du soumissionnaire d'influencer le PNUD lors de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des offres ou des décisions d'adjudication du contrat peut, à la décision du PNUD, provoquer le rejet de son offre et le soumettre à l'application des procédures de sanctions des fournisseurs du PNUD en vigueur.</p>
27. Évaluation des offres	<p>27.1 Le PNUD mènera l'évaluation sur l'unique base des offres déposées.</p> <p>27.2 L'évaluation des offres est menée suivant les étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Examen préliminaire, notamment de l'éligibilité b) Vérification des calculs et classement des soumissionnaires ayant réussi l'examen préliminaire du fait de leur prix. c) Évaluation de qualification (si la pré-qualification n'a pas été effectuée) <ol style="list-style-type: none"> a) Évaluation des offres techniques b) Évaluation des prix <p>L'évaluation détaillée s'axera sur les 3 à 5 offres dont les prix sont les plus bas. D'autres offres dont les prix sont plus élevés seront ajoutées pour évaluation si nécessaire.</p>
28. Examen préliminaire	<p>28.1 Le PNUD examine les offres pour déterminer si elles sont complètes selon les exigences documentaires minimales, si les documents ont bien été signés, et si les offres sont généralement correctes, entre autres indicateurs pouvant être</p>

	utilisés à ce stade. Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre à ce stade.
29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	<p>29.1 L'éligibilité et la qualification du soumissionnaire seront évaluées en comparant celles du soumissionnaire aux exigences minimales d'éligibilité et de qualification indiquées dans la section 4 (Critères d'évaluation).</p> <p>29.2 En termes généraux, les fournisseurs qui remplissent les critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Ils ne font pas partie, selon la Résolution 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, de la liste de terroristes et de ceux qui les financent établie par le Comité, et de la liste de fournisseurs inéligibles du PNUD ; b) Ils ont une bonne situation financière et ont accès à des ressources financières appropriées pour exécuter le contrat et assumer tous les engagements commerciaux existants ; c) Ils disposent de l'expérience similaire nécessaire, de l'expertise technique, de capacités de production le cas échéant, de certificats de qualité, de procédures d'assurance qualité ainsi que d'autres ressources applicables à la prestation des services requis ; d) Ils respectent pleinement les Conditions générales du contrat du PNUD ; e) Ils n'ont pas d'antécédents de décisions arbitrales ou du tribunal contre le soumissionnaire ; f) Ils ont un historique de performance rapide et satisfaisante auprès de leurs clients.
30. Évaluation des offres techniques et des prix	<p>30.1 L'équipe d'évaluation examine et évalue les offres au regard de leur conformité au tableau des exigences et des spécifications techniques et à d'autres documents fournis en appliquant la procédure indiquée dans la fiche technique et d'autres documents de l'appel d'offres. Si nécessaire et déclaré dans la fiche technique, le PNUD peut inviter les soumissionnaires techniquement conformes à faire une présentation au sujet de leurs offres techniques. Les conditions de la présentation sont fournies dans le document d'offre lorsque nécessaire.</p>
31. Devoir de précaution	<p>31.1 Le PNUD se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s'assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Cet exercice est pleinement documenté et peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, tout ou partie des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Vérifier que les informations fournies par le soumissionnaire sont exactes, correctes et authentiques ; b) Valider le degré de conformité aux exigences de l'appel d'offres et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ; c) Demander des renseignements et vérifier les références auprès d'organismes gouvernementaux compétents ayant juridiction sur le soumissionnaire concerné, auprès de précédents clients, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire ; d) Demander des renseignements et vérifier les références auprès de précédents clients concernant l'exécution des contrats en cours ou complétés, notamment des inspections physiques des travaux précédents, si nécessaire ; e) Inspecter physiquement les bureaux du soumissionnaire, les succursales ou autres établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son

	<p>activité, avec ou sans préavis ;</p> <p>f) D'autres moyens que le PNUD pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l'adjudication du contrat.</p>
32. Clarification des offres	<p>32.1 Afin de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le PNUD peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire des éclaircissements au sujet de son offre.</p> <p>32.2 La demande d'éclaircissements du PNUD ainsi que la réponse se font par écrit, et aucune modification des prix ou du contenu de l'offre ne peut être demandée, proposée ou autorisée, sauf pour fournir des éclaircissements et confirmer la correction de toute erreur de calcul découverte par le PNUD lors de l'évaluation des offres, conformément à l'appel d'offres.</p> <p>32.3 Les éclaircissements non sollicités fournis par un soumissionnaire au titre de son offre qui ne constituent pas une réponse à une demande du PNUD ne sont pas pris en compte lors de l'examen et de l'évaluation de l'offre.</p>
33. Conformité des offres	<p>33.1 Le PNUD évalue la conformité des offres en se basant sur leur contenu. Une offre est considérée comme essentiellement conforme si elle respecte l'ensemble des termes, conditions, spécifications et autres exigences de l'appel d'offres sans dérogation, réserve ou omission importante.</p> <p>33.2 Si une offre n'est pas essentiellement conforme, elle est rejetée par le PNUD et ne peut pas être ultérieurement mise en conformité par le soumissionnaire en corrigeant les dérogations, réserves ou omissions importantes.</p>
34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions	<p>34.1 À condition qu'une offre soit essentiellement conforme, le PNUD peut lever tout défaut de conformité ou toute omission de ladite offre qui ne constitue pas selon lui pas une dérogation importante.</p> <p>34.2 Le PNUD peut demander au soumissionnaire de fournir les informations ou les documents nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les défauts de conformité ou omissions de l'offre relatifs aux exigences en matière de documentation. Une telle omission ne peut se rapporter à un quelconque aspect du prix de l'offre. L'offre peut être rejetée si le soumissionnaire ne se conforme pas à cette demande.</p> <p>34.3 En ce qui concerne les offres ayant passé l'examen préliminaire, le PNUD vérifie et corrige les erreurs de calcul comme suit :</p> <p>a) En cas de divergence entre le prix unitaire et le total du poste concerné, obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total du poste sera corrigé, sauf si le PNUD estime que la position de la virgule du prix unitaire est manifestement erronée, auquel cas le total du poste indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;</p> <p>b) En cas d'erreur dans le calcul d'un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé ;</p> <p>c) En cas de divergence entre des montants en lettres et en chiffres, le montant en lettres prévaudra, sauf s'il est lié à une erreur de calcul, auquel cas le montant en chiffres prévaudra.</p> <p>34.4 Si le soumissionnaire n'accepte pas une correction d'erreur à laquelle le PNUD</p>

	aura procédé, son offre sera rejetée.
E. ADJUDICATION DU CONTRAT	
35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	35.1 Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres non conformes, et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'adjudication du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision. En outre, le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre de prix le plus bas.
36. Critères d'adjudication	36.1 Avant l'expiration de la période de validité des offres, le PNUD attribue le contrat au soumissionnaire qualifié et éligible dont l'offre est considérée comme étant conforme aux exigences du tableau des exigences et des spécifications techniques et qui propose le prix le plus bas.
37. Analyse	37.1 Si un soumissionnaire n'est pas retenu, il peut demander à se réunir avec le PNUD pour procéder à une analyse. Telle analyse vise à évoquer les atouts et les faiblesses de l'offre du soumissionnaire pour l'aider à améliorer ses futures offres lors de perspectives d'achats du PNUD. Le contenu d'autres offres et leur comparaison à l'offre du soumissionnaire ne sont pas évoqués.
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat	38.1 Lors de l'adjudication du contrat, le PNUD se réserve le droit de modifier la quantité des biens ou des services dans une limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions générales.
39. Signature du contrat	39.1 Le soumissionnaire retenu signe et date le contrat et le retourne au PNUD sous quinze (15) jours à compter de sa date de réception. S'il ne le fait pas, le PNUD a des raisons suffisantes pour annuler l'adjudication et retirer la garantie de soumission, le cas échéant, et peut dans ce cas attribuer le contrat au deuxième soumissionnaire le mieux placé ou faire un autre appel d'offres.
40. Type de contrat et conditions générales	40.1 Les types de contrat à signer et les Conditions générales du contrat applicables du PNUD, tel qu'indiqué dans la fiche technique, peuvent être consultés à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
41. Garantie de bonne exécution	41.1 Une garantie de bonne exécution, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqués dans la fiche technique disponible à l'adresse https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Sollicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Bonne%20Execution_FR.docx dans un délai de quinze (15) jours à compter de la signature du contrat par les deux parties. Si une garantie de bonne exécution est requise, le reçu de la garantie de bonne exécution par le PNUD est essentiel pour que le contrat prenne effet.
42. Garantie bancaire de restitution d'avance	42.1 Le PNUD a pour principe de ne pas verser d'avances sur les contrats, à moins que ses intérêts ne l'exigent (c'est-à-dire qu'il ne verse pas de paiement sans avoir encore reçu les produits). Si une restitution d'avance est autorisée en vertu

	<p>de la fiche technique et dépasse 20 % du prix total du contrat, ou 30 000 dollars des États-Unis, selon la valeur la plus basse, le soumissionnaire présente une garantie bancaire à hauteur du montant total de la restitution d'avance dans le formulaire disponible à l'adresse</p> <p>https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Restitution%20D%E2%80%99Avance_FR.docx.</p>
43. Indemnité forfaitaire	<p>43.1 Le PNUD applique une indemnité forfaitaire pour les dommages ou risques causés au PNUD découlant de retards du contractant ou de la violation de ses obligations en vertu du contrat si une telle indemnité est indiquée dans la fiche technique.</p>
44. Dispositions en matière de paiement	<p>44.1 Le paiement sera seulement effectué après l'acceptation de la part du PNUD des biens ou des services fournis. Le paiement se fait dans un délai de trente (30) jours après réception de la facture et de l'attestation d'acceptation du travail délivrée par l'autorité compétente du PNUD qui supervise directement le contractant. Le paiement s'effectuera par transfert bancaire dans la devise du contrat.</p>
45. Contestation des fournisseurs	<p>45.1 La procédure de contestation mise à la disposition des fournisseurs par le PNUD permet aux personnes ou sociétés auxquelles un contrat n'a pas été attribué dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence de faire appel. Si un soumissionnaire estime ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable, le lien suivant fournit des informations supplémentaires quant aux procédures de contestation mises à la disposition des fournisseurs par le PNUD : http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/protest-and-sanctions.html</p>
46. Autres dispositions	<p>46.1 Dans le cas où le soumissionnaire propose un prix plus bas au gouvernement hôte (par exemple l'administration de services généraux du Gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique) pour des services similaires, le PNUD a le droit à ce même prix. Les Conditions générales du PNUD prévalent.</p> <p>46.2 Le PNUD a le droit de recevoir le même prix offert par le même contractant dans des contrats avec l'ONU ou avec les organismes des Nations Unies. Les Conditions générales du PNUD prévalent.</p> <p>46.3 L'ONU a mis en place des restrictions sur l'emploi des (anciens) membres du personnel de l'ONU impliqués dans les procédures d'achat en vertu de la circulaire ST/SGB/2006/15 http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&referer=/english/&Lang=F.</p>

SECTION 3. Fiche technique

Les données suivantes pour les biens et les services à acheter complètent, supplémentent ou modifient les dispositions de l'appel d'offres dans le cas d'un conflit entre les instructions destinées aux soumissionnaires, la fiche technique et d'autres annexes ou références jointes à ladite fiche technique, et les dispositions de la fiche technique prévalent.

Numéro de fiche technique	Référence à la section 2	Données	Instructions ou exigences particulières
1	7	Langue de l'offre :	Français
2		Dépôt d'offres pour des parties ou sous-parties du tableau des exigences (offres partielles)	Non autorisée
3	20	Autres types d'offres	Ne sera pas considéré
4	21	Conférence préalable à l'offre	<p>Une visite des lieux est obligatoire ; tout soumissionnaire n'ayant pas effectué cette visite avant soumission, son offre ne sera pas considérée</p> <p>Heure : 10h00</p> <p>Date : 11 février 2019 et le 20 février 2019</p> <p>Lieu : Centre Culturel et Touristique Méditerranéen – Gouvernorat de Djerba - Houmet Souk</p> <p>La personne référente du PNUD pour la conférence est : Nizar Akkari Téléphone : 21 218 202 Courriel : nizar.b13works@gmail.com</p>
5	16	Durée de validité de l'offre	90 jours
6	13	Garantie de soumission	Non requise
7	41	Restitution d'avance lors de la	Autorisée dans la limite de 20 % du contrat ; Sous réserve de

		signature du contrat	présentation d'une caution bancaire d'un montant égal
8	42	Indemnité forfaitaire	Sera imposée Pourcentage du prix du contrat par jour de retard : 0.2% Nombre maximal de jours de retard 60 après lequel le PNUD peut mettre fin au contrat.
9	40	Garantie de bonne exécution	Requise Montant : 10% du montant du marché ; Forme : Garantie bancaire
10	12	Devise de l'offre	Dinar Tunisien
11	31	Date limite de dépôt des demandes d'éclaircissement et des questions	07 jours avant la date de dépôt
12	31	Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d'éclaircissement et les questions	Personne référente au PNUD : Unité Achat Adresse : Programme des Nations Unies pour le développement Rue du Lac Windermere, Immeuble le Prestige Business Center, Tour A, Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie Courriel : Procurement.tn@undp.org
13	18, 19 et 21	Mode de diffusion des informations complémentaires à l'appel d'offres et des réponses et éclaircissements demandés	Communication directe aux soumissionnaires potentiels par courrier électronique et publication sur le site Web - UNDP Procurement: http://procurement-notice.undp.org/ - ONU en Tunisie: http://www.onu-tn.org/appels_offres.php . -PNUD Tunisie: http://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/operations/procurement/
14	23	Date limite de dépôt des offres	18 mars 2019 à 12h00 heure de Tunis
14	22	Manière autorisée de dépôt des offres	<input type="checkbox"/> Courrier /remise en main propre
15	22	Adresse de dépôt des offres	<u>Programme des Nations Unies pour le développement</u> <u>Rue du Lac Windermere, Immeuble le Prestige Business Center,</u> <u>Tour A, Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie</u>

16	22	Exigences en matière de dépôt électronique (courriel ou système eTendering)	Non Applicable
17	25	Date, heure et lieu d'ouvertures des offres	Date et heure : 18 mars 2019 à 15h00 Lieu : Dans les locaux du PNUD Adresse : Rue du Lac Windermere, Immeuble le Prestige Business Center, Tour A, Les Berges du Lac 1053, Tunis, Tunisie
18	27, 36	Méthode d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat	Offre techniquement conforme, éligible et qualifiée au prix le plus bas.
19		Date prévue pour l'entrée en vigueur du contrat	Dès signature du contrat et remise de la caution de garantie de bonne exécution
20		Durée maximum prévue du contrat	6 mois
21	35	Le PNUD attribuera le contrat à :	A un seul soumissionnaire
22	39	Type de contrat	Contract for Civil Works http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
23	39	Conditions générales du contrat du PNUD qui s'appliqueront	UNDP General Terms and Conditions for Works http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
24		Autres informations relatives à l'AO	<i>En annexe :Plans, coupes, façades, cahier de détails, cahier de menuiserie, perspectives, CCTP</i>

SECTION 4 Critères d'évaluation

Critères d'examen préliminaire

Les offres seront examinées pour déterminer si elles sont complètes et déposées conformément aux exigences de l'appel d'offres selon les critères ci-dessous selon un système de réponses Oui/Non :

- Signatures appropriées
- Procuration
- Documents minimum fournis
- Validité de l'offre

Critères d'éligibilité et de qualification minimum

L'éligibilité et la qualification seront évaluées selon un système de réponses Réussi/Échoué.

Si l'offre est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat, chaque membre doit remplir les critères minimums sauf autrement indiqué.

Objet	Critères	Exigence en matière de dépôt des documents
ÉLIGIBILITÉ		
Statut juridique	Le fournisseur est une entité enregistrée légalement.	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
Éligibilité	Un fournisseur n'est pas suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 de l'appel d'offres.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Faillite	Aucune faillite déclarée, aucune implication dans une faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et aucun jugement ni action légale en cours contre le fournisseur qui pourrait nuire à ses opérations dans un futur proche.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Certificats et licences	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nomination officielle en tant que représentant local, si le soumissionnaire dépose une offre pour le compte d'une entité située en dehors du pays ▪ Les licences d'exportation ou d'importation, si applicable 	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
QUALIFICATION		
Antécédents de	L'inexécution d'un contrat n'a pas découlé d'une faute de la part	Formulaire D : Formulaire de

contrats inexécutés¹	du contractant au cours des 3 dernières années.	qualification
Antécédents de contentieux	Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Expériences antérieures	Minimum 5 ans d'expérience pertinente.	Formulaire D : Formulaire de qualification
	<p>Minimum 2 contrats de valeur, nature et complexité similaires mis en œuvre au cours des 5 dernières années.</p> <p>Prière de présenter également les pièces justificatives suivantes :</p> <p>Les PV de réception des travaux ou un certificat de bonne exécution délivré par L'Architecte maître d'œuvre d'au moins 2 ouvrages de même nature et de même complexité que les travaux objet du présent marché (Réaménagement / Réhabilitation d'un bâtiment recevant le public) au cours des Cinq (05) dernières années (2013-2018).</p> <p><i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence)</i></p>	Formulaire D : Formulaire de qualification
Situation financière	<p>Chiffre d'affaires (moyen) annuel minimal de 1 200 000 TND au cours des 3 dernières années.</p> <p><i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).</i></p>	Formulaire D : Formulaire de qualification
	<p>Le soumissionnaire doit montrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité potentielle à long terme.</p> <p><i>(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).</i></p>	Formulaire D : Formulaire de qualification
Évaluation technique	Les offres financières sont évaluées sur un système Réussi/Échoué en ce qui concerne le respect ou non-respect des spécifications techniques désignées dans le document d'offre.	Formulaire E : Formulaire d'offre technique
Évaluation financière	<p>Analyse détaillée du barème de prix, sur la base des exigences listées dans la section 5, qui a été proposé par les soumissionnaires dans le formulaire F.</p> <p>La comparaison des prix doit être basée sur le prix proposé, qui comprend le transport, l'assurance et le coût total de propriété (y compris les pièces détachées, la consommation, l'installation, la</p>	Formulaire F : Formulaire de barème de prix

¹ L'inexécution, comme décidé par le PNUD, comprend tous les contrats pour lesquels (a) l'inexécution n'a pas été contestée par le contractant, notamment au moyen d'un renvoi au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné, et (b) les contrats qui ont été ainsi contestés mais n'ont pas été pleinement réglés relativement au contractant. L'inexécution n'englobe pas les contrats pour lesquels la décision de l'employeur a été rejetée par le dispositif de règlement des différends. L'inexécution doit être basée sur l'ensemble des informations sur les différends ou contentieux pleinement réglés, c'est-à-dire un différend ou un contentieux qui a été réglé conformément au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné et dans le cas où toutes les instances d'appel disponibles au soumissionnaire ont été épuisées.

	<p>mise en service, la formation, les conditionnements spéciaux, etc., si applicable)</p> <p>Comparaison avec des estimations de budget ou estimations internes.</p>	
	<p><u>Le soumissionnaire devra également fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Personnel clé:</u> Directeur des travaux ayant le niveau d'ingénieur avec au moins trois (3) années d'expérience dans des travaux de volume et de complexité similaires aux travaux objet du présent marché. (fournir Le C.V, ainsi que la copie certifiée du diplôme du personnel clé) - <u>Matériel :</u> <ul style="list-style-type: none"> o Un (1) camion benne ; o Un (1) véhicule léger (genre pick-up). <p>(Le soumissionnaire devra fournir des copies des cartes grises ou des contrats de locations ou un <u>engagement de location</u> des véhicules)</p>	

SECTION 5A : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif

N° Art	Désignations des Ouvrages et Prix Unitaires (en toutes lettres H.T)	U	QUANTITE
I	CHAPITRE -I- : DEMOLITION	-	-
I.1	ARRACHAGE, TAILLAGE D'ARBRE ET DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE:		
	<p>Ce prix rémunère au forfait, l'arrachage et le taillage d'arbres existants plus le décapage de la terre végétale, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élimination manuelle ou mécanique, l'arrachage et la coupe totale d'un arbre - Les travaux seront conduits de manière à éviter toute détérioration des éléments à conserver (les réseaux existants et les murs et clôtures mitoyens) ; - La prise en compte et le respect des normes de sécurité ; - Décapage de terre végétale et nettoyage sur une épaisseur moyenne de 0,20m y compris chargement , dépose et arrachage des racines d'arbres existantes en profondeur au niveau des fouilles, bloc de béton ou roche etc, - La remise en état du terrain <p>Y compris le chargement, le transport et l'évacuation des souches et résidus, ordures et dépôts divers et déchargement du produit de décapage à la décharge publique et toutes sujétions</p>		
	Forfaitaire :	FF	1
I.2	DEPOSE MENUISERIE EN BOIS, METALLIQUE ET ALUMINIUM :		
	Dépose des menuiseries en bois, métalliques cadres et bâti de toutes dimensions, châssis fixes, y compris remise à l'administration du centre de tout produit dédié à la conservation et toutes sujétions. Y compris transport et déchargement du produit de décapage à la décharge publique et toutes sujétions		
	Forfaitaire :	FF	1
I.3	DECAPAGE D'ENDUIT :		
	Décapage d'enduit sur murs extérieurs, intérieurs, sous plafond et faïence de toutes natures et à toutes hauteurs, restauration des parties endommagés de la masse non intéressé pendant la démolition y compris accès à l'oeuvre évacuation des gravois à la décharge publique et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m2	350
I.4	DEPOSE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES :		

	Dépose avec soins des installations électriques , y compris dépose des câbles, transport à la décharge publique et toutes sujétions.		
	Forfaitaire :	FF	1
I.5	DEPOSE PLINTHES :		
	Décapage de plinthe existante et de mortier y compris chargement et transport à la décharge publique avec la restauration des parties endommagées de la masse pendant la démolition et toutes sujétions.		
	Forfaitaire :	FF	1
I.6	DECAPAGE CARRELAGE :		
	Décapage du carrelage de tous types. Les gravats et les déchets seront transportés à la décharge publique et toutes sujétions.		
	Forfaitaire :	FF	1
I.7	DECAPAGE L'ETANCHEITE ET ENDUIT DE RAVOIRAGE :		
	Décapage soigné de l'étanchéité, enduit de ravaoirage, évacuation des gravats à la décharge publique, et toutes sujétions. Toute dégradation du bâtiment existant, engendrée par cette opération est à la charge de l'entreprise		
	Le mètre carré :	m2	565
I.8	DEMOLITION DE LA CHAPE EN BETON ARME :		
	Démolition de la chape en béton armé et trottoire, dessouchage, incinérations des racines ou élément en béton armé ou autre s'il y a lieu, y compris déblai, excavation des terrains existants sur 40 cm de profondeur, arrosage, compactage à 95 % de l'O.P.M, évacuation des terres excédentaires et résidus à la décharge publique et toutes sujétions de protection des ouvrages existants.. les gravats et les déchets seront transportés à la décharge publique et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m2	260
I.9	DESINSTALLATION DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES EXISTANTES :		
	Dépose et désinstallation de descente des eaux pluviales P.V.C et tous type de fixation existantes y compris moignon et transport des déchets à la décharge publique et toutes sujétions.		
	Forfaitaire :	FF	1
I.10	DEMOLITION BLOC SANITAIRES EXISTANT ET BATIMENT COTE MEDIATHEQUE		

	Démolition du bloc existant y compris : - démolition des murs de toute nature et épaisseur - décapage de carrelage au sols et murs de toute nature et à toute hauteur - démolition de la chape existante - dépose des équipements sanitaires existantes cuvette monobloc, lave main, evier et tous les accessoires sanitaires raccordement installation et évacuataion existante - dépose des équipements électriques - dépose de la menuiserie bois et métallique de toute dimensions y compris accès au site de stockage ; remise à l'administration du centre et toutes sujétions.		
	Forfaitaire :	FF	1
I.11	DEMOLITION DES MURS		
	Démolition des murs existant selon plan de l'architecte y compris : - démolition des murs de toute nature et épaisseur y compris accès au site de stockage et toutes sujétions.		
	Forfaitaire :	FF	1
II	<u>CHAPITRE -II- : TERRASSEMENT</u>		
II.1	DECAPAGE TERRE VEGETALE e=20cm		
	Décapage terre végétale pour une couche de 20cm y compris répardage et nétoyage et toutes sujestions.		
	le mètre cube:	m3	650
II.2	FOUILLE EN PUIS : :		
	Dans toutes natures de terrain y compris maçonnerie de moellon ou gros béton et les étais à l'épuisement s'il y a lieu, dressement des parois et des fonds, pompage, chargement,transport, déchargement, répardage aux déhars publics, remblaiement des parties de fouilles non occupées par le béton en sable d'oued criblé mis en œuvre par couches de 0,20 m d'épaisseur: a) de 0,00 à 2m de profondeur		
	le mètre cube:.....	m3	70
II.3	FOUILLE EN RIGOLES de 0,00 à 1,00m de		
	profondeur,mise en œuvre dans les même conditions que l'article précédent et toutes sujétions.		
	le mètre cube :.....	m3	15
II.4	REMBLAI D' APPORT SOUS CHAPE ARMEE:		
	en terre d'apport sélectionné jugée comme saine et ne contenant absolument pas de gypse y compris compactage,réglage,arrosage et toutes sujétions.		
	Le mètre cube:.....	m3	700

III	BETON ARME ET BETONS DEIVERS		-
	Tous les ouvrages en béton armé, gros béton et plancher s'entendent à la fourniture et mise en œuvre avec accès à l'œuvre à toutes profondeurs et à toutes hauteurs pour grandes et petites surfaces, droites ou courbées, y compris fourniture, confection et pose des aciers, échafaudages, coffrage et décoffrages, vibrages et toutes sujétions.		
III.1	BETON DE PROPLETE,		
	sous ouvrages en béton armé, de 5cm d'épaisseur, en béton dosé à 175kg de ciment type I classe 42,5 par mètre cube mis en œuvre, y compris fourniture, confection et mise en toutes sujétions.		
	Le mètre cube :	m3	8
III.2	GROS BETON DE FONDATION		
	type I classe 42,5 dosé à 300kg/m3, compris fourniture, confection, mise en œuvre à toutes profondeurs, étayage si nécessaire, pilonnage par couches de 0,20m d'épaisseur réglage, accès à l'œuvre et toutes sujétions.		
	Le mètre cube:.....	m3	100
III.3	BETON ARME EN FONDATION en béton de ciment HRS		
	type I classe 42,5 dosé à 350kg/m3, pour semelles, rampes longrines, chainages, voiles, etc.. compris coffrage. L'article comprend la fourniture, la confection, pose et calage des armatures en acier. il comprend aussi la fourniture, confection et mise en œuvre du béton, vibrage mécanique, accès à l'œuvre adjuvant s'il y a lieu à toutes profondeurs décoffrage et toutes sujétions (y compris isorel mou de 2 cm d'épaisseur au droit des joints)		
	le mètre cube :	m3	60
III.4	BETON ARME EN ELEVATION		
	en béton de ciment type I class 42,5 N dosé à 350kg/m3, utilisé pour tout ouvrage en élévation : poteaux, linteaux, poutre, raidisseurs, escaliers voiles, chainages, acrotère, ... etc, compris, coffrage, fourniture, confection, pose et calage des armatures en acier, fourniture, confection et mise en œuvre du béton, vibrage mécanique, accès à l'œuvre à toutes hauteurs et toutes sujétions (y compris isorel)		
	le mètre cube :	m3	20

III.5	BETON BANCHE		
	en béton de ciment type I class 42,5 N dosé à 250kg/m ³ , utilisé pour soubassement y compris fourniture, confection, pose et calage des armatures en acier, fourniture, confection et mise en œuvre du béton, vibrage mécanique, accès à l'œuvre à toutes hauteurs et toutes sujétions		
	le mètre cube :	m3	10
III.6	PLANCHER EN HOURDIS DE(16+5):		
	plancher en hourdis de 30 cm avec chape armée de 6cm d'épaisseur en béton armé dosé à 350kg /m ³ de béton de ciment type I classe 42,5 N .mis en œuvre, conformément aux plans de béton armé y compris coffrage, toutes fournitures, étaie, fournitures et mise en place des hourdis , fournitures et confection et confection des aciers pour chape et nervures, coulage et vibrage mécanique du béton, accès à œuvre à toutes les hauteurs, décoffrage et toutes sujétions.		
	Le mètre carré:	m2	200
III.7	CHAPE ARMEE		
	Epaisseur 15cm en béton armé dosé à 350kg de ciment type I classe 42,5 par m ³ de béton, avec couche bouchardée de 3cm d'épaisseur , traitée avec liant hydraulique suivant notice technique et après approbation du bureau de contrôle, y compris fourniture, confection, pose des aciers conformément aux plans de béton armé, fourniture confection et coulage du béton, accès à l'œuvre et toutes sujétions.		
	Le mètre carré:	m2	750
III.8	FILM POLYANE		
	SOUS chape armée y compris compactage, réglage, arrosage et toutes sujétions.		
	Le mètre carré:	m2	750
III.9	CUVELAGE		
	application de deux couches croisées d'épaisseur 4mm chacune. constituée de mortier gaché, produit étanche et de résine. y compris nettoyage et toutes sujétions		
	Le mètre carré:	m2	10
-	<u>CHAPITRE -IV- : MACONNERIE</u>	-	-
IV.1	CLOISON DITES DE 10 CM :		

	Exécution de cloison de 0,10 m d'épaisseur finie en briques creuses de 6 trous plâtrières posées sur chant, hourdées au mortier N°6 y compris mise en œuvre, fournitures et toutes sujétions		
	Le mètre carré :	m²	50
IV. 2	CLOISON DITES DE 20 CM :		
	Cloison de 0,20 m en briques de 12, hourdées au mortier N°6 y compris mise en œuvre, fournitures et toutes sujétions		
	Le mètre carré :	m²	100
IV. 3	DOUBLE CLOISON DITES DE 35 CM :		
	Cloison en briques 20+10 , compris mise en œuvre, fournitures et toutes sujétions		
	Le mètre carré :	m²	250
-	<u>CHAPITRE -V- : ENDUITS</u>	-	-
V.1	ENDUIT INTERIEUR SUR MUR :		
	Enduit intérieur sur mur et cloison de 0.015m d'épaisseur exécuté en deux couches La 1ère couche au mortier N°1 fouété dosé à 500 Kg de ciment/m3 de mortier la 2ème couche au mortier N°4 dosé à 200 Kg de ciment et 250 Kg de chaux pour m3 de mortier finement frottassé y compris main d'oeuvre confection des arrêtes et jeux d'enduits et grillages au droit des ouvrages en B A et la maçonnerie avec un dépassement de 10 cm de chaque coté et toutes sujétions .		
	Le mètre carré :	m²	1100
V.2	ENDUIT EXTERIEUR SUR MUR :		
	Enduit extérieur sur mur et murette de 25mm d'épaisseur moyenne totale sur surfaces planes ou courbes et avec joint creux exécutés en trois couches : y compris grillage au droit de ouvrages en BA et la maçonnerie - La 1ère couche constituée par un crépis au mortier dosé à 500 Kg de ciment/m3 - La 2ème couche de 10 mm d'épaiss. constituée par un mortier N°3 un dosé à 200 Kg de ciment et 125 KG de chaux par m3 de mortier. - La 3ème couche de 10 mm constituée par un mortier dosé à 200 Kg de ciment et de 250kg de chaux hyd par m3 de sable finement tamisé étendue à la truelle et soigneusement frottassé. y compris enlèvement des repère, arrêtes vives ou arrondi au ciment, ,main d'oeuvre, et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	300
V.3	ENDUIT SOUS-PLAFOND :		

	enduits intérieurs sur plafonds en deux couches de 15 mm d'épaisseur , 1ère couche sera constituée par un coulis au mortier de ciment ,dosé à 500 kg de ciment, 2ème au mortier bâtard dosé à 200 kg de ciment et 200 kg de chaux par m3 de sable finement frottassé pour plafonds plats ou courbes , compris toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	120
V.4	ENDUIT GRILLAGE :		
	Enduit grillagé fourniture et pose d'un grillage à mailles hexagonales de 2,5 m/m y compris agrafes de fixations en acier galvanisé, coupe, chute, mise en oeuvre à toute hauteur exécuté entre toutes ouvrages béton et maçonnerie, épaisseur selon le type d'enduit demandé		
	Le mètre carré :	m²	150
V.5	REPRISE D'ENDUIT :		
	sur murs, murettes, cloisons, ouvrages en B.A. ou en moëllon etc...y compris repiquage des fissures décapage des enduits, enduit y compris transport et évacuation des déchet à la décharge publique nettoyage des emprises. Traitement et renforcement par des tiges en acier et du grillage à mailles hexagonales pour toutes surfaces planes ou courbes. Enduit en trois couches de 0,025m d'épaisseur totale. La première couche constituée par un coulis au mortier de ciment n°9 fortement projetée mélangé avec un adjuvant approprié dosage selon notice du fabricant, la deuxième couche au mortier bâtard n°5 de 0,010m d'épaisseur, fouettée à la truelle, dressée à la règle et peignée. La troisième est une couche au mortier de chaux n°3 dressée à la règle sur des repères et finement frottassée, y compris arêtes vives au ciment et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	350
-	<u>CHAPITRE -VI- : ETANCHEITE</u>	-	-
VI. 1	FORME DE PENTE :		
	Forme de pente sur terrasse en béton dosé à 350kg/m3de ciment CEMI 42,5. Epaisseur de 4 à 20 cm ,parfaitement dressée compris chape de ravoirage au mortier de ciment dosé à 400 kg , de 2 cm d'épaisseur , parfaitement tirée à la règle et frottassée ,y compris réglage des pentes et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	240
VI. 2	ETANCHEITE :		

	<p>Etanchéité mono couche à double armature sur terrasse et constituée comme suit: -une application à la brosse d'une émulsion bitumineuse à raison de 300gr/m2 minimum</p> <p>-la pose d'un mono couche préfabriqué à double armature posé en adhérence par soudure à la flamme et prolongé sur les relevés sur une hauteur de 10 cm . -les recouvrements seront soudés au chalumeau et biseautés,ils auront 10 cm de largeur minimum.</p> <p>- la pose d'une équerre de renfort soudée à la flamme,l'aile en appui sur les parties courantes sera de 10 cm, l'aile en relevé de 20 à 40 cm min -les travaux de protection seront exécutés 20 jours après ceux de l'étanchéité.</p> <p>-la protection de l'etanchéité en deux couches croisées de vernis, y compris fourniture, main d'oeuvre et toutes sujétions.</p>		
	Le mètre carré :	m²	550
VII. 3	ENDUIT DE RAVOIRAGE :		
	Enduit de ravoirage au mortier de ciment dosé à 400 kg , de 2 cm d'épaisseur , parfaitement tirée à la règle et frottassée ,y compris réglage des pentes et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	550
-	<u>CHAPITRE -VII- : JOINTS</u>	-	-
VII. 1	JOINT DE DILATATION VERTICAL :		
	fourniture et pose de mastic polyuréthane à bas module d'élasticité y compris le fond de joints cylindrique ou plats avec couvre joint métallique, N.B/ l'entreprise doit présenter le catalogue et le document technique du fournisseur pour approbation avant le commencement des travaux.		
	Le mètre linéaire :	ml	20
VII. 2	JOINT DE DILATATION HORIZONTAL :		
	fourniture et pose de mastic polyuréthane coulable par joint au sol y compris fond de joint, préparation du support, couvre joint de dilatation en T d'aluminium anodisé, y compris saignée au niveau du mur existant et la mise en place d'une brique plâtrière le tout conformément au détail.		
	Le mètre linéaire :	ml	20
-	<u>CHAPITRE -VIII- : VRD</u>	-	-
VII I.1	CANIVEAU CENTRAL CS2 :		
	Fourniture et mise en œuvre des matériaux conformément aux plans d'exécution, y compris mise en place de la couche d'assise en béton de propreté, jointement, raccordement aux ouvrages existants, piquetage, nivellement, implantation et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire :	ml	150

VII I.2	BORDURE T2 :		
	Fourniture et pose des bordures T2 en béton préfabriqué , bord arrondi posée sur lit en béton de propreté (35x10cm ép) dosé à 250kg/m3 , butée centrale en béton dosé à 250kg/m3 dans les parties supérieures arrondies (l'intervalle bas entre bordures est laissé vide pour drainer l'eau vers l'extérieur, y compris nivellement et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire :	ml	140
VII I.3	BORDURE CC1 :		
	Fourniture et mise en œuvre des matériaux conformément aux plans d'exécution, y compris mise en place de la couche d'assise en béton de propreté, jointement, raccordement aux ouvrages existants, piquetage, nivellement, implantation et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire :	ml	50
VII I.4	REGARD A GRILLE :		
	Fourniture et pose de regard à grille en béton armé dosé à 350Kg/m3 de ciment HRS y compris la mise en œuvre des matériaux conformément aux plans d'exécution remblaiement et évacuation des excédents de déblai fourniture et mise en place du cadre de grille d'égout concave en fonte série lourde tompon en fonte et toutes sujétions.		
	L'Unité :	U	4
VII I.5	REGARD EN BETON ARME NON VISITABLE :		
	Fourniture, transport et mise en œuvre de regard en béton armé non visitable sous appareils sanitaire y compris radier dosé à 350 Kg/m3 et d'épaisseur 10 cm et toutes sujétions		
	a) Dimensions 30 x 30 cm		
	L'Unité :	U	12
	b) Dimensions 80 x 40 cm		
	L'Unité :	U	5
VII I.6	REGARD SIPHOIDALE :		
	Regard spiroïdale 60*80 en béton armé, y compris fouilles, radier, voiles, tampons, cadre et contre cadre en cornière, enduit à l'intérieur, anneau de levage, la bonne finition et toutes sujétions. (La profondeur est tributaire de la canalisation enterrée)		
	L'Unité :	U	2
VII I.7	SIPHON DE SOL :		
	Fourniture et pose de siphon de sol en aluminium y compris toutes sujétions des dimensions 15x15 cm		

	L'Unité :	U	12
VII I.8	CANALISATION ENTEREE :		
	Canalisation enterrée à 0.80 m de profondeur en PVC, type assainissement, y compris fouilles, pose, raccordement, enrobage en sable criblé de 10 cm d'épaisseur tout au tour de la canalisation, remblais, remise en état des lieux, pièces spéciales, colles et toutes sujétions.		
	a) DN 40		
	L'Unité :	U	14
	b) DN 125		
	L'Unité :	U	14
	c) DN 140		
	L'Unité :	U	5
	d) DN 160		
	L'Unité :	U	12
	e) DN 200		
	L'Unité :	U	24
VII I.9	RACCORDEMENT VERS REGARD EXISTANT :		
	Raccordement de conduites de tous types quelque soit le diamètre sur regard existant de toutes profondeurs y compris exécution des réservations pour conduites jointement étanche nettoyage du regard conformément au CCTP et toutes sujétions.		
	L'Unité :	U	2
	<u>CHAPITRE -IX- : REVETEMENTS</u>	-	-
IX. 1	REVETEMENT EN MARBRE THALA 3 CM :		
	Fourniture et pose de revêtement en marbre Thala de 3 cm d'épaisseur posé à bain de mortier compris coupe fourniture, ponçage et lustrage, raccordement d'enduits à tout emplacement et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m ²	200
IX. 2	APPUI DE FENETRES EN MARBRE THALA 2 CM :		
	Fourniture et pose d'Appuis de fenêtre en marbre de Thala de 2 cm avec socle en béton légèrement armé de 5 cm d'épaisseur y compris pente en mortier de préparation du support et toutes sujétions .		
	Le mètre carré :	m ²	47
IX. 3	CARRELAGE GRANITO MOSAIQUE DE 25X25 :		

	Fourniture et pose de carrelage granito mosaïque de 25x25 de 1er choix posé à joints vides à bain de mortier bâtard n°5 sur lit de sable criblé, sans plus value pour appareillage en damier ou pose linéaire, y compris préparation du socle, remplissage des joints par un coulis de ciment super blanc, nettoyage, ponçage et lustrage à la machine et toutes sujétions. Les carreaux seront de 1er choix suite à remise d'échantillon et approbation par l'Architecte		
	Le mètre carré :	m²	240
IX. 4	PONCAGE ET LUSTRAGE :		
	Remplissage des joints par un coulis de ciment super blanc, nettoyage, ponçage et lustrage à la machine et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	500
IX. 5	GRES DANS LA MASSE ANTIDERAPANT :		
	fourniture et pose de grès dans la masse antidérapant (type stonewhite 40x40 ou similaire équivalent)de dimensions 40x40 posé au mortier y/c chape en béton, enduit de ravoilage et ciment colle de pose, coupe, joint au mortier de carreaujoint près à l'emploi teinté (couleur au choix de l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	40
IX. 6	PLINTHE :		
	Plinthe en grès motif parquet premier choix de 0,07 m de hauteur posées à bain de mortier dosé à 500 kg de ciment à fleur d'enduit compris coupes, angles rentrant et sortant, les joints coulés au ciment blanc pur (couleur au choix de l'architecte) et toutes sujétions		
	Le mètre linéaire :	ml	220
IX. 7	REVETEMENT MURAL POUR SANITAIRES :		
	Revêtement en faïence ou grès couleur vert, Bleu et blanc avec motifs antiques dimension 20x20cm, posé à joints serrés au mortier de ciment, y compris couche d'accrochage, enduit de support, mortier de pose, coupes, fourniture, ravoilage des joints au coulis de ciment blanc, baguettes aux angles avec couleur au choix de l'architecte, raccords à l'enduit, nettoyage et toutes sujétions pour la bonne finition. N.B : échantillon à approuver par l'architecte.		
	Le mètre carré :	m²	80
IX. 8	CARREAUX ANTIDERAPANTS POUR JOINTS DE LA PLACETTE :		

	fourniture et pose des dallots 10x10 (ou similaire équivalents) pour motifs dans la cour principale posé au mortier y/c chape en béton, enduit de ravaillage et ciment colle de pose, coupe , joint au mortier de carreau joint près à l'emploi (échantillon à approuver par l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	55
IX. 9	CARREAUX DECORATIF MOTIF ANTIQUE COLONIAL (couleur BLEU ET GRIS) 8X8 :		
	fourniture et pose des carreaux de dimension 8x8cm avec motifs antiques coloniaux de couleur bleu et gris dans les Halls d'honneur au mortier y/c chape en béton, enduit de ravaillage et ciment colle de pose, coupe , joint au mortier de carreau joint près à l'emploi (échantillon à approuver par l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	32
IX. 10	DALLES 40X40 EN GALET D'OUED POUR REVÊTEMENT DE LA PLACETTE :		
	fourniture et pose des Dalles Galet d'oued mosaïque 40x40 ép 50mm (ou similaire équivalents) pour motifs dans la cour principale posé au mortier y/c chape en béton, enduit de ravaillage et ciment colle de pose, coupe , joint au mortier de carreau joint près à l'emploi (échantillon à approuver par l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	420
IX. 11	REVETEMENT EN MARBRE BLANC 2 CM POUR SOUBASSEMENT :		
	Fourniture et pose de revêtement en marbre BLANC de 1,5 cm d'épaisseur posé à bain de mortier compris coupe fourniture, raccordement d'enduits à tout emplacement et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	70
IX. 12	MOQUETTE AU SOL :		
	Fourniture et pose de moquette au sol en tissu moyenne gamme pour salle polyvalente posée avec colle sur sol y compris préparation du socle, nettoyage et toutes sujétions. Le choix du motif doit être validé et approuvé par l'Architecte (couleur gris)		
	Le mètre carré :	m²	208
IX. 13	CARREAUX CERAMIQUE MOTIF AFSET ESSID POUR CONTRE MARCHE :		
	Fourniture et pose de la céramique (7,5x7,5cm) motif Afset essid avec nettoyage et toutes sujétions. Le choix du motif doit être validé et approuvé par l'Architecte		
	Le mètre carré :	m²	20
IX. 14	BRIQUE MURALE DECORATIVE :		
	Fourniture et pose de la brique mural décorative pour le foyer salle d'exposition à peindre en blanc et joint en 1 cm avec nettoyage et toutes sujétions. Calpinage et choix du motif doit être validé et approuvé par l'Architecte		

	Le mètre carré :	m²	60
-	<u>CHAPITRE -X- : MENUISERIE EN BOIS</u>	-	-
X.1	PORTE EN BOIS :		
	Fourniture et pose de porte pleine de 45mm selon détail d'architecte en bois rouge 1er choix, y compris ajustage, peinture laquée, pose, chambranles, quincailleries et et toutes accessoire ou sujétions d'exécution, (modèle couleur et quincaillerie au choix de l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	32
X.2	CONSERVATION RESTITUTION ET RETAPAGE DE LA MENUISERIE EN BOIS EXISTANTE :		
	Dépose soignée des menuiseries complètes y compris bâts emballage, manutention et évacuation des gravois Déposes des quincailleries et divers éléments suivant inventaire fait sur place, remise en état neuf y compris la quincaillerie et la peinture et protection par vernis si nécessaire avec toutes sujétions. (couleur et quincaillerie au choix de l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	24
X.3	BUTTOIR EN CAOUTCHOUC :		
	pour porte et dégagement de poignée, modèle de 1er choix du commerce vissé dans une cheville en plastic avec un vis en cuivre.		
	L'Unité :	U	20
-	<u>CHAPITRE -XI- : MENUISERIE EN ALUMINIUM</u>	-	-
XI. 1	MENUISERIE EN ALUMINIUM POUR PORTES :		
	Fourniture et pose de menuiserie en aluminium selon détail de profilé de 1er choix, y compris pose, pré-cadre, vitrage double securite, quincaillerie necessaires y compris poignée, joints,sablage du vitrage, silicone, fixation,étanchéité et toutes sujétions d'exécution et de pose (échantillants à approuver par l'architecte) couleur RAL noir et seoln détails de l'architecte		
	Le mètre carré :	m²	32
XI. 2	MENUISERIE EN ALUMINIUM POUR FENETRES ET CHASSIS FIXES :		
	Fourniture et pose de menuiserie en aluminium selon détail de profilé de 1er choix, y compris pose, pré-cadre, vitrage double securite, quincaillerie necessaires, joints,sablage du vitrage, silicone, fixation,étanchéité et toutes sujétions d'exécution et de pose (échantillants à approuver par l'architecte) couleur RAL noir et seoln détails de l'architecte		
	Le mètre carré :	m²	25
XI. 3	VITRAGE FEUILLETE POUR GARDE CORPS DE LA PLACETTE :		

	Fourniture et pose d'un vitrage feuilleté 8+8 pour garde corps placette Hauteur 1m, y compris fixation par sabots et couverture, quincaillerie nécessaires, joints silicone, étanchéité et toutes sujétions d'exécution et de pose (échantillons à approuver par l'architecte)		
	Le mètre linéaire :	ml	10
-	<u>CHAPITRE -XII- : MENUISERIE EN FERRONNERIE</u>	-	-
XII.1	CONSERVATION RESTITUTION ET RETAPAGE DE LA MENUISERIE EN FERRONNERIE :		
	Dépose soignée de la ferronnerie selon demande de l'architecte y compris bâtis emballage, manutention et Déposes des quincailleries et divers éléments suivant inventaire fait sur place, remise en état neuf y compris la quincaillerie, coupe, façonnage, assemblage par soudure, montage, pose scellement sur rails, scellé dans la maçonnerie et le béton armé suivant demande de l'architecte, deux couches de peintures antirouille, Trois couches de peinture pré laquée au four départ usine toutes fournitures, peinture et toutes sujétions .(couleur au choix de l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	50
-	<u>CHAPITRE -XIII- : PEINTURE</u>	-	-
XII I.1	PEINTURE A L'EAU INTERIEUR :		
	Peinture à l'eau sur mur et plafond existant intérieur appliquée comme suit gratage du support rebouchage au mastic dépoussiérage et application de trois couches de peinture à l'eau et toutes sujétions (couleur au choix de l'Architecte)		
	Le mètre carré :	m²	1000
XII I.2	PEINTURE EXTERIEURE ETANCHE :		

	<p>Peinture sur murs extérieurs Peinture à l'eau imperméabilisante élastique et perméable à la vapeur. Y compris une couche d'impression et 2 couches de peinture. Le produit doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Absorption d'eau par capillarité : 0,03 kg/m² h 0,5. - Une Adhérence : 2,00 N/mm². - Une Résistance au lavage : >20.000 cycles <p>COV : Le produit doit contenir au max <40 g/l de COV. * Travaux préparatoires : brossage, grattage, égrenage, rebouchage, et dépeussierage. * Réparation des fissures avec un Mastic élasto-plastique à base de polymères acryliques sans solvants * Une couche d'impression avec un primaire à base d'eau * Deux couches de peinture étanche à l'eau.</p> <p>Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amorçage à l'apprêt acrylique à base d'eau , à une consommation de 100-200 g/m², en fonction de la capacité d'absorption du substrat. - la peinture est utilisée tel quel ou diluée avec jusqu'à 5% d'eau. elle doit être agitée à fond avant l'application. Appliquée au rouleau ou au pinceau en deux couches. La deuxième couche suit après séchage de la première. Dans les cas des fissures isolées, sévères, la peinture peut être renforcée le long de la fente avec une bande de tissu en polyester (30 g/m²), de 10 cm de large et toutes sujétions (couleur au choix de l'Architecte) 		
	Le mètre carré :	m²	1800
XII I.3	PEINTURE MASTIC SUR PLAFOND :		
	Peinture intérieure Mastic sur plafond des sanitaires comprenant 3 couches de mastic y compris préparation des surfaces à peindre à toutes hauteurs et toutes sujétions . (couleur au choix de l'architecte)		
	Le mètre carré :	m²	50
XII I.4	PEINTURE LAQUEE SUR MURS :		
	Peinture laquée sur murs en trois couches y compris toutes sujétions pour les zones demandées par l'architecte		
	Le mètre carré :	m²	250
XII I.5	VERNISSAGE DE LA BOISERIE EXISTANTE :		
	Peinture en vernis une couche y compris nettoyage toutes sujétions pour la boiserie de la toiture de la salle polyvalente		
	Le mètre carré :	m²	250
-	<u>CHAPITRE -XIV- : FAUX-PLAFOND</u>	-	-

	<p>FAUX- PLAFOND SPECIFICATIONS GENERALES</p> <p>Les éléments constitutifs des faux plafonds en staff seront composés de deux couches de plâtre à modeler avec interposition d'une couche de filasse selon les nécessités; Un produit durcisseur sera incorporé dans l'eau de gâchage.</p> <p>Les nécessités de résistance en fonction des dimensions des éléments .Les faces apparentes des plaques de staff devront être lisses, les éléments comportant une arrête seront modulés pour obtenir des arrêtes parfaitement rectilignes. Les plaques qui seront disposées sur tringlage rigide afin de respecter les exigences de planitudes .Les plaques qui seront mises en œuvre auront une planitude telle qu'une règle de 2m promenée en tous sens contre la sous face du plafond ne puisse faire apparaître une différence supérieur à 2mm Au moment de sa mise en œuvre , le taux d'humidité du staff sera inférieur à 10% Pour les plafonds suspendus à une distance supérieure ou égale à 50cm de support , la suspension sera réalisée par l'intermédiaire d'un solivage en bois ayant subi un traitement fongicide et lui même suspendu au support par l'intermédiaire de fils de suspente en fer galvanisé de 3mm de diamètre enrobés de pelochons en plâtre. Les solives auront une section de 25x100mm leur entraxe sera de 60cm au maximum dans les deux sens .</p>		
XI V.1	STAFF LISSE :		
	staff lisse pour faux-plafond suivant emplacement et exécuté conformément au plan de faux plafond, y compris raccordements , finitions, toutes fournitures et toutes sujétions à la bonne finition.		
	Le mètre carré :	m²	140
XI V.2	GORGE :		
	Gorge lumineuse en staff suivant emplacement et exécuté conformément au plan de faux plafond, y compris raccordements , finitions, toutes fournitures et toutes sujétions à la bonne finition.		
	Le mètre linéaire :	ml	45
XI V.3	JOINT CRU :		
	Joint Cru de 20 suivant emplacement et exécuté conformément au plan de faux plafond, y compris raccordements , finitions, toutes fournitures et toutes sujétions à la bonne finition.		
	Le mètre linéaire :	ml	45
-	<u>CHAPITRE -XV- : OUVRAGES DIVERS</u>	-	-
XV. 1	CONSTRUCTION CLOTURE SIMPLE :		

	Construction d'une clôture en brique de 12 tr de hauteur 2,8 m et de largeur 0,2m y compris la démolition de la cloture existante, les fouilles, fondations, béton armé en ciment CPA, briquetage, enduit, enduit griagé pour poteaux, chinage, tête de cloture arrondie et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire :	ml	18
XV. 2	MIROIR ET EQUIPEMENTS POUR SANITAIRES :		
	Miroir pour sanitaires enseignants de 4 mm d'épaisseur bizauté, de 1er choix y compris patte a glace, fixation fourniture des accessoires nécessaires porte savon liquide, et toutes sujétions.		
	Le mètre carré :	m²	2
XV. 3	MAT DE DRAPEAU :		
	Fourniture et pose d'un mat de drapeau en Inox y compris fixation au sol et selon detail de l'architecte avec une Hauteur de 5m		
	L'Unité :	U	2
XV. 4	SKYDOME:		
	Fourniture et pose de Skydôme fixe en plafond Foyer et salle d'exposition y compris fixation, étanchiété dimensions 120x120 .(selon detail de l'architecte)		
	L'Unité :	U	3
XV. 5	ENSEIGNES EN PLEXI :		
	Fourniture et pose des enseignes en plexi lettrage en boitier avec éclairage LED 20x325 y compris alimentation électrique détails et RAL au choix de l'architecte		
	L'Unité :	U	3
XV. 6	BANQUETTES :		
	Construction de banquette en maçonnerie plour la placette et à l'intérieur de l'espace des rencontres Hauteur 45cm et assise 45cm, exécutées suivant détail de l'architecte		
	Le mètre linéaire :	ml	50
XV. 7	REVETEMENT EN BETON CIRE :		

	<p>La couleur, le motif et la finition du vernis sont selon le choix de l'Architecte.</p> <p>Application sur chape en béton d'un système de revêtement de sol en béton ciré protégé par un vernis en polyuréthane étanche à l'eau et perméable à la vapeur d'une épaisseur totale entre 4 à 6 mm.</p> <p>Préparation du support :</p> <p>Le support doit être propre, exempt de poussière, de matières grasses, etc. Toutes les cavités telles que les fissures ou les trous dans le support doivent être correctement remplis.</p> <p>Application d'un primaire d'accrochage :</p> <p>Le support doit être d'abord apprêté avec un apprêt acrylique en 1 à 2 couches, selon l'absorptivité du support.</p> <p>Application de la couche de masse armée :</p> <p>Application d'un mortier de ciment (béton ciré) pré-mélangé, flexible, modifié aux polymères, renforcé de fibres, sans ingrédients corrosifs. Le produit doit être classé comme un mortier PCC R3 pour la réparation du béton, selon la norme EN 1504-3, et comme un matériau de chape de ciment CT-C30-F7-AR2, selon EN 13813. (Pas besoin de renforcement avec des résines) coloré avec des pigments inorganiques.</p> <p>Le produit est appliqué avec une spatule crantée de 10 mm. Un renfort de fibre de verre 160 g/m² est installé sur la surface "peignée", qui est ensuite intégré avec le côté lisse de la truelle, formant une surface relativement uniforme.</p>		
	<p>Application de la couche de finition Vingt-quatre heures plus tard, la surface durcie de la couche de masse armée avec un treillis de fibre de verre est amorcée avec un apprêt acrylique ou poncée si la couche de finition sera exécutée avec le produit à base d'acrylique. Option A) finition avec produits à base de ciment : Tandis que l'apprêt est encore frais (frais sur frais) un mortier de ciment (Béton ciré) pré-mélangé décoratif coloré avec des pigments inorganiques, modifié aux polymères, à grains extra fins est appliqué avec une truelle lisse d'une épaisseur totale d'environ 1 à 2 mm en deux couches. Le produit doit être classé comme un matériau de chape de ciment CT-C25-F6-AR2, selon EN 13813 ou similaire. Après durcissement, il peut être éventuellement poncé, en fonction de l'effet souhaité. Option B) finition avec produits à base d'acrylique pâteux prêt à l'emploi : Après séchage de l'apprêt après au minimum 2 à 3 heures, le produit est appliqué avec une truelle lisse d'une épaisseur d'environ 1,5 mm en 2 couches. Le produit doit être classé comme un matériau de chape SR-B2, 0-AR0, 5-IR1, 7 selon la norme EN13813 ou similaire. .Couleurs RAL machine à teinter.</p>		
	Le mètre carré :	m²	200
XV. 8	CONSTRUCTION CLOTURE AVEC MOTIF FER FORGE ET SOCLE MACONNE :		

	Construction d'une clôture avec solce en brique 40cm et partie haute en fer forgé sefol moèle de l'architecte 140cm hauteur et de largeur 0,2m y compris la démolition de la cloture existante, les fouilles, fondations, béton armé en ciment CPA, briquetage, enduit, chinage, revêtement du socle en marbre kadhel et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire :	ml	32
XV. 9	CONSTRUCTION CLOTURE AMOVIBLE SUR RAILS EN FER FORGE :		
	Construction d'une clôture amovible sur rails en fer forgé selon détail de l'architecte y compris peinture et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire :	ml	20
XV. 10	COUVERTURE EN PANNEAU SANDWICH		
	<p>* Identification de l'acier : nuance S250,S280,S320</p> <p>* Parement externe : -Profil type nervesco 3,35,1000T -Epaisseur 0,4 mm ;0,5mm ;0,6mm;0,7mm</p> <p>* Parement interne : -Profil type à nervuration faible profondeur -Epaisseur 0,4 mm ;0,5mm ;0,6mm;0,7mm</p> <p>*Ame isolante : mousse polyurtéthane rigide sans CFC injectée en continu entre deux parements métalliques. -Masse volumique : 40 kg/ m3 - Conductivité thermique : 0,22 w/m,°C</p> <p>*Assemblage : une nervure male (avec mousse) et une nervure femelle (avec mousse) permettant un assemblage par emboitement ,les nervures males et femelles sont fermés par une bande adhésive</p> <p>*Tolérance sur panneaux : -sur épaisseur :plus au moins,0,3mm -sur largeur :plus au moins 0,5 mm -sur équerrage :plus au moins 0,5mm</p> <p>*Classement de réaction de feu: M2</p> <p>POSE DE PANNEAUX:</p> <p>*Découpage de panneaux : il est recommandé d'utiliser une scie sauteuse électrique.</p> <p>*Fixation des panneaux : les panneaux doivent etre fixés au sommet de chque nervure sur les pannes d'extrémité, sur les pannes intermédiaires la fixation fera une nervure sur deux et de façon décalée . Sur chaque panne intermédiaire,lors de la pose les panneaux doivent etre bien serrés sur la partie longitudinale afin que le joint d'étanchéité à aire remplisse son effet, fourniture et transport et mise en œuvre à l'atelier etsur chantier d'une couverture en panneaux sandwich prélaqué , y compris fournitures ,transport ,façonnage et pose à pieds d'œuvre ,</p>		

	étanchéité complémentaire en mastic aux endroits où l'étanchéité est insuffisante. Les recouvrements, la faitière en panneaux de couverture, la couleur est au choix de l'architecte, et toutes sujétions.		
	Le mètre carré:	m2	50
	<u>CHAPITRE -XVI- : ELECTRICITE</u>		
XV I.1	ÉQUIPEMENT DE COMMANDE ET DE PROTECTION BT		
	Fourniture, transport, déchargement, pose, raccordement et mise en service conformément aux prescriptions de CCTP et plans, des articles suivants y compris enveloppes en métal 20/10° répondre aux exigences des normes EN 61439, CEI 62208 à châssis extractible de type constructeur des équipements de protection, peinture, câblage avec peignes d'alimentation, bornes d'arrivée, cordons, répartiteurs, jeux de barres en cuivre, plastrons, portes, serrures, clés, goulottes, cornet de finition, accessoires de raccordement et de fixation, repérage, identification, mise à la terre, mise au point, et toutes sujétions.		
1.1	Tableau électrique TE-01-Administration		
	L'ensemble:.....	Ens	1
1.2	Tableau électrique TE-02--Foyer d'exposition		
	L'ensemble:.....	Ens	1
1.3	Tableau électrique TE-03-loge gardien		
	L'ensemble:.....	Ens	1
1.4	Tableau de huit 8 commandes		
	L'ensemble:.....	Ens	3
	TOTAL ÉQUIPEMENT DE COMMANDE ET DE PROTECTION BT		
XV I.2	CIRCUITS DIVISIONNAIRES:		
	Fourniture, pose et raccordement conformément au CCTP et aux indications des plans des circuits d'éclairage et prises de courant y compris conduits ignifuge avec guide, conducteurs, boîtes de raccordement, boîtes d'encastrement, petits appareillages, ligne d'alimentation entre coffret électrique et boîte de dérivation, ouverture et rebouchage des saignées dans la maçonnerie ou placoplatre, crochets pour suspension et fixation des luminaires et toutes sujétions.		
2.1	Un (1) point lumineux commandé S.A		
	L'ensemble:.....	Ens	7
2.2	Un (1) point lumineux commandé S.A étanche		
	L'ensemble:.....	Ens	1
2.3	Deux (2) points lumineux commandés D.A		
	L'ensemble:.....	Ens	3
2.4	Deux (2) points lumineux commandés D.A étanche		
	L'ensemble:.....	Ens	1
2.5	Un (1) point lumineux commandé V.V		
	L'ensemble:.....	Ens	3
2.6	Un (1) point lumineux commandé par détecteur de mouvement		
	L'ensemble:.....	Ens	13
2.7	Un (1) point lumineux commandé par B.P		

	L'ensemble:.....	Ens	10
2.8	Un (1) point lumineux commandé par Tableau électrique		
	L'ensemble:.....	Ens	15
2.9	Ajout d'un bouton poussoir lumineux		
	L'ensemble:.....	Ens	27
2.10	Ajout d'un (1) point lumineux		
	L'ensemble:.....	Ens	176
2.11	Prise de courant 2P+T 10/16A-250V		
	L'ensemble:.....	Ens	16
2.12	Prise de courant 2P+T type étanche 10/16A-250V		
	L'ensemble:.....	Ens	2
2.13	Tableaux de deux (2) Prises de courant 2P+T 10/16A-250V complètement équipé		
	L'ensemble:.....	Ens	36
2.14	Boite au sol équipé de six (6) Prises de courant 2P+T 10/16A-250V complètement équipé et 2RJ45		
	L'ensemble:.....	Ens	1
2.15	Tableaux de trois (3) Prises de courant 2P+T 10/16A-250V complètement équipé		
	L'ensemble:.....	Ens	15
2.16	Ligne d'alimentation pour Split en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, prise courant et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	20
2.17	Ligne d'alimentation pour CDI en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	1
2.18	Ligne d'alimentation pour Baie informatique en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	1
2.19	Ligne d'alimentation pour enseigne en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	1
2.20	Prise HDMI pré-connectorisée Equipée de connecteurs femelles pour raccordement rapide à des cordons HDMI standards avec fiches mâles y compris toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	3
2.21	Cordons HDMI standards de 10 mètres avec fiches mâles y compris conduit adéquat et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	3
TOTAL CIRCUITS DIVISIONNAIRES			
XV I.3	DISTRIBUTIONS B.T ET CHEMINS DE CÂBLES:		
	Fourniture, déroulage, pose et raccordement conformément au CCTP et aux indications des plans des câbles de type U1000 RO2V y compris accessoires et toutes sujétions		
3.1	Câble 5x25 mm ²		
	Le mètre linéaire:.....	ML	10
3.2	Câble 5x16 mm ²		
	Le mètre linéaire:.....	ML	40
3.3	Câble 5x10 mm ²		

	Le mètre linéaire:.....	ML	60
3.4	Câble 5x4 mm ² y compris conduit adéquat		
	Le mètre linéaire:.....	ML	50
3.5	Câble 3x2,5 mm ² y compris conduit adéquat		
	Le mètre linéaire:.....	ML	270
3.6	Câble type CR1 2x1,5 mm ² y compris conduit adéquat		
	Le mètre linéaire:.....	ML	50
3.7	Chemin de câbles en acier galvanisé à chaud avec couvercles munis de charnières de dimension 120x50mm à une extrémité «femelle» et une extrémité «mâle» y compris dérivation, coudes, Raccord de réduction, courbe, Té, supports de fixation et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire:.....	ML	60
3.8	Fourniture et pose fourreaux ϕ 21		
	Le mètre linéaire:.....	ML	90
	TOTAL DISTRIBUTIONS B.T ET CHEMINS DE CÂBLES		
XV I.4	LUSTRERIE		
	Fourniture, pose, et raccordement conformément au CCTP, aux normes IEC: 598, LM79, LM80 et TM21 et aux indications des plans des appareils d'éclairage y compris certifications , accessoires, lampes système de fixation et toutes sujétions.		
4.1	Luminaire 1200x300mm à vasque de Corps extra-plat en tôle électro zinguée peint blanc, équipé avec des lampes de type LED de Très grande efficacité lumineuse supérieur à 140 lm/w, avec un Indice de rendu de couleur 4000K .Le luminaire sera alimenté par drivers et sera équiper de 4 barrettes LED avec une puissance total consommé de 4x 12,5w avec durée de vie de 50 000H pour tout les composants électriques de l'appareille (carte led et driver). y compris toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	1
4.2	Luminaire 600x600mm à vasque de Corps extra-plat en tôle électro zinguée peint blanc suspendu avec quatre (4) câbles, équipé avec des lampes de type LED de Très grande efficacité lumineuse supérieur à 140 lm/w, avec un Indice de rendu de couleur 4000K .Le luminaire sera alimenté par drivers et sera équiper de 4 barrettes LED avec une puissance total consommé de 4x 12,5w avec durée de vie de 50 000H pour tout les composants électriques de l'appareille (carte led et driver). y compris toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	39
4.3	Luminaire 600x600mm à vasque de Corps extra-plat en tôle électro zinguée peint blanc , équipé avec des lampes de type LED de Très grande efficacité lumineuse supérieur à 140 lm/w, avec un Indice de rendu de couleur 4000K .Le luminaire sera alimenté par drivers et sera équiper de 4 barrettes LED avec une puissance total consommé de 4x 12,5w avec durée de vie de 50 000H pour tout les composants électriques de l'appareille (carte led et driver). y compris toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	10
4.4	Spot rond type encastré en aluminium peinte en polyester avec lampe en retraits de plus 20mm afin de le rendre invisible de type power LED 6W-12V couleurs chaude 2700K , de durée de vie 50000 heures y compris alimentation (driver) et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	13

4.5	Spot rond type encastré en aluminium peinte en polyester avec lampe en retraitée de plus 20mm afin de le rendre invisible de type power LED 10W-12V couleurs chaude 2700K , de durée de vie 50000 heures y compris alimentation (driver) et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	58
4.6	Applique décoratif étanche IP 66 à éclairage indirect haut et bas (bidirectionnel) antivandale équipé des lampes LED de Flux lumineux 1000 lumens (2x500L) de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	10
4.7	Détecteur de mouvement de type encastré 360° y compris plaque, enjoliveurs et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	13
4.8	Rail pour éclairage tableaux de 10 mètres de longueur équipée de 6 projecteurs LED à refroidissement passif de Flux lumineux 2500 lumens par projecteur (6x2500 L) pour éclairage tableau , de durée de vie des lampes >50000 heures, avec convertisseur intégré dans le corps du projecteur. Le corps de projecteur sera conique en aluminium injecté de Couleur laque microstructurée blanche, la tête du projecteur orientable sur 180° dans le plan horizontal et sur 90° dans le plan vertical et un Réflecteur miroité haut brillant résistant au UV et de deux 2 luminaires T5-28W y compris drivers, connecteurs en plastic, accessoires de fixation, coudes et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	3
4.9	Détecteur de présence de type encastré à double technologie infrarouge et ultrasonique 360° pour allumage et extinction automatiques des luminaires avec Temporisation réglable de 1s à 20 minutes y compris socle, plaque, enjoliveurs et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	5
4.10	Luminaire étanche IP65 classe 2 forme ronde et sans vis apparentes. Fabriqué en matériau de résine résistant aux chocs, stabilisé aux rayons UV, la rouille et anti-corrosion équipé d'une lampe économique 30w-220V couleur chaud		
	L'ensemble:.....	Ens	9
4.11	Suspension décorative avec optiques avancées directs de forme élégante gris équipé des lampes LED 6000 LUMENS de durée de vie minimum 50000 heures (source de lumière et driver), un maintien de flux de 80% à la fin de la durée de vie utile y compris accessoires, drivers, Allumage/Réallumage instantané, Verre de fermeture, réflecteur aluminium, diffuseur en polycarbonate sablé, cache-piton en harmonie avec le corps de l'appareil et toutes sujétions. et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	47
4.12	Un piquet de jardin IP67 résistant contre les chocs IK08 composé d'une coque cylindrique métallique avec piquet rond étanche équipé d'une lampe LED 10w (1200 lumens) de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes, les accessoires de fixation et de réglage, et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	9

4.13	Projecteur extérieur étanche IP66 résistant contre les chocs IK08 de type LED 10000 lumens-220V-50 Hz-4000K en fonderie d'aluminium fabriqué conforme aux normes IEC 60598, IEC 60695, IEC 62031, équipé d'un bloc optique en polycarbonate traité avec un rendement du système complet d'au moins 120 Lumens/Watt, un duré de vie minimum 50000 heures (source de lumière et driver), un maintien de flux de 80% à la fin de la durée de vie utile y compris accessoires lampes, drivers, Allumage/Réallumage instantané, Verre de fermeture blanc trempé thermiquement autonettoyant, connecteurs, accessoires de fixation, système de protection minimum de 10 kV contre les pics de tension ou surtensions afin de protéger le driver et les modules LED et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	2
4.14	Spot au sol rond étanche IP67 résistant contre les chocs IK08 équipé d'une lampe LED 10w (1000 lumens) de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes, les accessoires de fixation et de réglage, et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	6
4.15	Spot encastré rond étanche IP67 à éclairage indirecte pour balisage escalier équipé d'une lampe LED 3w de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes, les accessoires de fixation et de réglage, et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	8
4.16	Projecteur extérieur étanche IP66 résistant contre les chocs IK08 de type LED 3000 lumens-220V-50 Hz en fonderie d'aluminium fabriqué conforme aux normes IEC 60598, IEC 60695, IEC 62031, équipé d'un bloc optique en polycarbonate traité avec un rendement du système complet d'au moins 120 Lumens/Watt, un duré de vie minimum 50000 heures (source de lumière et driver), un maintien de flux de 80% à la fin de la durée de vie utile y compris accessoires lampes, drivers, Allumage/Réallumage instantané, Verre de fermeture blanc trempé thermiquement autonettoyant, connecteurs, accessoires de fixation, système de protection minimum de 10 kV contre les pics de tension ou surtensions afin de protéger le driver et les modules LED et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	2
4.17	Réflecteur optique à rubans leds qui procure un faisceau lumineux asymétrique extensif, avec un rendement lumineux élevé, permettant des illuminations uniformes sans effet de feston équipés de LEDS Ultra-Lumineux assemblées sur support ruban flexible à Face autocollante de largeur 1cm et de hauteur 0,25 cm la quantité des leds sera au minimum 100 LEDS/Mètres de durée de vie 50000 heures. Les embouts seront en aluminium et les joints en silicone, 220 V / 50 Hz . Y compris driver, connecteurs en plastic, connecteurs en câble, accessoires de fixation et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire:.....	ML	20
	TOTAL LUSTRIERIE		
XV I.5	RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ		
	Fourniture, pose et raccordement conformément au CCTP et aux indications des plans d'un bloc autonome d'éclairage de sécurité certifiés NF équipé des lampes type LED, d'une patère de fixation débrochable, d'une plaques de signalisation inscription "SORTIE" en polycarbonate, d'un système de test automatique SATI permettant un test des lampes et		

	des batteries. Le bloc sera à Très faible consommation d'énergie y compris accessoires, fourreautage, câblages et toutes sujétions.		
5.1	Bloc autonome d'éclairage de sécurité 60 lumens autonomie 1h .		
	L'ensemble:.....	Ens	11
5.2	Bloc autonome d'éclairage d'ambiance 300 lumens autonomie 1h .		
	L'ensemble:.....	Ens	12
	TOTAL RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ		
XV I.6	RÉSEAU DE MISE A LA TERRE		
6.1	Fourniture, pose et exécution conformément au CCTP et aux indications des plans d'un réseau de mise à la terre au moyen d'un regard de terre à trois piquets en cuivre de 2 mètres , dérivation de terre pour armoires et coffret électrique, ligne de terre pour les différents équipements techniques, liaison équipotentielle de toutes les masses métalliques des salles bain, salles d'eau(baignoires, siphons métalliques des baignoires..),des canalisation d'eau, gaines de climatisations, chemins de câbles, de tous type de tuyauterie fenêtres métalliques. Dans chaque coffret électrique sera prévu un répartiteur de terre, relié au circuit de terre. Bornes de mesure et de contrôle et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	1
	TOTAL RÉSEAU DE MISE A LA TERRE		
XV I.7	CÂBLAGE STRUCTURE		
	Fourniture, transport et raccordement y compris tous les accessoires de pose, de connexion et toutes sujétions.		
7.1	Câble UTP 4 paires catégorie 6 y compris conduit adéquat non propagateurs de la flamme ϕ 13 et toutes sujétions.		
	Le mètre linéaire:.....	ML	2700
7.2	Prise modulaire RJ45 femelle catégories 6 (utilisée avec prise modulaire mâle à la norme ISO/IEC 8877) y compris plastron, volet de protection, porte étiquette avec couvercle.		
	L'ensemble:.....	Ens	9
7.3	Deux Prises modulaire 2xRJ45 femelle catégories 6 (utilisée avec prise modulaire mâle à la norme ISO/IEC 8877) y compris plastron, volet de protection, porte étiquette avec couvercle.		
	L'ensemble:.....	Ens	16
7.4	Ensemble de panneau de brassage 19" 24 ports RJ45 catégorie 6		
	L'ensemble:.....	Ens	2
7.5	Armoire 27 U de largeur 19 pouces de hauteur 27 U pivotante avec porte frontale transparente (vitrée) verrouillée par clé avec accès par la face avant et face arrière avec Bloc d'alimentation (8 prises 2P+T-10/16A avec détrompeurs) munie d'un disjoncteur, Panneaux passe-fils, Kit de ventilation, plateaux, guide cordon de brassage et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	1
7.6	Patch câble type RJ45 catégorie 6 de longueur 1m moulé à l'usine		
	L'ensemble:.....	Ens	41
7.7	Point d'accès intérieur double fréquence WIFI 300 Mbits/s en faux-plafond, injecteurs POE, l'ensemble dimensionné pour 100 connexions		

	simultanées sur l'ensemble de l'établissement y compris antène intégré et toute sujétions		
	L'unité:	U	6
7.8	Tests d'un point de système de câblage de la catégorie 6 suivant indication du devis descriptif		
	L'unité:	U	68
	TOTAL CÂBLAGE STRUCTURE		
XV I.8	PROTECTION INCENDIE		
	Fourniture, installation, raccordement, contrôle, mise en point et mise en service des équipements suivants conformément aux indications des plans aux spécification des prescriptions techniques et la <u>norme NF</u> y compris toutes sujétions nécessaires.		
8.1	Central de détection incendie type1 adressable de 128 points , à enveloppe métallique de Classe II, avec indice de protection IP 30, résistance contre les chocs IK 05, complètement équipée conforme aux normes NF S 61-936 y compris une unité de gestion d'alarme (UGA) pouvant piloter deux lignes de diffuseurs sonores, ecran couleur avec pictogramme, batterie (12 V / 1.2 Ah), batterie (12 V / 12 Ah), contact d'alarme générale, contact de dérangement, sortie 24 V, sortie pour imprimante, sortie port RS232 pour GTC ou supervision, logiciel de configuration sur PC permet de paramétrer, de lire, traiter l'historique des évènements et de faire la maintenance, accessibilité sur web, menu niveau d'encrassement détecteur, double détection, alarme restreinte, déclenchement de l'évacuation générale, mise en/hors service de tout ou partie de l'installation, mise en essai de tout ou partie de l'installation, historique des essais et des évènements, tableau récapitulatif de l'installation et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	1
8.2	Détecteur optique de fumée adressable Certifié NF EN 54-7 Equipés d'un voyant rouge qui s'allume en cas de détection, d'un système de contrôle de l'encrassement de la chambre, socle et toutes sujétions.		
	L'ensemble:.....	Ens	20
8.3	Déclencheur manuel adressable à membrane déformable		
	L'unité:	U	5
8.4	Avertisseur sonore		
	L'unité:	U	3
8.5	Indicateur d'action		
	L'unité:	U	2
8.6	Un ensemble de fourreaux ICD-6 gris non propagateur de la flamme de diamètre adéquats pour la réalisation de tous le réseau d'alarme incendie.		
	L'ensemble:.....	Ens	1
8.7	Un ensemble de câble multipaires avec écran anti-inductif paire par paire 9/10 mm, Câble type CR1 pour 1 er, dernier point du boucle et sirène permettant ainsi de réaliser toutes les liaisons entre les différents éléments de l'installation et toutes sujétions		
	L'ensemble:.....	Ens	1

8.8	Bloc portes pare-flammes 1 heure (PF 1h) a deux vantaux de largeur 1,40m de hauteur 2,20m et épaisseur de 50 mm y compris cadre bois exotique rouge huisserie en bois exotique, Joints thermogonflants double lèvre, 8 charnières double action protégées finition prépeinte, plaquée bois les portes coupe-feu, équipés de ferme porte et toutes sujétions répondent aux normes de qualité et performance : NF 277, NFS 61-937		
	L'ensemble:.....	Ens	2
8.9	Extincteur portatif à poudre polyvalente ABC 5Kg		
	L'unité:	U	4
8.10	Extincteur portatif CO2 5Kg		
	L'unité:	U	2
TOTAL PROTECTION INCENDIE			
CHAPITRE -XVII- : FLUIDES ET PLOMBERIE			
XV II.1	PRODUCTION ET EMISSION DES FRIGORIES ET DES CALORIES	-	
1.1	SPLIT-SYSTEM PLAFONNIER INVERTER REVERSIBLE:		
	Fourniture et pose de:	-	
	Unité de climatisation Split système inverter type PLAFONNIER carrossé y compris tuyauteries frigorifiques, thermostat de commande par câble, filerie électrique et raccordement entre unité intérieure et unité extérieure. <u>Composants de l'unité intérieure :</u> * Châssis en acier galvanisé. * 2 Ventilateurs centrifuges à entraînement direct à 3 vitesses de ventilation (à sélectionner lors de l'installation). * Filtre lavable à l'arrière de l'unité. * Reprise d'air par le haut <u>Composants de l'unité extérieure :</u> * Ventilateur axial * Compresseur * Batterie à ailettes aluminium et tubes cuivre. * Thermostat d'ambiance. - Conditions de sélection. * Température intérieure =26 °C. * Température extérieure =40 °C. * Température limite de fonctionnement = 46 °C Puissance frigorifique : 10 KW		
	L'unité:	U	7
1.2	SPLIT-SYSTEM MURAL INVERTER REVERSIBLE:		
	Fourniture et pose de:	-	
	Unité de climatisation Split système inverter type MURAL carrossé y compris tuyauteries frigorifique, thermostat de commande par câble, filerie électrique et raccordement entre unité intérieure et unité extérieure. <u>Composants de l'unité intérieure :</u> * Châssis en acier galvanisé. * 2 Ventilateurs centrifuges à entraînement direct à 3 vitesses de ventilation (à sélectionner lors de l'installation).		

	* Filtre lavable à l'arrière de l'unité.		
	* Reprise d'air par le haut		
	Composants de l'unité extérieure :		
	* Ventilateur axial		
	* Compresseur		
	* Batterie à ailettes aluminium et tubes cuivre.		
	* Thermostat d'ambiance.		
	- Conditions de sélection.		
	* Température intérieure =26 °C.		
	* Température extérieure =40 °C.		
	* Température limite de fonctionnement = 46 °C		
	Puissance frigorifique : 24 000 BTU/H		
	L'unité:	U	3
1.3	LIAISONS FRIGORIFIQUES ET ELECTRIQUES :		
	Fourniture et pose de:		
	Tuyauteries supplémentaires de liaisons frigorifiques calorifugées aller et retour et électriques entre les unités intérieures et extérieures y compris protection de l'ensemble en faux plafond et à l'extérieur , charge de fluide frigorigène. et toutes sujétions.	-	
	POUR SPLIT PLAFONNIER		
	Puissance frigorifique : 10 KW		
	Diam GAZ:.....Diam LIQUIDE:.....		
	Cable électrique:.....		
	Le mètre linéaire :	ML	75
1.4	POUR SPLIT MURAL		
	Puissance frigorifique : 24000 BTU/H		
	Diam GAZ:.....Diam LIQUIDE:.....		
	Cable électrique:.....		
	Le mètre linéaire :	ML	20
1.5	ÉVACUATION DES CONDENSATS		
	Fourniture et pose de:		
	Tubes en PVC SOUPLE RENFORCE pour évacuations condensats verticaux ou horizontaux, y compris pièces spéciales de raccordement aux appareils à évacuer, Siphon de récupération des condensats.		
	Tous supports nécessaires seront prévus.		
	Exécution suivant les règles de l'art, toutes sujétions comprises.		
	DN 26		
	Le mètre linéaire :	ML	150
XV II.2	APPAREILS & ROBINETTERIE SANITAIRES		
	Les travaux concernent le déchargement, la manutention dans l'emprise du chantier, la pose et le raccordement.		

	A la charge de l'entreprise aussi, la fourniture des raccords REX pour branchement des robinetteries sanitaires, les coudes à souder et flexibles de raccordement chasse d'eau (wc) le raccordement des vidages, le joint silicone à la pompe sur bordure vasques, toutes sujétions comprises, suivant les règles de l'art.		
	Les raccords et les soudures sont à la charge de l'entreprise.		
2.1	VASQUE		
	Fourniture et pose de:		
	lavabo vasque blanc, à poser sur tablette y compris rosace de recouvrement inox, y compris robinet temporisé à fermeture automatique, bec fixe avec aérateur, tirette, bonde laiton à clapet rentrant, alimentation par flexible inox 350 mm et siphon à culot démontable.		
	L'ensemble :	Ens	5
2.2	WC AVEC BOUTON POUSSOIR		
	Fourniture et pose de:		
	Cuvette WC blanc en céramique fixée au mur y compris bouton poussoir anti vandalisme et rosace de recouvrement inox. y compris sortie wc avec joint à lèvres en néoprène, abbatant double type rigide, accessoires de fixation et toutes sujétions.		
	L'ensemble :	Ens	6
2.3	ROBINET DE PUISAGE		
	Fourniture et pose de:		
	Robinet de puisage à flexible avec rosace et crochet		
	L'ensemble :	Ens	6
XV II.3	POMPE IMMERGEE POUR Puits		
	Fourniture et pose de:		
	Pompée immergée y compris réservoir 100 litres et leur kit		
	Débit = 11 m ³ /h par pompe ; Hmt = 50 mCE		
	Vitesse = tr/mn		
	Marque : Réf :		
	Puissance électrique par pompe :		
	NB : Le pompe doit être équipée de clapet de non-retour		
	Transport, déchargement et manutention au sein du chantier. Raccordements divers, mise en route et toutes sujétions suivant les règles de l'art.		
	L'ensemble :	Ens	1
XV II.4	TUYAUTERIES - VANNERIES - ACCESSOIRES DIVERS CALORIFUGE		
	Fourniture et pose de tuyauteries et canalisations pour divers réseaux d'alimentation désignés ci-après, y compris supports, raccords, toutes pièces spéciales de liaison ; l'exécution des réseaux doit-être conforme aux prescriptions du devis descriptif, toutes sujétions comprises concernant la mise en oeuvre de chaque type de tuyauterie indiquées dans le présent chapitre.		
4.1	Tuyauterie MULTICOUCHE EF/ECS CERTIFICATION CSTB EXIGEE		

	En rouleau pré-gainé par un fourreau isolant pour alimentation particulières encastrés , y compris saignées, protection de la tuyauterie par du mortier de ciment pendant toute la période du chantier.		
	Toutes les dispositions de mise en œuvre décrites au devis descriptif seront appliquées.		
	Exécution suivant les règles de l'art.		
	Fourniture et pose de tubes MULTICOUCHE		
4.1.1	DN 16		
	Le mètre linéaire :	ML	75
4.1.2	DN 25		
	Le mètre linéaire :	ML	25
4.2	Tuyauterie PPR EF		
	Fourniture et pose de :		
	tuyauterie en PPR ALIMENTAIRE STABILISEE reçu un avis technique CSTB SDR 9 du DN20 au DN 75 SDR 7,4 au-delà y compris tous les accessoires, brides éventuelles, réductions, courbes, support contenues soutenu par cornières ou corbeaux, garniture entre tube et supports et toutes sujestions de pose.		
4.2.1	DN32		
	Le mètre linéaire :	ML	40
4.2.2	DN40		
	Le mètre linéaire :	ML	7
4.2.3	DN50		
	Le mètre linéaire :	ML	5
4.2.4	DN63		
	Le mètre linéaire :	ML	10
4.3	NOURRICES CIRCUIT EF /ECS DN25		
	Fourniture, pose et raccordement de nourrices en laiton DN25 équipées de robinets d'arrêt, y compris supports et toutes sujétions.		
4.3.1	Nourrice de 3 départs		
	L'unité :	U	2
4.3.3	Nourrice de 5 départs		
	L'unité :	U	1
4.4	APPAREILLAGES ET ACCESSOIRES DIVERS		
	Fourniture et pose		
4.4.1	VANNES ARRÊT:		
	Vannes à boisseau sphérique à passage intégral pour diamètre 50 et moins pour tubes de diamètres: DN 32		

	L'unité :	U	6
	DN 40		
	L'unité :	U	3
	DN 50		
	L'unité :	U	2
	Vannes à papillon pour diamètre 63 et plus avec brides, contre brides, joints et boulonneries en acier galvanisé.		
	corps en laiton chromé		
	DN 63		
	L'unité :	U	2
4.4.2	ROBINET D'ARROSAGE ENCASTRE DANS UNE BOITE		
	Fourniture et pose		
	Fourniture et pose de robinets d'arrosage et de la boîte d'encastrement, y compris raccord cannelé au nez.		
	Raccordement, conformément aux prescriptions techniques et toutes sujétions		
	DN 20		
	L'unité :	U	2
4.5	TUYAUTERIES EN POLYÉTHYLÈNE		
	Fourniture et pose de tube en polyéthylène Haute densité PN 10, pour réseaux d'eau froide enterrés à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment. Y compris toutes les pièces spéciales de raccordement, les fouilles en tranchées, la protection supérieure et inférieure par couche de sable fin de 10 à 15 cm et le remblaiement conformément aux prescriptions du devis descriptif, y compris traversée par fourreaux en PVC assainissement, et toutes sujétions comprises.		
	Fourniture et pose		
	Fourniture et pose de tube en polyéthylène Haute densité PN 10, pour les réseaux susmentionnés y compris soudure par thermo-fusion, toutes les pièces spéciales de raccordement, conformément aux prescriptions du devis descriptif toutes sujétions comprises.	-	-
	a) Ø 63		
	Le Mètre Linéaire.....	ML	15
	b) Ø 40		
	Le Mètre Linéaire.....	ML	100
	c) Ø 20		
	Le Mètre Linéaire.....	ML	10
XV II.5	ÉVACUATIONS D'EAUX USÉES, VANNES ET EAUX PLUVIALES		
	INDICATIONS GÉNÉRALES :		
	L'ensemble des évacuations d'eaux usées, d'eaux vannes et d'eaux pluviales est à prévoir dans l'emprise du bâtiment qu'il soit en élévation ou en encastré en partie pour rejoindre les réseaux extérieurs.	-	
	Les chutes EU, EV et EP comporteront toutes les pièces spéciales nécessaires à leur mise en oeuvre suivant les règles de l'art, tels que coudes, culottes, réductions, tampons hermétiques de dégorgement et raccords particuliers etc... Leurs fixations en verticale se fera par colliers en PVC à contre partie démontable.		

	Les travaux comprendront tous les supports, percements et ouverture pour passage de tubes à travers les cloisons, les rebouchage des trous après passage des tubes, retouches d'enduit causées par le présent lot et même de peinture, si celui-ci exécute des travaux après le passage du lot peinture.		
	La limite de prestation du présent lot, est le regard sec de connexion se trouvant en attente en bas ou à côté de la chute considérée.		
	L'inobservation de ces remarques et indications par le présent lot entraînera la prise en charge de celui-ci de tous les travaux de reprise quelque soit leur nature.		
	Pour ce qui est des chutes d'eaux pluviales des terrasses, les moignons, platines et gargouilles en plomb seront fournis et posés par le lot G.C. A la charge du présent lot le raccordement aux sorties laissées en attente.		
	A tous les pieds des chutes d'eau pluviales, il sera prévu 2 coudes à 45°.		
	En général, les coudes 90° en bas des chutes sont interdits, l'usage du chalumeau pour les cintrages des petits diamètres sera autorisé à condition d'éviter les malformations et les brûlures.		
	Fourniture et pose	-	
5.1	RESEAU INTERIEUR		
	ÉVACUATIONS PARTICULIÈRES EU, EV CHUTE ET COLLECTEURS en PVC série ASSAINISSEMENT :	-	
	DN 40		
	Le mètre linéaire :	ML	30
	DN 100		
	Le mètre linéaire :	ML	35
	DN 110		
	Le mètre linéaire :	ML	35
	DN 200		
	Le mètre linéaire :	ML	25
XV	DIVERS		
II.6	REGARD DE BRANCHEMENT ET CANALISATION ENTERREES		
	Regard intérieur sous appareils sanitaires ou non en terre pleine, en béton y compris aciers avec enduit intérieur au mortier de ciment, y compris raccordement sur tube P.V.C., y compris tampon amovible de visite en B.A. et trous d'arrivée d'appareils sanitaires sur tampon, simple, y compris celui-ci, finition du radier en cunette suivant détails techniques et toutes sujétions.		
	Dimensions : 40x40 cm, Profondeur moyenne =50 cm		
	L'unité :	U	4
	Dimensions : 60x60 cm, Profondeur moyenne = 70 cm		
	L'unité :	U	2
6.2	REGARD DE BRANCHEMENT ACCESSIBLES		
	Regards de BRANCHEMENT ACCESSIBLES, type préfabriqué parois en béton , y compris aciers avec enduit intérieur en mortier de ciment avec confection de forme de radier suivant détails techniques.		
	Dimensions : 40x40 cm, Profondeur moyenne = 50 cm		

	L'unité :	U	1
6.3	CANALISATIONS ENTERREES EN PVC SÉRIE		
	CANALISATIONS ENTERREES EN PVC SÉRIE assainissement. Fourniture et pose de tuyaux en P.V.C, sans coudes ni cassure pour évacuation des eaux usées, eaux vannes d'épaisseur minimale 3.2 mm, à joint collé, compris fouilles en tranchées et lit de sable de 10 à 15cm, profondeur variant de 50cm à 1,0 m, du niveau fini, remblaiement après recouvrement de 15 cm de sable et toute sujétions pour ouvrage fini		
	DN125		
	Le mètre linéaire :	ML	4
	DN 140		
	Le mètre linéaire :	ML	20
	DN 160		
	Le mètre linéaire :	ML	15
6.4	PLATINES EN PLOMB		
	Fourniture et pose de:		
	Platines et moignons en plomb en terrasse et aux points hauts des chutes EP y compris toutes sujétions		
	Pour DN100		
	L'ensemble :	Ens	4
	Pour DN160		
	L'ensemble :	Ens	4

SECTION 5B : Autres exigences connexes

Outre le tableau des exigences précédent, les soumissionnaires doivent tenir compte des exigences et conditions supplémentaires suivantes, et des services connexes nécessaires pour satisfaire les exigences : *[cochez la condition applicable au présent AO, supprimez l'entière rangée si elle ne s'applique pas aux biens fournis]*

Termes de livraison [INCOTERMS 2010] <i>(veuillez lier ceci au barème de prix)</i>	NA
Adresse exacte de livraison ou du lieu d'installation	Centre Culturel et Touristique Méditerranéen Djerba Houmet Souk
Mode de transport privilégié	NA
Transitaire privilégié par le PNUD, le cas échéant ²	NA
Distribution des documents de transport <i>(si utilisation de transitaire)</i>	NA
Si nécessaire, le dédouanement sera effectué par :	NA
Inspection à l'usine ou avant expédition	NA
Inspection à la livraison	Réception provisoire par l'architecte du projet 6 mois après le démarrage des travaux.
Exigences en matière d'installation	NA
Exigences en matière de tests	NA
Contenu de la formation à l'exploitation et la maintenance	NA
Mise en service	NA
Période de garantie	6 mois après la réception provisoire des travaux
Service d'assistance local	NA
Exigences en matière d'appui technique	NA
Exigences en matière de services après-vente	<input type="checkbox"/> Garantie sur les vices de construction et les défauts de fourniture pour une durée minimale de 6 mois <input type="checkbox"/> Réparation des défauts durant la période de garantie
Conditions de paiement <i>(avance maximale de 20 % du prix total, conformément à la politique du PNUD)</i>	20% du contrat à la réalisation de 20% des travaux ; 30% du contrat à la réalisation de 50% des travaux ; 50% du contrat à la réception provisoire des travaux ;

²*Selon les INCOTERMS indiqués dans l'AO. L'utilisation d'un transitaire privilégié par le PNUD peut être envisagée afin de s'assurer de la bonne connaissance par le transitaire des procédures et des exigences en matière de documentation qui sont applicables au PNUD lors du dédouanement auprès des autorités douanières du pays de destination.*

Conditions de versement du paiement	<input type="checkbox"/> Signature du contrat Et Une caution bancaire de garantie ayant une valeur de 10% du montant du marché est exigée à la signature du contrat ; <input type="checkbox"/> Acceptation écrite des biens basée sur le plein respect des exigences de l'appel d'offres
Toute la documentation, notamment les catalogues, les instructions et les manuels d'exploitation sont dans cette langue	Français

SECTION 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification

Le présent formulaire sert de liste de vérification pour la préparation de votre offre. Veuillez remplir les formulaires de soumission à renvoyer conformément aux instructions se trouvant dans les formulaires et les renvoyer dans le cadre du dépôt de votre offre. Aucune changement apporté au format des formulaires n'est permis est aucun remplacement n'est accepté.

Avant le dépôt de votre offre, veuillez vous assurer qu'elle respecte les instructions en matière de dépôt des offres de la fiche technique 22.

Offre technique :

Avez-vous dûment rempli tous les formulaires de soumission à renvoyer ?	
▪ Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire D : Formulaire de qualification	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire E : Format de l'offre technique/Détail quantitatif estimatif	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire G : Validité de la garantie de soumission	
▪ [Ajouter d'autres formulaires si nécessaire]	<input type="checkbox"/>
Avez-vous fourni les documents requis pour établir votre plein respect des critères d'évaluation dans la section 4 ?	<input type="checkbox"/>

Barème de prix :

▪ Formulaire F : Formulaire de barème de prix	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

La société soussignée propose de fournir les biens et services connexes requis pour [Insérer nom des biens et services] conformément à votre appel d'offres n° [Insérer numéro de référence de l'AO] et à notre offre. Nous déposons par les présentes notre offre qui inclut l'offre technique et le barème de prix.

Notre barème de prix, ci-joint, représente une somme de [Insérer montant en lettres et en chiffres et indiquer la devise].

Nous déclarons par la présente que notre société, ses prestataires de service agréés ou ses filiales et ses employés, notamment les membres de toute coentreprise, tout consortium ou tout partenariat ou les sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat :

- a) Ne font pas l'objet d'interdictions d'achat provenant de l'ONU, notamment, sans s'y limiter, d'interdictions découlant de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU ;
- b) N'ont pas été suspendus, exclus ou autrement désignés comme inéligibles par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale ;
- c) Ne sont sujets à aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 des instructions à destination des soumissionnaires ;
- d) N'emploient pas ou ne prévoient pas d'employer une personne étant ou ayant été membre du personnel de l'ONU au cours de la dernière année si elle a ou a eu des relations d'affaires avec notre société en sa qualité de membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service avec l'ONU (conformément aux restrictions applicables après la cessation de service de l'ONU, publiées dans le document ST/SGB/2006/15) ;
- e) N'ont déclaré aucune faillite, n'ont été impliqués dans aucune faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et n'ont fait l'objet d'aucun jugement ni action légale en cours qui pourrait nuire à leurs opérations dans un futur proche ;
- f) Entreprennent de ne s'engager dans aucune pratique illicite, y compris, sans s'y limiter, dans la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction et toute autre pratique non éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener leurs activités d'une manière qui empêche tout risque financier, opérationnel, pour sa réputation, ou tout autre risque indu pour l'ONU, et nous servons les principes du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et adhérons aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous déclarons que toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente offre sont exactes et nous reconnaissons que toute mauvaise interprétation ou représentation y figurant pourra conduire à notre disqualification ou à des sanctions de la part du PNUD.

Nous proposons de fournir les biens et services connexes conformément aux documents de l'offre, notamment les conditions générales du contrat du PNUD, et au tableau des exigences et des spécifications techniques.

Notre offre est valide et nous oblige pour la période indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute offre reçue.

J'atteste que je suis dûment autorisé par [Insérer nom du soumissionnaire] à signer la présente offre et y être lié si le PNUD l'accepte.

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Signature : _____

[Apposer sceau avec sceau officiel du soumissionnaire]

Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire

Dénomination légale du soumissionnaire	[Compléter]
Adresse légale	[Compléter]
Année d'enregistrement :	[Compléter]
Coordonnées du représentant autorisé du soumissionnaire	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Êtes-vous un fournisseur enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du Portail]
Êtes-vous un fournisseur du PNUD ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du PNUD]
Pays d'activité	[Compléter]
Nombre d'employés à plein temps	[Compléter]
Attestation d'assurance qualité (par exemple ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat pertinent) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une accréditation telle que ISO 14001 ou ISO 14064 ou équivalent en lien avec l'environnement ? (Si oui, fournir une copie du certificat valide) :	[Compléter]
Votre société dispose-t-elle d'une déclaration écrite de sa politique environnementale ? (Si oui, fournir une copie)	[Compléter]
Votre organisation montre-t-elle un engagement important à la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents sur les politiques internes de la société sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou une	[Compléter]

appartenance à des institutions commerciales qui encouragent ces questions ?	
Votre société est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies ?	[Compléter]
Personnes référentes que le PNUD peut contacter pour toute demande d'éclaircissement lors de l'évaluation de l'offre	Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter] Courriel : [Compléter]
Veillez joindre les documents suivants :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profil d'entreprise ne devant <u>pas</u> dépasser 15 pages, ainsi que des brochures et catalogues de produits imprimés se rapportant aux biens et services achetés ▪ Attestation d'incorporation ou d'enregistrement de la société (Registre de commerce) ▪ Attestation d'immatriculation ou de paiement délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales, ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège ▪ Documents d'enregistrement de la raison sociale, le cas échéant ▪ L'agrément du soumissionnaire ▪ Le CV détaillé ainsi que les diplômes du directeur des travaux ▪ Les cartes grises ou engagement de location des véhicules requis ▪ Les états financiers des trois dernières années

Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

À remplir et renvoyer avec votre offre, si celle-ci est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat.

Non	Nom du partenaire et coordonnées (adresse, numéros de téléphone, numéros de fax, courriel)	Part proposée de responsabilités (en %) et type de biens ou de services à fournir
1	[Compléter]	[Compléter]
2	[Compléter]	[Compléter]
3	[Compléter]	[Compléter]

Nom du partenaire principal (disposant de l'autorité pour obliger la coentreprise, le consortium, le partenariat lors du processus d'appel d'offres, et dans le cas où un contrat est attribué, lors de l'exécution du contrat)	[Compléter]
---	-------------

Nous vous joignons une copie du document susréféréncé signé par chaque partenaire, qui détaille la structure juridique possible et la confirmation de l'obligation conjointe et solidaire des membres de ladite coentreprise :

Lettre d'intention de former une coentreprise **OU** accord de coentreprise, de consortium ou de partenariat

Nous confirmons par la présente que si le contrat est attribué, toutes les parties à la coentreprise, au consortium ou au partenariat seront conjointement et solidairement responsables vis-à-vis du PNUD pour le respect des dispositions du contrat.

Nom du partenaire : _____

Nom du partenaire : _____

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Nom du partenaire : _____

Nom du partenaire : _____

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Formulaire D : Formulaire d'éligibilité et de qualification

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

En cas de coentreprise, consortium ou partenariat, à remplir par chaque partenaire.

Antécédents de contrats inexécutés

<input type="checkbox"/> Aucune inexécution de contrat survenue au cours des 3 dernières années			
<input type="checkbox"/> Contrats inexécutés au cours des 3 dernières années			
Année	Partie inexécutée du contrat	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en TND.)
		Nom du client : Adresse du client : Raison(s) de l'inexécution :	

Antécédents de contentieux (notamment contentieux en cours)

<input type="checkbox"/> Aucun contentieux au cours des 3 dernières années			
<input type="checkbox"/> Antécédents de contentieux comme indiqué ci-dessous			
Année du différend	Montant du différend (en dollars É.-U.)	Numéro de contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en TND.)
		Nom du client : Adresse du client : Sujet du différend : Partie à l'origine du différend : Statut du différend : Partie gagnante si réglé :	

Expériences antérieures

Veillez lister uniquement les missions similaires antérieures complétées avec succès au cours des 3 dernières années.

Veillez lister uniquement les missions pour lesquelles le soumissionnaire a traité ou sous-traité légalement pour le client en tant qu'entreprise, ou faisait partie des partenaires du consortium ou de la coentreprise. Les missions complétées par les experts individuels du soumissionnaire qui travaillent à titre personnel ou par l'intermédiaire d'autres sociétés ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des expériences pertinentes du soumissionnaire ou de celles des partenaires ou sous-consultants du soumissionnaire, mais peut être déclarée par les experts dans leur CV. Le soumissionnaire doit être préparé à fournir des éléments concernant l'expérience déclarée en présentant des copies des documents et références appropriés à la demande du PNUD.

Nom du projet et pays d'affectation	Coordonnées du client et de la personne référente	Valeur du contrat	Période d'activité et statut	Types d'activités entreprises

Les soumissionnaires peuvent également joindre leur propre fiche de projet accompagnée de plus de détails au regard des missions ci-dessus.

Ci-joint, les déclarations de performance satisfaisante de la part des trois (3) premiers clients, ou plus.

Situation financière

Chiffre d'affaires des 3 dernières années	Année	TND.
	Année	TND.
	Année	TND.
Dernière cote de crédit (le cas échéant), indiquer la source		

Informations financières En TND	Informations collectées au cours des 3 dernières années		
	Année 1	Année 2	Année 3
	<i>Informations provenant du bilan</i>		
Actifs totaux			
Obligations totales			
Actifs actuels			
Obligations actuelles			
	<i>Informations provenant de la déclaration de revenus</i>		
Recettes totales et brutes			
Profits avant impôts			

Profit net			
Ratio actuel			

Ci-joint, les copies des états financiers vérifiés (bilans, notamment toutes les notes connexes et déclarations de revenus) pour les années requises ci-dessus, conformes aux conditions suivantes :

- a) Doivent représenter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à la coentreprise et non de sociétés sœurs ou de la société mère ;
- b) Les états financiers collectés doivent être vérifiés par un comptable public certifié
- c) Les états financiers collectés doivent correspondre aux périodes comptables déjà complétées et vérifiées. Aucune déclaration se rapportant à des périodes partielles ne sera acceptée.

Formulaire E : Format de l'offre technique

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

L'offre du soumissionnaire doit être organisée de manière à suivre le format de l'offre technique. S'il est exigé ou demandé de la part du soumissionnaire que ce dernier adopte une approche précise, celui-ci ne doit pas seulement déclarer son acceptation, mais également décrire la manière dont il compte respecter les exigences. Si une réponse descriptive est exigée et que le soumissionnaire ne la fournit pas, son offre sera déclarée non conforme.

SECTION 1 : Qualification, capacités et expérience du soumissionnaire

- 1.1 Capacités organisationnelles générales qui sont susceptibles d'influer sur la mise en œuvre : structure de gestion, stabilité financière et capacités de financement des projets, contrôles de la gestion des projets, mesure dans laquelle les travaux seraient sous-traités (le cas échéant, fournir des détails).
- 1.2 Pertinence des connaissances et expérience spécialisées au sujet d'engagements similaires pris dans la région ou le pays.
- 1.3 Procédures d'assurance qualité et mesures d'atténuation des risques.
- 1.4 Engagement de l'organisation à la durabilité.

SECTION 2 : Portée des prestations à fournir, spécifications techniques et services connexes

La présente section doit démontrer que le soumissionnaire se conforme aux spécifications en identifiant les éléments spécifiques proposés, en répondant aux exigences point par point, comme indiqué, en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées, et en montrant de quelle manière l'offre respecte ou dépasse les exigences ou spécifications. Tous les aspects importants doivent être traités au moyen de détails suffisants.

- 2.1 Une description détaillée de la manière dont le soumissionnaire fournira les biens et services requis, en gardant à l'esprit le caractère approprié des conditions locales et de l'environnement du projet. Détails sur la manière dont les différents éléments de service seront organisés, contrôlés et livrés.
- 2.2 Indiquer si des travaux seront sous-traités, à qui, dans quel pourcentage des exigences, pour quelles raisons, les rôles proposés des sous-traitants et la manière dont l'ensemble des personnes feront fonctionner l'équipe.
- 2.3 L'offre doit également comprendre des détails au sujet des dispositifs d'examen de l'assurance qualité et de l'assurance technique interne du soumissionnaire.
- 2.4 Le plan de mise en œuvre, notamment un diagramme de Gantt ou un échancier de projet indiquant le déroulement détaillé des activités qui seront entreprises et leur calendrier respectif.
- 2.5 Montrer la manière dont vous prévoyez d'intégrer des mesures de durabilité à l'exécution du contrat.

Les services et exigences connexes telles que l'installation, la formation et les services après-vente doivent également être listés, comme exigé.

Biens et services à fournir Spécifications techniques	Respect des spécifications techniques		Date de livraison <i>(confirmer que vous vous y conformez ou indiquer votre date de livraison)</i>	Observations
	Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(indiquer divergences)</i>		
Exécution de tous les éléments du marché tel que spécifiés dans la section 5a du présent document				
Fournir le matériel requis				
Disponibilité du personnel clé requis				

Autres services et exigences connexes <i>(sur la base des informations fournies dans la section 5b)</i>	Respect des exigences		Détails ou observations au sujet des exigences connexes
	Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer <i>(indiquer divergences)</i>	
Les conditions de livraison (Réception provisoire : 6 mois après le démarrage des travaux)			
- Garantie sur les vices de construction et les défauts de fourniture pour une durée minimale de 6 mois - Réparation des défauts durant la période de garantie			
Acceptation des conditions générales des contrats de travaux du PNUD			
Validité de l'offre de prix			

SECTION 3 : Structure de gestion et personnel essentiel

- 3.1 Décrire la méthode de direction générale en matière de planification et d'exécution du contrat. Inclure un tableau d'organisation pour la gestion du projet en décrivant la relation entre les postes et désignations clés. Fournir une feuille de calcul pour montrer les activités de chaque catégorie de personnel ainsi que le temps alloué à leur implication.
- 3.2 Fournir les CV des membres du personnel essentiel qui sera employé pour soutenir la mise en œuvre de ce projet en utilisant le format ci-dessous. Les CV doivent montrer les qualifications dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services.

Format du CV pour les membres du personnel essentiel proposés

Nom du membre du personnel	[insérer]
Poste pour cette mission	[insérer]
Nationalité	[insérer]
Compétences linguistiques	[insérer]
Formation/Qualifications	<i>[Résumer formations à l'université ou autre formation spécialisée du membre du personnel en indiquant les noms des établissements d'enseignement, les dates et les diplômes ou qualifications obtenus]</i>
	[insérer]
Certifications professionnelles	<i>[Fournir des détails des certifications professionnelles dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services]</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom de l'établissement : [insérer] ▪ Date de certification : [insérer]
Emploi/Expérience	<i>[Lister tous les postes occupés par le membre du personnel (en commençant par le poste actuel, par ordre chronologique inversé) en indiquant les dates, noms des organismes, nom du poste occupé et lieu de l'emploi. En ce qui concerne l'expérience accumulée au cours des cinq dernières années, détailler le type d'activités entreprises, le degré de responsabilités, le lieu des affectations et toute autre information ou expérience professionnelle considérée comme pertinente dans ce cadre]</i>
	[insérer]
Références	<i>[Fournir noms, adresses, numéro de téléphone et courriel pour deux (2) références]</i>
	Référence 1 : [insérer] Référence 2 : [insérer]

J'atteste que les renseignements donnés ci-dessus décrivent correctement, à ma connaissance, mes qualifications, expériences, et d'autres informations pertinentes à mon sujet.

Signature du membre du personnel

Date (jour/mois/année)

Formulaire F : Formulaire de barème de prix

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date :	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix conformément au format ci-dessous. Le barème de prix doit indiquer la répartition détaillée des coûts de tous les biens et services connexes à fournir. Des chiffres séparés doivent être fournis pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnels, le cas échéant.

Toute estimation de frais remboursables, tels que les déplacements d'experts et les frais et débours divers, doit être indiquée séparément.

Langue de l'offre : [Insérer devise]

Barème de prix

N° Art	Désignations des Ouvrages et Prix Unitaires (en toutes lettres H.T)	U	QUAN TITE	PRIX UNIT. HT	TOTAL H.T
I	<u>CHAPITRE -I- : DEMOLITION</u>	-	-	-
I.1	ARRACHAGE, TAILLAGE D'ARBRE ET DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE:				
	<p>Ce prix rémunère au forfait, l'arrachage et le taillage d'arbres existants plus le décapage de la terre végétale, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élimination manuelle ou mécanique, l'arrachage et la coupe totale d'un arbre - Les travaux seront conduits de manière à éviter toute détérioration des éléments à conserver (les réseaux existants et les murs et clôtures mitoyens) ; - La prise en compte et le respect des normes de sécurité ; - Décapage de terre végétale et nettoyage sur une épaisseur moyenne de 0,20m y compris chargement , dépose et arrachage des racines d'arbres existantes en profondeur au niveau des fouilles, bloc de béton ou roche etc, - La remise en état du terrain <p>Y compris le chargement, le transport et l'évacuation des souches et résidus, ordures et dépôts divers et déchargement du produit de décapage à la décharge publique et toutes sujétions</p>				
	Forfaitaire :	FF	1
I.2	DEPOSE MENUISERIE EN BOIS, METALLIQUE ET ALUMINIUM :				
	Dépose des menuiseries en bois, métalliques cadres et bâti de toutes dimensions, châssis fixes, y compris remise à l'administration du centre de tout produit dédié à la conservation et toutes sujétions. Y compris transport et				

	déchargement du produit de décapage à la décharge publique et toutes sujétions				
	Forfaitaire :	FF	1
I.3	DECAPAGE D'ENDUIT :				
	Décapage d'enduit sur murs extérieurs, intérieurs, sous plafond et faïence de toutes natures et à toutes hauteurs, restauration des parties endommagés de la masse non intéressé pendant la démolition y compris accès à l'oeuvre évacuation des gravois à la décharge publique et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m 2	350
I.4	DEPOSE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES :				
	Dépose avec soins des installations électriques , y compris dépose des câbles, transport à la décharge publique et toutes sujétions.				
	Forfaitaire :	FF	1
I.5	DEPOSE PLINTHES :				
	Décapage de plinthe existante et de mortier y compris chargement et transport à la décharge publique avec la restauration des parties endommagées de la masse pendant la démolition et toutes sujétions.				
	Forfaitaire :	FF	1
I.6	DECAPAGE CARRELAGE :				
	Décapage du carrelage de tous types. Les gravats et les déchets seront transportés à la décharge publique et toutes sujétions.				
	Forfaitaire :	FF	1
I.7	DECAPAGE L'ETANCHEITE ET ENDUIT DE RAVOIRAGE :				
	Décapage soigné de l'étanchéité, enduit de ravaoirage, évacuation des gravats à la décharge publique, et toutes sujétions. Toute dégradation du bâtiment existant, engendrée par cette opération est à la charge de l'entreprise				
	Le mètre carré :	m 2	565
I.8	DEMOLITION DE LA CHAPE EN BETON ARME :				
	Démolition de la chape en béton armé et trottoire, dessouchage, incinérations des racines ou élément en béton armé ou autre s'il y a lieu, y compris déblai, excavation des terrains existants sur 40 cm de profondeur , arrosage, compactage à 95 % de l'O.P.M, évacuation des terres excédentaires et résidus à la décharge publique et toutes sujétions de protection des ouvrages existants.. les gravats et les déchets seront transportés à la décharge publique et toutes sujétions.				

	Le mètre carré :	m 2	260
I.9	DESINSTALLATION DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES EXISTANTES :				
	Dépose et désinstallation de décente des eaux pluviales P.V.C et tous type de fixation existantes y compris moignon et transport des déchets à la décharge publique et toutes sujétions.				
	Forfaitaire :	FF	1
I.10	DEMOLITION BLOC SANITAIRES EXISTANT ET BATIMENT COTE MEDIATHEQUE				
	Démolition du bloc existant y compris : - démolition des murs de toute nature et épaisseur - décapage de carrelage au sols et murs de toute nature et à toute hauteur - démolition de la chape existante - dépose des équipements sanitaires existantes cuvete monobloc, lave main, evier et tous les accessoires sanitaires raccordement installation et évacuataion existante - dépose des équipements électriques - dépose de la menuiserie bois et métallique de toute dimensions y compris accès au site de stockage ; remise à l'administration du centre et toutes sujétions.				
	Forfaitaire :	FF	1
I.11	DEMOLITION DES MURS				
	Démolition des murs existant selon plan de l'architecte y compris : - démolition des murs de toute nature et épaisseur y compris accès au site de stockage et toutes sujétions.				
	Forfaitaire :	FF	1
II	<u>CHAPITRE -II- : TERRASSEMENT</u>			
II.1	DECAPAGE TERRE VEGETALE e=20cm				
	Décapage terre végétale pour une couche de 20cm y compris répardage et nétoyage et toutes sujestions.				
	le mètre cube:	m 3	650
II.2	FOUILLE EN PUIITS :				
	Dans toutes natures de terrain y compris maçonnerie de moellon ou gros béton et les étais à l'épuisement s'il y a lieu, dressement des parois et des fonds, pompage, chargement,transport, déchargement, répardage aux déhargs publiques, remblaiement des parties de fouilles non occupées par le béton en sable d'oued criblé mis en œuvre par couches de 0,20 m d'épaisseur: a) de 0,00 à 2m de profondeur				
	le mètre cube:.....	m 3	70
II.3	FOUILLE EN RIGOLES de 0,00 à 1,00m de				

	profondeur,mise en œuvre dans les même conditions que l'article précédent et toutes sujétions.				
	le mètre cube :.....	m 3	15
II.4	REMBLAI D' APPORT SOUS CHAPE ARMEE:				
	en terre d'apport sélectionné jugée comme saine et ne contenant absolument pas de gypse y compris compactage,réglage,arrosage et toutes sujétions.				
	Le mètre cube:.....	m 3	700
III	<u>BETON ARME ET BETONS DEIVERS</u>		-	
	Tous les ouvrages en béton armé, gros béton et plancher s'entendent à la fourniture et mise en œuvre avec accès à l'œuvre à toutes profondeurs et à toutes hauteurs pour grandes et petites surfaces,droites ou courbées, y compris fourniture, confection et pose des aciers,échafaudages, coffrage et décoffrages,vibrages et toutes sujétions.				
III. 1	BETON DE PROPLETE,				
	sous ouvrages en bétonarmé,de 5cm d'épaisseur,en béton dosé à 175kg de ciment type I classe 42,5 par mètre cube mis en œuvre,y compris fourniture,confection et mise en toutes sujétions.				
	Le mètre cube :.....	m 3	8
III. 2	GROS BETON DE FONDATION				
	type I classe 42,5 dosé à 300kg/m3,compris fourniture ,confection,mise en œuvre à toutes profondeurs,étayage si nécessaire,pilonnage par couches de 0,20m d'épaisseur réglage, accès à l'œuvre et toutes sujétions.				
	Le mètre cube:.....	m 3	100
III. 3	BETON ARME EN FONDATION en béton de ciment HRS				
	type I classe 42,5 dosé à 350kg/m3, pour semelles, rampes longrines,chainages,voiles,etc..compris coffrage.L'article comprend la fourniture,la confection,pose et calage des armatures en acier.il comprend aussi la fourniture, confection et mise en œuvre du béton,vibrage mécanique, accès à l'œuvre adjuvant s'il y a lieu à toutes profondeurs décoffrage et toutes sujétions (y compris isorel mou de 2				

	cm d'épaisseur au droit des joints)				
	le mètre cube :.....	m 3	60
III. 4	BETON ARME EN ELEVATION				
	en béton de ciment type I class 42,5 N dosé à 350kg/m ³ , utilisé pour tout ouvrage en élévation : poteaux, linteaux, poutre, raidisseurs, escaliers voiles, chainages, acrotère, ... etc, compris, coffrage, fourniture, confection, pose et calage des armatures en acier, fourniture, confection et mise en œuvre du béton, vibrage mécanique, accès à l'œuvre à toutes hauteurs et toutes sujétions (y compris isorel)				
	le mètre cube :.....	m 3	20
III. 5	BETON BANCHE				
	en béton de ciment type I class 42,5 N dosé à 250kg/m ³ , utilisé pour soubassement y compris fourniture, confection, pose et calage des armatures en acier, fourniture, confection et mise en œuvre du béton, vibrage mécanique, accès à l'œuvre à toutes hauteurs et toutes sujétions				
	le mètre cube :.....	m 3	10
III. 6	PLANCHER EN HOURDIS DE(16+5):				
	plancher en hourdis de 30 cm avec chape armée de 6cm d'épaisseur en béton armé dosé à 350kg /m ³ de béton de ciment type I classe 42,5 N .mis en œuvre, conformément aux plans de béton armé y compris coffrage, toutes fournitures, étais, fournitures et mise en place des hourdis , fournitures et confection et confection des aciers pour chape et nervures, coulage et vibrage mécanique du béton, accès à œuvre à toutes les hauteurs, décoffrage et toutes sujétions.				
	Le mètre carré:.....	m 2	200
III. 7	CHAPE ARMEE				
	Epaisseur 15cm en béton armé dosé à 350kg de ciment type I classe 42,5 par m ³ de béton, avec couche bouchardée de 3cm d'épaisseur , traitée avec liant hydraulique suivant notice technique et après approbation du bureau de contrôle, y compris fourniture, confection, pose des aciers conformément aux plans de béton armé, fourniture confection et coulage du béton, accès à l'œuvre et toutes sujétions.				

	Le mètre carré:.....	m 2	750
III. 8	FILM POLYANE				
	SOUS chape armée y compris compactage,réglage,arrosage et toutes sujétions.				
	Le mètre carré:.....	m 2	750
III. 9	CUVELAGE				
	application de deux couches croisées d'épaisseur 4mm chacune. constituée de mortier gaché, produit étanche et de résine. y compris nettoyage et toutes sujestions				
	Le mètre carré:.....	m 2	10
-	<u>CHAPITRE -IV- : MACONNERIE</u>	-	-	-
IV. 1	CLOISON DITES DE 10 CM :				
	Exécution de cloison de 0,10 m d'épaisseur finie en briques creuses de 6 trous plâtrières posées sur chant, hourdées au mortier N°6 y compris mise en œuvre, fournitures et toutes sujétions				
	Le mètre carré :	m²	50
IV. 2	CLOISON DITES DE 20 CM :				
	Cloison de 0,20 m en briques de 12, hourdées au mortier N°6 y compris mise en œuvre, fournitures et toutes sujétions				
	Le mètre carré :	m²	100
IV. 3	DOUBLE CLOISON DITES DE 35 CM :				
	Cloison en briques 20+10 , compris mise en œuvre, fournitures et toutes sujétions				
	Le mètre carré :	m²	250
-	<u>CHAPITRE -V- : ENDUITS</u>	-	-	-
V.1	ENDUIT INTERIEUR SUR MUR :				
	Enduit intérieur sur mur et cloison de 0.015m d'épaisseur exécuté en deux couches La 1ère couche au mortier N°1 fouété dosé à 500 Kg de ciment/m3 de mortier la 2émé couche au mortier N°4 dosé à 200 Kg de ciment et 250 Kg de chaux pour m3 de mortier finement frotassé y compris main d'oeuvre confection des arrêtes et jeux d'enduits et grillages au droit des ouvrages en B A et la maconnerie avec un dépassement de 10 cm de chaque coté et toutes sujetions .				
	Le mètre carré :	m²	1100
V.2	ENDUIT EXTERIEUR SUR MUR :				

	Enduit extérieur sur mur et murette de 25mm d'épaisseur moyenne totale sur surfaces planes ou courbes et avec joint creux exécutés en trois couches : y compris grillage au droit de ouvrages en BA et la maçonnerie - La 1ère couche constituée par un crépis au mortier dosé à 500 Kg de ciment/m3 - La 2ème couche de 10 mm d'épais. constituée par un mortier N°3 un dosé à 200 Kg de ciment et 125 KG de chaux par m3 de mortier. - La 3ème couche de 10 mm constituée par un mortier dosé à 200 Kg de ciment et de 250kg de chaux hyd par m3 de sable finement tamisé étendue à la truelle et soigneusement frottée. y compris enlèvement des repère, arrêtes vives ou arrondi au ciment, main d'oeuvre, et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	300
V.3	ENDUIT SOUS-PLAFOND :				
	enduits intérieurs sur plafonds en deux couches de 15 mm d'épaisseur , 1ère couche sera constituée par un coulis au mortier de ciment ,dosé à 500 kg de ciment, 2ème au mortier bâtard dosé à 200 kg de ciment et 200 kg de chaux par m3 de sable finement frottée pour plafonds plats ou courbes , compris toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	120
V.4	ENDUIT GRILLAGE :				
	Enduit grillagé fourniture et pose d'un grillage à mailles hexagonales de 2,5 m/m y compris agrafes de fixations en acier galvanisé, coupe, chute, mise en oeuvre à toute hauteur exécuté entre toutes ouvrages béton et maçonnerie, épaisseur selon le type d'enduit demandé				
	Le mètre carré :	m²	150
V.5	REPRISE D'ENDUIT :				
	sur murs, murettes, cloisons, ouvrages en B.A. ou en moellon etc...y compris repiquage des fissures décapage des enduits, enduit y compris transport et évacuation des déchet à la décharge publique nettoyage des emprises. Traitement et renforcement par des tiges en acier et du grillage à mailles hexagonales pour toutes surfaces planes ou courbes. Enduit en trois couches de 0,025m d'épaisseur totale. La première couche constituée par un coulis au mortier de ciment n°9 fortement projetée mélangé avec un adjuvant approprié dosage selon notice du fabricant, la deuxième couche au mortier bâtard n°5 de 0,010m d'épaisseur, fouettée à la truelle, dressée à la règle et peignée. La troisième est une couche au mortier de chaux n°3 dressée à la règle sur des repères et finement frottée, y compris arêtes vives au ciment et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	350
-	<u>CHAPITRE -VI- : ETANCHEITE</u>	-	-	-
VI.1	FORME DE PENTE :				

	Forme de pente sur terrasse en béton dosé à 350kg/m3de ciment CEMI 42,5. Epaisseur de 4 à 20 cm ,parfaitement dressée compris chape de ravaillage au mortier de ciment dosé à 400 kg , de 2 cm d'épaisseur , parfaitement tirée à la règle et frottassée ,y compris réglage des pentes et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	240
VI. 2	ETANCHEITE :				
	Etanchéité mono couche à double armature sur terrasse et constituée comme suit: -une application à la brosse d'une émulsion bitumineuse à raison de 300gr/m2 minimum -la pose d'un mono couche préfabriqué à double armature posé en adhérence par soudure à la flamme et prolongé sur les relevés sur une hauteur de 10 cm . -les recouvrements seront soudés au chalumeau et biseautés,ils auront 10 cm de largeur minimum. - la pose d'une équerre de renfort soudée à la flamme,l'aile en appui sur les parties courantes sera de 10 cm, l'aile en relevé de 20 à 40 cm min -les travaux de protection seront exécutés 20 jours après ceux de l'étanchéité. -la protection de l'etanchéité en deux couches croisées de vernis, y compris fourniture, main d'oeuvre et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	550
VII .3	ENDUIT DE RAVOIRAGE :				
	Enduit de ravaillage au mortier de ciment dosé à 400 kg , de 2 cm d'épaisseur , parfaitement tirée à la règle et frottassée ,y compris réglage des pentes et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	550
-	<u>CHAPITRE -VII- : JOINTS</u>	-	-	-
VII .1	JOINT DE DILATATION VERTICAL :				
	fourniture et pose de mastic polyuréthane à bas module d'élasticité y compris le fond de joints cylindrique ou plats avec couvre joint métallique, N.B/ l'entreprise doit présenter le catalogue et le document technique du fournisseur pour approbation avant le commencement des travaux.				
	Le mètre linéaire :	ml	20
VII .2	JOINT DE DILATATION HORIZONTAL :				
	fourniture et pose de mastic polyuréthane coulable par joint au sol y compris fond de joint, préparation du support, couvre joint de dilatation en T d'aluminium anodisé, y compris saignée au niveau du mur existant et la mise en place d'une brique plâtrière le tout conformément au détail.				
	Le mètre linéaire :	ml	20
-	<u>CHAPITRE -VIII- : VRD</u>	-	-	-

VII I.1	CANIVEAU CENTRAL CS2 :				
	Fourniture et mise en œuvre des matériaux conformément aux plans d'exécution, y compris mise en place de la couche d'assise en béton de propreté, jointement, raccordement aux ouvrages existants, piquetage, nivellement, implantation et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire :	ml	150
VII I.2	BORDURE T2 :				
	Fourniture et pose des bordures T2 en béton préfabriqué , bord arrondi posée sur lit en béton de propreté (35x10cm ép) dosé à 250kg/m3 , butée centrale en béton dosé à 250kg/m3 dans les parties supérieures arrondies (l'intervalle bas entre bordures est laissé vide pour drainer l'eau vers l'extérieur, y compris nivellement et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire :	ml	140
VII I.3	BORDURE CC1 :				
	Fourniture et mise en œuvre des matériaux conformément aux plans d'exécution, y compris mise en place de la couche d'assise en béton de propreté, jointement, raccordement aux ouvrages existants, piquetage, nivellement, implantation et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire :	ml	50
VII I.4	REGARD A GRILLE :				
	Fourniture et pose de regard à grille en béton armé dosé à 350Kg/m3 de ciment HRS y compris la mise en œuvre des matériaux conformément aux plans d'exécution remblaiement et évacuation des excédents de déblai fourniture et mise en place du cadre de grille d'égout concave en fonte série lourde tompon en fonte et toutes sujétions.				
	L'Unité :	U	4
VII I.5	REGARD EN BETON ARME NON VISITABLE :				
	Fourniture, transport et mise en œuvre de regard en béton armé non visitable sous appareilles sanitaire y compris radier dosé à 350 Kg/m3 et d'épaisseur 10 cm et toutes sujétions				
	a) Dimensions 30 x 30 cm				
	L'Unité :	U	12
	b) Dimensions 80 x 40 cm				
	L'Unité :	U	5
VII I.6	REGARD SIPHOIDALE :				
	Regard spiroïdale 60*80 en béton armé, y compris fouilles, radier, voiles, tampons, cadre et contre cadre en cornière, enduit à l'intérieur, anneau de levage, la bonne finition et toutes sujétions. (La profondeur est tributaire de la canalisation enterrée)				

	L'Unité :	U	2
VII I.7	SIPHON DE SOL :				
	Fourniture et pose de siphon de sol en aluminium y compris toutes sujétions des dimensions 15x15 cm				
	L'Unité :	U	12
VII I.8	CANALISATION ENTEREE :				
	Canalisation enterrée à 0.80 m de profondeur en PVC, type assainissement, y compris fouilles, pose, raccordement, enrobage en sable criblé de 10 cm d'épaisseur tout au tour de la canalisation, remblais, remise en état des lieux, pièces spéciales, colles et toutes sujétions.				
	a) DN 40				
	L'Unité :	U	14
	b) DN 125				
	L'Unité :	U	14
	c) DN 140				
	L'Unité :	U	5
	d) DN 160				
	L'Unité :	U	12
	e) DN 200				
	L'Unité :	U	24
VII I.9	RACCORDEMENT VERS REGARD EXISTANT :				
	Raccordement de conduites de tous types quelque soit le diamètre sur regard existant de toutes profondeurs y compris exécution des réservations pour conduites jointement étanche nettoyage du regard conformément au CCTP et toutes sujétions.				
	L'Unité :	U	2
	<u>CHAPITRE -IX- : REVETEMENTS</u>	-	-	-
IX. 1	REVETEMENT EN MARBRE THALA 3 CM :				
	Fourniture et pose de revêtement en marbre Thala de 3 cm d'épaisseur posé à bain de mortier compris coupe fourniture, ponçage et lustrage, raccordement d'enduits à tout emplacement et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m ²	200
IX. 2	APPUI DE FENETRES EN MARBRE THALA 2 CM :				
	Fourniture et pose d'Appuis de fenêtre en marbre de Thala de 2 cm avec socle en béton légèrement armé de 5 cm d'épaisseur y compris pente en mortier de préparation du support et toutes sujétions .				
	Le mètre carré :	m ²	47

IX. 3	CARRELAGE GRANITO MOSAIQUE DE 25X25 :				
	Fourniture et pose de carrelage granito mosaïque de 25x25 de 1er choix posé à joints vides à bain de mortier bâtard n°5 sur lit de sable criblé, sans plus value pour appareillage en damier ou pose linéaire, y compris préparation du socle, remplissage des joints par un coulis de ciment super blanc, nettoyage, ponçage et lustrage à la machine et toutes sujétions. Les carreaux seront de 1er choix suite à remise d'échantillon et approbation par l'Architecte				
	Le mètre carré :	m²	240
IX. 4	PONCAGE ET LUSTRAGE :				
	Remplissage des joints par un coulis de ciment super blanc, nettoyage, ponçage et lustrage à la machine et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	500
IX. 5	GRES DANS LA MASSE ANTIDERAPANT :				
	fourniture et pose de grès dans la masse antidérapant (type stonewhite 40x40 ou similaire équivalent) de dimensions 40x40 posé au mortier y/c chape en béton, enduit de ravaillage et ciment colle de pose, coupe, joint au mortier de carreau joint près à l'emploi teinté (couleur au choix de l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	40
IX. 6	PLINTHE :				
	Plinthe en grès motif parquet premier choix de 0,07 m de hauteur posées à bain de mortier dosé à 500 kg de ciment à fleur d'enduit compris coupes, angles rentrant et sortant, les joints coulés au ciment blanc pur (couleur au choix de l'architecte) et toutes sujétions				
	Le mètre linéaire :	ml	220
IX. 7	REVETEMENT MURAL POUR SANITAIRES :				
	Revêtement en faïence ou grès couleur vert, Bleu et blanc avec motifs antiques dimension 20x20cm, posé à joints serrés au mortier de ciment, y compris couche d'accrochage, enduit de support, mortier de pose, coupes, fourniture, ravaillage des joints au coulis de ciment blanc, baguettes aux angles avec couleur au choix de l'architecte, raccords à l'enduit, nettoyage et toutes sujétions pour la bonne finition. N.B : échantillon à approuver par l'architecte.				
	Le mètre carré :	m²	80
IX. 8	CARREAUX ANTIDERAPANTS POUR JOINTS DE LA PLACETTE :				

	fourniture et pose des dallots 10x10 (ou similaire équivalents) pour motifs dans la cour principale posé au mortier y/c chape en béton, enduit de ravaillage et ciment colle de pose, coupe , joint au mortier de carreau joint près à l'emploi (échantillon à approuver par l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	55
IX. 9	CARREAUX DECORATIF MOTIF ANTIQUE COLONIAL (couleur BLEU ET GRIS) 8X8 :				
	fourniture et pose des carreaux de dimension 8x8cm avec motifs antiques coloniaux de couleur bleu et gris dans les Halls d'honneur au mortier y/c chape en béton, enduit de ravaillage et ciment colle de pose, coupe , joint au mortier de carreau joint près à l'emploi (échantillon à approuver par l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	32
IX. 10	DALLES 40X40 EN GALET D'OUED POUR REVÊTEMENT DE LA PLACETTE :				
	fourniture et pose des Dalles Galet d'oued mosaïque 40x40 ép 50mm (ou similaire équivalents) pour motifs dans la cour principale posé au mortier y/c chape en béton, enduit de ravaillage et ciment colle de pose, coupe , joint au mortier de carreau joint près à l'emploi (échantillon à approuver par l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	420
IX. 11	REVETEMENT EN MARBRE BLANC 2 CM POUR SOUBASSEMENT :				
	Fourniture et pose de revêtement en marbre BLANC de 1,5 cm d'épaisseur posé à bain de mortier compris coupe fourniture, raccordement d'enduits à tout emplacement et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	70
IX. 12	MOQUETTE AU SOL :				
	Fourniture et pose de moquette au sol en tissu moyenne gamme pour salle polyvalente posée avec colle sur sol y compris préparation du socle, nettoyage et toutes sujétions. Le choix du motif doit être validé et approuvé par l'Architecte (couleur gris)				
	Le mètre carré :	m²	208
IX. 13	CARREAUX CERAMIQUE MOTIF AFSET ESSID POUR CONTRE MARCHE :				
	Fourniture et pose de la céramique (7,5x7,5cm) motif Afset essid avec nettoyage et toutes sujétions. Le choix du motif doit être validé et approuvé par l'Architecte				
	Le mètre carré :	m²	20
IX. 14	BRIQUE MURALE DECORATIVE :				
	Fourniture et pose de la brique mural décorative pour le foyer salle d'exposition à peindre en blanc et joint en 1 cm avec nettoyage et toutes sujétions. Calpinage et choix du motif doit être validé et approuvé par l'Architecte				
	Le mètre carré :	m²	60

-	<u>CHAPITRE -X- : MENUISERIE EN BOIS</u>	-	-	-
X.1	PORTE EN BOIS :				
	Fourniture et pose de porte pleine de 45mm selon détail d'architecte en bois rouge 1er choix, y compris ajustage, peinture laquée, pose, chambranles, quincailleries et toutes accessoires ou sujétions d'exécution, (modèle couleur et quincaillerie au choix de l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	32
X.2	CONSERVATION RESTITUTION ET RETAPAGE DE LA MENUISERIE EN BOIS EXISTANTE :				
	Dépose soignée des menuiseries complètes y compris bûts emballage, manutention et évacuation des gravois Déposes des quincailleries et divers éléments suivant inventaire fait sur place, remise en état neuf y compris la quincaillerie et la peinture et protection par vernis si nécessaire avec toutes sujétions. (couleur et quincaillerie au choix de l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	24
X.3	BUTTOIR EN CAOUTCHOUC :				
	pour porte et dégagement de poignée, modèle de 1er choix du commerce vissé dans une cheville en plastique avec un vis en cuivre.				
	L'Unité :	U	20
-	<u>CHAPITRE -XI- : MENUISERIE EN ALUMINIUM</u>	-	-	-
XI. 1	MENUISERIE EN ALUMINIUM POUR PORTES :				
	Fourniture et pose de menuiserie en aluminium selon détail de profilé de 1er choix, y compris pose, pré-cadre, vitrage double sécurité, quincaillerie nécessaires y compris poignée, joints, sablage du vitrage, silicone, fixation, étanchéité et toutes sujétions d'exécution et de pose (échantillons à approuver par l'architecte) couleur RAL noir et selon détails de l'architecte				
	Le mètre carré :	m²	32
XI. 2	MENUISERIE EN ALUMINIUM POUR FENETRES ET CHASSIS FIXES :				
	Fourniture et pose de menuiserie en aluminium selon détail de profilé de 1er choix, y compris pose, pré-cadre, vitrage double sécurité, quincaillerie nécessaires, joints, sablage du vitrage, silicone, fixation, étanchéité et toutes sujétions d'exécution et de pose (échantillons à approuver par l'architecte) couleur RAL noir et selon détails de l'architecte				
	Le mètre carré :	m²	25
XI. 3	VITRAGE FEUILLETE POUR GARDE CORPS DE LA PLACETTE :				

	Fourniture et pose d'un vitrage feuilleté 8+8 pour garde corps placette Hauteur 1m, y compris fixation par sabots et couverture, quincaillerie nécessaires, joints silicone, étanchéité et toutes sujétions d'exécution et de pose (échantillons à approuver par l'architecte)				
	Le mètre linéaire :	ml	10
-	<u>CHAPITRE -XII- : MENUISERIE EN FERRONNERIE</u>	-	-	-
XII .1	CONSERVATION RESTITUTION ET RETAPAGE DE LA MENUISERIE EN FERRONNERIE :				
	Dépose soignée de la ferronnerie selon demande de l'architecte y compris bâtis emballage, manutention et Déposes des quincailleries et divers éléments suivant inventaire fait sur place, remise en état neuf y compris la quincaillerie, coupe, façonnage, assemblage par soudure, montage, pose scellement sur rails, scellé dans la maçonnerie et le béton armé suivant demande de l'architecte, deux couches de peintures antirouille, Trois couches de peinture pré laquée au four départ usine toutes fournitures, peinture et toutes sujétions .(couleur au choix de l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	50
-	<u>CHAPITRE -XIII- : PEINTURE</u>	-	-	-
XII I.1	PEINTURE A L'EAU INTERIEUR :				
	Peinture à l'eau sur mur et plafond existant intérieur appliquée comme suit gratage du support rebouchage au mastic dépoussiérage et application de trois couches de peinture à l'eau et toutes sujétions (couleur au choix de l'Architecte)				
	Le mètre carré :	m²	1000
XII I.2	PEINTURE EXTERIEURE ETANCHE :				

	<p>Peinture sur murs extérieurs Peinture à l'eau imperméabilisante élastique et perméable à la vapeur. Y compris une couche d'impression et 2 couches de peinture. Le produit doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Absorption d'eau par capillarité : 0,03 kg/m² h 0,5. - Une Adhérence : 2,00 N/mm². - Une Résistance au lavage : >20.000 cycles <p>COV : Le produit doit contenir au max <40 g/l de COV. * Travaux préparatoires : brossage, grattage, égrenage, rebouchage, et dépeussierage. * Réparation des fissures avec un Mastic élasto-plastique à base de polymères acryliques sans solvants * Une couche d'impression avec un primaire à base d'eau * Deux couches de peinture étanche à l'eau.</p> <p>Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amorçage à l'apprêt acrylique à base d'eau , à une consommation de 100-200 g/m², en fonction de la capacité d'absorption du substrat. - la peinture est utilisée tel quel ou diluée avec jusqu'à 5% d'eau. elle doit être agitée à fond avant l'application. Appliquée au rouleau ou au pinceau en deux couches. La deuxième couche suit après séchage de la première. Dans les cas des fissures isolées, sévères, la peinture peut être renforcée le long de la fente avec une bande de tissu en polyester (30 g/m²), de 10 cm de large et toutes sujétions (couleur au choix de l'Architecte) 				
	Le mètre carré :	m²	1800
XII I.3	PEINTURE MASTIC SUR PLAFOND :				
	Peinture intérieure Mastic sur plafond des sanitaires comprenant 3 couches de mastic y compris préparation des surfaces à peindre à toutes hauteurs et toutes sujétions . (couleur au choix de l'architecte)				
	Le mètre carré :	m²	50
XII I.4	PEINTURE LAQUEE SUR MURS :				
	Peinture laquée sur murs en trois couches y compris toutes sujétions pour les zones demandées par l'architecte				
	Le mètre carré :	m²	250
XII I.5	VERNISSAGE DE LA BOISERIE EXISTANTE :				
	Peinture en vernis une couche y compris nettoyage toutes sujétions pour la boiserie de la toiture de la salle polyvalente				
	Le mètre carré :	m²	250
-	<u>CHAPITRE -XIV- : FAUX-PLAFOND</u>	-	-	-

	<p>FAUX- PLAFOND SPECIFICATIONS GENERALES</p> <p>Les éléments constitutifs des faux plafonds en staff seront composés de deux couches de plâtre à modeler avec interposition d'une couche de filasse selon les nécessités; Un produit durcisseur sera incorporé dans l'eau de gâchage.</p> <p>Les nécessités de résistance en fonction des dimensions des éléments .Les faces apparentes des plaques de staff devront être lisses, les éléments comportant une arrête seront modulés pour obtenir des arrêtes parfaitement rectilignes. Les plaques qui seront disposées sur tringlage rigide afin de respecter les exigences de planitudes .Les plaques qui seront mises en œuvre auront une planitude telle qu'une règle de 2m promenée en tous sens contre la sous face du plafond ne puisse faire apparaître une différence supérieur à 2mm Au moment de sa mise en œuvre , le taux d'humidité du staff sera inférieur à 10%</p> <p>Pour les plafonds suspendus à une distance supérieure ou égale à 50cm de support , la suspension sera réalisée par l'intermédiaire d'un solivage en bois ayant subi un traitement fongicide et lui même suspendu au support par l'intermédiaire de fils de suspente en fer galvanisé de 3mm de diamètre enrobés de pelochons en plâtre. Les solives auront une section de 25x100mm leur entraxe sera de 60cm au maximum dans les deux sens .</p>				
XI V.1	STAFF LISSE :				
	staff lisse pour faux-plafond suivant emplacement et exécuté conformément au plan de faux plafond, y compris raccordements , finitions, toutes fournitures et toutes sujétions à la bonne finition.				
	Le mètre carré :	m²	140
XI V.2	GORGE :				
	Gorge lumineuse en staff suivant emplacement et exécuté conformément au plan de faux plafond, y compris raccordements , finitions, toutes fournitures et toutes sujétions à la bonne finition.				
	Le mètre linéaire :	ml	45
XI V.3	JOINT CRU :				
	Joint Cru de 20 suivant emplacement et exécuté conformément au plan de faux plafond, y compris raccordements , finitions, toutes fournitures et toutes sujétions à la bonne finition.				
	Le mètre linéaire :	ml	45
-	<u>CHAPITRE -XV- : OUVRAGES DIVERS</u>	-	-	-
XV. 1	CONSTRUCTION CLOTURE SIMPLE :				

	Construction d'une clôture en brique de 12 tr de hauteur 2,8 m et de largeur 0,2m y compris la démolition de la cloture existante, les fouilles, fondations, béton armé en ciment CPA, briquetage, enduit, enduit griagé pour poteaux, chinage, tête de cloture arrondie et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire :	ml	18
XV. 2	MIROIR ET EQUIPEMENTS POUR SANITAIRES :				
	Miroir pour sanitaires enseignants de 4 mm d'épaisseur bizauté, de 1er choix y compris patte a glace, fixation fourniture des accessoires nécessaires porte savon liquide, et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m²	2
XV. 3	MAT DE DRAPEAU :				
	Fourniture et pose d'un mat de drapeau en Inox y compris fixation au sol et selon detail de l'architecte avec une Hauteur de 5m				
	L'Unité :	U	2
XV. 4	SKYDOME:				
	Fourniture et pose de Skydôme fixe en plafond Foyer et salle d'exposition y compris fixation, étanchiéité dimensions 120x120 .(selon detail de l'architecte)				
	L'Unité :	U	3
XV. 5	ENSEIGNES EN PLEXI :				
	Fourniture et pose des enseignes en plexi lettrage en boitier avec éclairage LED 20x325 y compris alimentation électrique détails et RAL au choix de l'architecte				
	L'Unité :	U	3
XV. 6	BANQUETTES :				
	Construction de banquette en maçonnerie plour la placette et à l'intérieur de l'espace des rencontres Hauteur 45cm et assise 45cm, exécutées suivant détail de l'architecte				
	Le mètre linéaire :	ml	50
XV. 7	REVETEMENT EN BETON CIRE :				

	<p>La couleur, le motif et la finition du vernis sont selon le choix de l'Architecte.</p> <p>Application sur chape en béton d'un système de revêtement de sol en béton ciré protégé par un vernis en polyuréthane étanche à l'eau et perméable à la vapeur d'une épaisseur totale entre 4 à 6 mm.</p> <p>Préparation du support :</p> <p>Le support doit être propre, exempt de poussière, de matières grasses, etc. Toutes les cavités telles que les fissures ou les trous dans le support doivent être correctement remplis.</p> <p>Application d'un primaire d'accrochage :</p> <p>Le support doit être d'abord apprêté avec un apprêt acrylique en 1 à 2 couches, selon l'absorptivité du support.</p> <p>Application de la couche de masse armée :</p> <p>Application d'un mortier de ciment (béton ciré) pré-mélangé, flexible, modifié aux polymères, renforcé de fibres, sans ingrédients corrosifs. Le produit doit être classé comme un mortier PCC R3 pour la réparation du béton, selon la norme EN 1504-3, et comme un matériau de chape de ciment CT-C30-F7-AR2, selon EN 13813. (Pas besoin de renforcement avec des résines) coloré avec des pigments inorganiques. Le produit est appliqué avec une spatule crantée de 10 mm. Un renfort de fibre de verre 160 g/m2 est installé sur la surface "peignée", qui est ensuite intégré avec le côté lisse de la truelle, formant une surface relativement uniforme.</p>				
	<p>Application de la couche de finition Vingt-quatre heures plus tard, la surface durcie de la couche de masse armée avec un treillis de fibre de verre est amorcée avec un apprêt acrylique ou poncée si la couche de finition sera exécutée avec le produit à base d'acrylique. Option A) finition avec produits à base de ciment : Tandis que l'apprêt est encore frais (frais sur frais) un mortier de ciment (Béton ciré) pré-mélangé décoratif coloré avec des pigments inorganiques, modifié aux polymères, à grains extra fins est appliqué avec une truelle lisse d'une épaisseur totale d'environ 1 à 2 mm en deux couches. Le produit doit être classé comme un matériau de chape de ciment CT-C25-F6-AR2, selon EN 13813 ou similaire. Après durcissement, il peut être éventuellement poncé, en fonction de l'effet souhaité. Option B) finition avec produits à base d'acrylique pâteux prêt à l'emploi : Après séchage de l'apprêt après au minimum 2 à 3 heures, le produit est appliqué avec une truelle lisse d'une épaisseur d'environ 1,5 mm en 2 couches. Le produit doit être classé comme un matériau de chape SR-B2, 0-AR0, 5-IR1, 7 selon la norme EN13813 ou similaire. .Couleurs RAL machine à teinter.</p>				
	Le mètre carré :	m²	200
XV. 8	CONSTRUCTION CLOTURE AVEC MOTIF FER FORGE ET SOCLE MACONNE :				

	Construction d'une clôture avec solce en brique 40cm et partie haute en fer forgé sefol moèle de l'architecte 140cm hauteur et de largeur 0,2m y compris la démolition de la cloture existante, les fouilles, fondations, béton armé en ciment CPA, briquetage, enduit, chinage, revêtement du socle en marbre kadhel et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire :	ml	32
XV. 9	CONSTRUCTION CLOTURE AMOVIBLE SUR RAILS EN FER FORGE :				
	Construction d'une clôture amovible sur rails en fer forgé selon détail de l'architecte y compris peinture et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire :	ml	20
XV. 10	COUVERTURE EN PANNEAU SANDWICH				
	<p>* Identification de l'acier : nuance S250,S280,S320</p> <p>* Parement externe : -Profil type nervesco 3,35,1000T -Epaisseur 0,4 mm ;0,5mm ;0,6mm;0,7mm</p> <p>* Parement interne : -Profil type à nervuration faible profondeur -Epaisseur 0,4 mm ;0,5mm ;0,6mm;0,7mm</p> <p>* Ame isolante : mousse polyuréthane rigide sans CFC injectée en continu entre deux parements métalliques. -Masse volumique : 40 kg/ m3 - Conductivité thermique : 0,22 w/m,°C</p> <p>* Assemblage : une nervure male (avec mousse) et une nervure femelle (avec mousse) permettant un assemblage par emboitement ,les nervures males et femelles sont fermés par une bande adhésive</p> <p>* Tolérance sur panneaux : -sur épaisseur :plus au moins,0,3mm -sur largeur :plus au moins 0,5 mm -sur équerrage :plus au moins 0,5mm</p> <p>* Classement de réaction de feu: M2</p> <p>POSE DE PANNEAUX:</p> <p>* Découpage de panneaux : il est recommandé d'utiliser une scie sauteuse électrique.</p> <p>* Fixation des panneaux : les panneaux doivent être fixés au sommet de chaque nervure sur les pannes d'extrémité, sur les pannes intermédiaires la fixation fera une nervure sur deux et de façon décalée . Sur chaque panne intermédiaire,lors de la pose les panneaux doivent être bien serrés sur la partie longitudinale afin que le joint d'étanchéité à aire remplisse son effet, fourniture et transport et mise en œuvre à l'atelier etsur chantier d'une couverture en panneaux sandwich prélaqué , y compris fournitures ,transport ,façonnage et pose à pieds d'œuvre , étanchéité complémentaire en mastic aux endroits ou l'étanchéité est insuffisante. Les recouvrements,la faitère en panneaux de</p>				

	couverture, la couleur est au choix de l'architecte, et toutes sujétions.				
	Le mètre carré:	m	50
		2			
	<u>CHAPITRE -XVI- : ELECTRICITE</u>			
XV I.1	ÉQUIPEMENT DE COMMANDE ET DE PROTECTION BT				
	Fourniture, transport, déchargement, pose, raccordement et mise en service conformément aux prescriptions de CCTP et plans, des articles suivants y compris enveloppes en métal 20/10° répondre aux exigences des normes EN 61439, CEI 62208 à châssis extractible de type constructeur des équipements de protection, peinture, câblage avec peignes d'alimentation, bornes d'arrivée, cordons, répartiteurs, jeux de barres en cuivre, plastrons, portes, serrures, clés, goulottes, cornet de finition, accessoires de raccordement et de fixation, repérage, identification, mise à la terre, mise au point, et toutes sujétions.				
1.1	Tableau électrique TE-01-Administration				
	L'ensemble:.....	En s	1
1.2	Tableau électrique TE-02--Foyer d'exposition				
	L'ensemble:.....	En s	1
1.3	Tableau électrique TE-03-loge gardien				
	L'ensemble:.....	En s	1
1.4	Tableau de huit 8 commandes				
	L'ensemble:.....	En s	3
	TOTAL ÉQUIPEMENT DE COMMANDE ET DE PROTECTION BT		
XV I.2	CIRCUITS DIVISIONNAIRES:				
	Fourniture, pose et raccordement conformément au CCTP et aux indications des plans des circuits d'éclairage et prises de courant y compris conduits ignifuge avec guide, conducteurs, boîtes de raccordement, boîtes d'encastrement, petits appareillages, ligne d'alimentation entre coffret électrique et boîte de dérivation, ouverture et rebouchage des saignées dans la maçonnerie ou placoplâtre, crochets pour suspension et fixation des luminaires et toutes sujétions.				
2.1	Un (1) point lumineux commandé S.A				
	L'ensemble:.....	En s	7
2.2	Un (1) point lumineux commandé S.A étanche				
	L'ensemble:.....	En s	1
2.3	Deux (2) points lumineux commandés D.A				
	L'ensemble:.....	En s	3
2.4	Deux (2) points lumineux commandés D.A étanche				
	L'ensemble:.....	En s	1
2.5	Un (1) point lumineux commandé V.V				
	L'ensemble:.....	En s	3

2.6	Un (1) point lumineux commandé par détecteur de mouvement				
	L'ensemble:.....	En s	13
2.7	Un (1) point lumineux commandé par B.P				
	L'ensemble:.....	En s	10
2.8	Un (1) point lumineux commandé par Tableau électrique				
	L'ensemble:.....	En s	15
2.9	Ajout d'un bouton poussoir lumineux				
	L'ensemble:.....	En s	27
2.1 0	Ajout d'un (1) point lumineux				
	L'ensemble:.....	En s	176
2.1 1	Prise de courant 2P+T 10/16A-250V				
	L'ensemble:.....	En s	16
2.1 2	Prise de courant 2P+T type étanche 10/16A-250V				
	L'ensemble:.....	En s	2
2.1 3	Tableaux de deux (2) Prises de courant 2P+T 10/16A-250V complètement équipé				
	L'ensemble:.....	En s	36
2.1 4	Boite au sol équipé de six (6) Prises de courant 2P+T 10/16A-250V complètement équipé et 2RJ45				
	L'ensemble:.....	En s	1
2.1 5	Tableaux de trois (3) Prises de courant 2P+T 10/16A-250V complètement équipé				
	L'ensemble:.....	En s	15
2.1 6	Ligne d'alimentation pour Split en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, prise courant et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	20
2.1 7	Ligne d'alimentation pour CDI en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	1
2.1 8	Ligne d'alimentation pour Baie informatique en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	1
2.1 9	Ligne d'alimentation pour enseigne en câble U1000RO2V 3x2,5mm ² y compris fourreaux ϕ 16, et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	1
2.2 0	Prise HDMI pré-connectorisée Equipée de connecteurs femelles pour raccordement rapide à des cordons HDMI standards avec fiches mâles y compris toutes sujétions				

	L'ensemble:.....	En s	3
2.2 1	Cordons HDMI standards de 10 mètres avec fiches mâles y compris conduit adéquat et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	3
	TOTAL CIRCUITS DIVISIONNAIRES		
XV I.3	DISTRIBUTIONS B.T ET CHEMINS DE CÂBLES:				
	Fourniture, déroulage, pose et raccordement conformément au CCTP et aux indications des plans des câbles de type U1000 RO2V y compris accessoires et toutes sujétions				
3.1	Câble 5x25 mm ²				
	Le mètre linéaire:.....	M L	10
3.2	Câble 5x16 mm ²				
	Le mètre linéaire:.....	M L	40
3.3	Câble 5x10 mm ²				
	Le mètre linéaire:.....	M L	60
3.4	Câble 5x4 mm ² y compris conduit adéquat				
	Le mètre linéaire:.....	M L	50
3.5	Câble 3x2,5 mm ² y compris conduit adéquat				
	Le mètre linéaire:.....	M L	270
3.6	Câble type CR1 2x1,5 mm ² y compris conduit adéquat				
	Le mètre linéaire:.....	M L	50
3.7	Chemin de câbles en acier galvanisé à chaud avec couvercles munis de charnières de dimension 120x50mm à une extrémité «femelle» et une extrémité «mâle» y compris dérivation, coudes, Raccord de réduction, courbe, Té, supports de fixation et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire:.....	M L	60
3.8	Fourniture et pose fourreaux φ21				
	Le mètre linéaire:.....	M L	90
	TOTAL DISTRIBUTIONS B.T ET CHEMINS DE CÂBLES		
XV I.4	LUSTRERIE				
	Fourniture, pose, et raccordement conformément au CCTP, aux normes IEC: 598, LM79, LM80 et TM21 et aux indications des plans des appareils d'éclairage y compris certifications , accessoires, lampes système de fixation et toutes sujétions.				
4.1	Luminaire 1200x300mm à vasque de Corps extra-plat en tôle électro zinguée peint blanc, équipé avec des lampes de type LED de Très grande efficacité lumineuse supérieur à 140 lm/w, avec un Indice de rendu de couleur 4000K .Le luminaire sera alimenté par drivers et sera équiper de 4 barrettes LED avec une puissance total consommé de 4x 12,5w avec durée de vie de 50 000H pour tout les composants électriques de l'appareille (carte led et driver). y compris toutes sujétions.				

	L'ensemble:.....	En s	1
4.2	Luminaire 600x600mm à vasque de Corps extra-plat en tôle électro zinguée peint blanc suspendu avec quatre (4) câbles, équipé avec des lampes de type LED de Très grande efficacité lumineuse supérieur à 140 lm/w, avec un Indice de rendu de couleur 4000K .Le luminaire sera alimenté par drivers et sera équiper de 4 barrettes LED avec une puissance total consommé de 4x 12,5w avec durée de vie de 50 000H pour tout les composants électriques de l'appareille (carte led et driver). y compris toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	39
4.3	Luminaire 600x600mm à vasque de Corps extra-plat en tôle électro zinguée peint blanc , équipé avec des lampes de type LED de Très grande efficacité lumineuse supérieur à 140 lm/w, avec un Indice de rendu de couleur 4000K .Le luminaire sera alimenté par drivers et sera équiper de 4 barrettes LED avec une puissance total consommé de 4x 12,5w avec durée de vie de 50 000H pour tout les composants électriques de l'appareille (carte led et driver). y compris toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	10
4.4	Spot rond type encastré en aluminium peinte en polyester avec lampe en retrée de plus 20mm afin de le rendre invisible de type power LED 6W-12V couleurs chaude 2700K , de durée de vie 50000 heures y compris alimentation (driver) et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	13
4.5	Spot rond type encastré en aluminium peinte en polyester avec lampe en retrée de plus 20mm afin de le rendre invisible de type power LED 10W-12V couleurs chaude 2700K , de durée de vie 50000 heures y compris alimentation (driver) et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	58
4.6	Applique décoratif étanche IP 66 à éclairage indirect haut et bas (bidirectionnel) antivandale équipé des lampes LED de Flux lumineux 1000 lumens (2x500L) de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	10
4.7	Détecteur de mouvement de type encastré 360° y compris plaque, enjoliveurs et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	13
4.8	Rail pour éclairage tableaux de 10 mètres de longueur équipée de 6 projecteurs LED à refroidissement passif de Flux lumineux 2500 lumens par projecteur (6x2500 L) pour éclairage tableau , de durée de vie des lampes >50000 heures, avec convertisseur intégré dans le corps du projecteur. Le corps de projecteur sera conique en aluminium injecté de Couleur laque microstructurée blanche, la tête du projecteur orientable sur 180° dans le plan horizontal et sur 90° dans le plan vertical et un Réflecteur miroité haut brillant résistant au UV etde deux 2 luminaires T5-28W y compris drivers, connecteurs en plastic, accessoires de fixation, coudes et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	3

4.9	Détecteur de présence de type encastré à double technologie infrarouge et ultrasonique 360° pour allumage et extinction automatiques des luminaires avec Temporisation réglable de 1s à 20 minutes y compris socle, plaque, enjoliveurs et toutes sujestions.				
	L'ensemble:.....	En s	5
4.1 0	Luminaire étanche IP65 classe 2 forme ronde et sans vis apparentes. Fabriqué en matériau de résine résistant aux chocs, stabilisé aux rayons UV, la rouille et anti-corrosion équipé d'une lampe économique 30w-220V couleur chaud				
	L'ensemble:.....	En s	9
4.1 1	Suspension décorative avec optiques avancès directs de forme èlègante gris équipé des lampes LED 6000 LUMENS de duré de vie minimum 50000 heures (source de lumière et driver), un maintien de flux de 80% à la fin de la durée de vie utile y compris accessoires, drivers, Allumage/Réallumage instantané, Verre de fermeture, réflecteur aluminium, diffuseur en polycarbonate sablè, cache-piton en harmonie avec le corps de l'appareil et toutes sujétions. et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	47
4.1 2	Un piquet de jardin IP67 résistant contre les chocs IK08 composé d'une coque cylindrique métallique avec piquet rond étanche équipé d'une lampe LED 10w (1200 lumens) de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes, les accessoires de fixation et de réglage, et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	9
4.1 3	Projecteur extérieur étanche IP66 résistant contre les chocs IK08 de type LED 10000 lumens-220V-50 Hz-4000K en fonderie d'aluminium fabriqué conforme aux normes IEC 60598, IEC 60695, IEC 62031, équipé d'un bloc optique en polycarbonate traité avec un rendement du système complet d'au moins 120 Lumens/Watt, un duré de vie minimum 50000 heures (source de lumière et driver), un maintien de flux de 80% à la fin de la durée de vie utile y compris accessoires lampes, drivers, Allumage/Réallumage instantané, Verre de fermeture blanc trempé thermiquement autonettoyant, connecteurs, accessoires de fixation, système de protection minimum de 10 kV contre les pics de tension ou surtensions afin de protéger le driver et les modules LED et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	2
4.1 4	Spot au sol rond étanche IP67 résistant contre les chocs IK08 équipé d'une lampe LED 10w (1000 lumens) de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes, les accessoires de fixation et de réglage, et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	6
4.1 5	Spot encastré rond étanche IP67 à éclairage indirecte pour balisage escalier équipé d'une lampe LED 3w de durée de vie 50000 heures y compris driver type constructeur des lampes, les accessoires de fixation et de réglage, et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	8

4.1 6	Projecteur extérieur étanche IP66 résistant contre les chocs IK08 de type LED 3000 lumens-220V-50 Hz en fonderie d'aluminium fabriqué conforme aux normes IEC 60598, IEC 60695, IEC 62031, équipé d'un bloc optique en polycarbonate traité avec un rendement du système complet d'au moins 120 Lumens/Watt, un duré de vie minimum 50000 heures (source de lumière et driver), un maintien de flux de 80% à la fin de la durée de vie utile y compris accessoires lampes, drivers, Allumage/Réallumage instantané, Verre de fermeture blanc trempé thermiquement autonettoyant, connecteurs, accessoires de fixation, système de protection minimum de 10 kV contre les pics de tension ou surtensions afin de protéger le driver et les modules LED et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	2
4.1 7	Réflecteur optique à rubans leds qui procure un faisceau lumineux asymétrique extensif, avec un rendement lumineux élevé, permettant des illuminations uniformes sans effet de feston équipés de LEDS Ultra-Lumineux assemblées sur support ruban flexible à Face autocollante de largeur 1cm et de hauteur 0,25 cm la quantité des leds sera au minimum 100 LEDS/Mètres de durée de vie 50000 heures. Les embouts seront en aluminium et les joints en silicone, 220 V / 50 Hz . Y compris driver, connecteurs en plastic, connecteurs en câble, accessoires de fixation et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire:.....	M L	20
	TOTAL LUSTRIERIE		
XV I.5	RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ				
	Fourniture, pose et raccordement conformément au CCTP et aux indications des plans d'un bloc autonome d'éclairage de sécurité certifiés NF équipé des lampes type LED, d'une patère de fixation débrochable, d'une plaques de signalisation inscription "SORTIE" en polycarbonate, d'un système de test automatique SATI permettant un test des lampes et des batteries. Le bloc sera à Très faible consommation d'énergie y compris accessoires, fourreautage, câblages et toutes sujétions.				
5.1	Bloc autonome d'éclairage de sécurité 60 lumens autonomie 1h .				
	L'ensemble:.....	En s	11
5.2	Bloc autonome d'éclairage d'ambiance 300 lumens autonomie 1h .				
	L'ensemble:.....	En s	12
	TOTAL RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ		
XV I.6	RÉSEAU DE MISE A LA TERRE				
6.1	Fourniture, pose et exécution conformément au CCTP et aux indications des plans d'un réseau de mise à la terre au moyen d'un regard de terre à trois piquets en cuivre de 2 mètres , dérivation de terre pour armoires et coffret électrique, ligne de terre pour les différents équipements techniques, liaison équipotentielle de toutes les masses métalliques des salles bain, salles d'eau(baignoires, siphons métalliques des baignoires..),des canalisation d'eau, gaines de climatisations, chemins de câbles, de tous type de tuyauterie fenêtres métalliques. Dans chaque coffret électrique sera prévu un répartiteur de terre, relié au circuit de terre. Bornes de mesure et de contrôle et toutes sujétions.				

	L'ensemble:.....	En s	1
	TOTAL RÉSEAU DE MISE A LA TERRE		
XV I.7	CÂBLAGE STRUCTURE				
	Fourniture, transport et raccordement y compris tous les accessoires de pose, de connexion et toutes sujétions.				
7.1	Câble UTP 4 paires catégorie 6 y compris conduit adéquat non propagateurs de la flamme ϕ 13 et toutes sujétions.				
	Le mètre linéaire:.....	M L	2700
7.2	Prise modulaire RJ45 femelle catégories 6 (utilisée avec prise modulaire mâle à la norme ISO/IEC 8877) y compris plastron, volet de protection, porte étiquette avec couvercle.				
	L'ensemble:.....	En s	9
7.3	Deux Prises modulaire 2xRJ45 femelle catégories 6 (utilisée avec prise modulaire mâle à la norme ISO/IEC 8877) y compris plastron, volet de protection, porte étiquette avec couvercle.				
	L'ensemble:.....	En s	16
7.4	Ensemble de panneau de brassage 19" 24 ports RJ45 catégorie 6				
	L'ensemble:.....	En s	2
7.5	Armoire 27 U de largeur 19 pouces de hauteur 27 U pivotante avec porte frontale transparente (vitrée) verrouillée par clé avec accès par la face avant et face arrière avec Bloc d'alimentation (8 prises 2P+T-10/16A avec détrompeurs) munie d'un disjoncteur, Panneaux passe-fils, Kit de ventilation, plateaux, guide cordon de brassage et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	1
7.6	Patch câble type RJ45 catégorie 6 de longueur 1m moulé à l'usine				
	L'ensemble:.....	En s	41
7.7	Point d'accès intérieur double fréquence WIFI 300 Mbits/s en faux-plafond, injecteurs POE, l'ensemble dimensionné pour 100 connexions simultanées sur l'ensemble de l'établissement y compris antène intégré et toute sujétions				
	L'unité:	U	6
7.8	Tests d'un point de système de câblage de la catégorie 6 suivant indication du devis descriptif				
	L'unité:	U	68
	TOTAL CÂBLAGE STRUCTURE		
XV I.8	PROTECTION INCENDIE				
	Fourniture, installation, raccordement, contrôle, mise en point et mise en service des équipements suivants conformément aux indications des plans aux spécification des prescriptions techniques et la norme NF y compris toutes sujétions nécessaires.				

8.1	Central de détection incendie type1 adressable de 128 points , à enveloppe métallique de Classe II, avec indice de protection IP 30, résistance contre les chocs IK 05, complètement équipée conforme aux normes NF S 61-936 y compris une unité de gestion d'alarme (UGA) pouvant piloter deux lignes de diffuseurs sonores, écran couleur avec pictogramme, batterie (12 V / 1.2 Ah), batterie (12 V / 12 Ah), contact d'alarme générale, contact de dérangement, sortie 24 V, sortie pour imprimante, sortie port RS232 pour GTC ou supervision, logiciel de configuration sur PC permet de paramétrer, de lire, traiter l'historique des évènements et de faire la maintenance, accessibilité sur web, menu niveau d'encrassement détecteur, double détection, alarme restreinte, déclenchement de l'évacuation générale, mise en/hors service de tout ou partie de l'installation, mise en essai de tout ou partie de l'installation, historique des essais et des évènements, tableau récapitulatif de l'installation et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	1
8.2	Détecteur optique de fumée adressable Certifié NF EN 54-7 Equipés d'un voyant rouge qui s'allume en cas de détection, d'un système de contrôle de l'encrassement de la chambre, socle et toutes sujétions.				
	L'ensemble:.....	En s	20
8.3	Déclencheur manuel adressable à membrane déformable				
	L'unité:	U	5
8.4	Avertisseur sonore				
	L'unité:	U	3
8.5	Indicateur d'action				
	L'unité:	U	2
8.6	Un ensemble de fourreaux ICD-6 gris non propagateur de la flamme de diamètre adéquats pour la réalisation de tous le réseau d'alarme incendie.				
	L'ensemble:.....	En s	1
8.7	Un ensemble de câble multipaires avec écran anti-inductif paire par paire 9/10 mm, Câble type CR1 pour 1 er, dernier point du boucle et sirène permettant ainsi de réaliser toutes les liaisons entre les différents éléments de l'installation et toutes sujétions				
	L'ensemble:.....	En s	1
8.8	Bloc portes pare-flammes 1 heure (PF 1h) a deux vantaux de largeur 1,40m de hauteur 2,20m et épaisseur de 50 mm y compris cadre bois exotique rouge huisserie en bois exotique, Joints thermogonflants double lèvre, 8 charnières double action protégées finition prépeinte, plaquée bois les portes coupe-feu, équipés de ferme porte et toutes sujétions répondent aux normes de qualité et performance : NF 277, NFS 61-937				
	L'ensemble:.....	En s	2
8.9	Extincteur portatif à poudre polyvalente ABC 5Kg				
	L'unité:	U	4
8.10	Extincteur portatif CO2 5Kg				

	L'unité:	U	2
	TOTAL PROTECTION INCENDIE		
	<u>CHAPITRE -XVII- : FLUIDES ET PLOMBERIE</u>		
XV II.1	PRODUCTION ET EMISSION DES FRIGORIES ET DES CALORIES	-			
1.1	SPLIT-SYSTEM PLAFONNIER INVERTER REVERSIBLE:				
	Fourniture et pose de:	-			
	Unité de climatisation Split système inverter type PLAFONNIER carrossé y compris tuyauteries frigorifiques, thermostat de commande par câble, filerie électrique et raccordement entre unité intérieure et unité extérieure.				
	<u>Composants de l'unité intérieure :</u> * Châssis en acier galvanisé. * 2 Ventilateurs centrifuges à entraînement direct à 3 vitesses de ventilation (à sélectionner lors de l'installation). * Filtre lavable à l'arrière de l'unité. * Reprise d'air par le haut				
	<u>Composants de l'unité extérieure :</u> * Ventilateur axial * Compresseur * Batterie à ailettes aluminium et tubes cuivre. * Thermostat d'ambiance. - Conditions de sélection. * Température intérieure =26 °C. * Température extérieure =40 °C. * Température limite de fonctionnement = 46 °C Puissance frigorifique : 10 KW				
	L'unité:	U	7
1.2	SPLIT-SYSTEM MURAL INVERTER REVERSIBLE:				
	Fourniture et pose de:	-			
	Unité de climatisation Split système inverter type MURAL carrossé y compris tuyauteries frigorifique, thermostat de commande par câble, filerie électrique et raccordement entre unité intérieure et unité extérieure.				
	<u>Composants de l'unité intérieure :</u> * Châssis en acier galvanisé. * 2 Ventilateurs centrifuges à entraînement direct à 3 vitesses de ventilation (à sélectionner lors de l'installation). * Filtre lavable à l'arrière de l'unité. * Reprise d'air par le haut				
	<u>Composants de l'unité extérieure :</u> * Ventilateur axial * Compresseur * Batterie à ailettes aluminium et tubes cuivre. * Thermostat d'ambiance. - Conditions de sélection.				

	* Température intérieure =26 °C.				
	* Température extérieure =40 °C.				
	* Température limite de fonctionnement = 46 °C				
	Puissance frigorifique : 24 000 BTU/H				
	L'unité:	U	3
1.3	LIAISONS FRIGORIFIQUES ET ELECTRIQUES :				
	Fourniture et pose de:				
	Tuyauteries supplémentaires de liaisons frigorifiques calorifugées aller et retour et électriques entre les unités intérieures et extérieures y compris protection de l'ensemble en faux plafond et à l'extérieur , charge de fluide frigorigène. et toutes sujétions.	-			
	POUR SPLIT PLAFONNIER				
	Puissance frigorifique : 10 KW				
	Diam GAZ:.....Diam LIQUIDE:.....				
	Cable électrique:.....				
	Le mètre linéaire :	M L	75
1.4	POUR SPLIT MURAL				
	Puissance frigorifique : 24000 BTU/H				
	Diam GAZ:.....Diam LIQUIDE:.....				
	Cable électrique:.....				
	Le mètre linéaire :	M L	20
1.5	ÉVACUATION DES CONDENSATS				
	Fourniture et pose de:				
	Tubes en PVC SOUPLE RENFORCE pour évacuations condensats verticaux ou horizontaux, y compris pièces spéciales de raccordement aux appareils à évacuer, Siphon de récupération des condensats.				
	Tous supports nécessaires seront prévus.				
	Exécution suivant les règles de l'art, toutes sujétions comprises.				
	DN 26				
	Le mètre linéaire :	M L	150
XV II.2	APPAREILS & ROBINETTERIE SANITAIRES				
	Les travaux concernent le déchargement, la manutention dans l'emprise du chantier, la pose et le raccordement.				
	A la charge de l'entreprise aussi, la fourniture des raccords REX pour branchement des robinetteries sanitaires, les coudes à souder et flexibles de raccordement chasse d'eau (wc) le raccordement des vidages, le joint silicone à la pompe sur bordure vasques, toutes sujétions comprises, suivant les règles de l'art.				
	Les raccords et les soudures sont à la charge de l'entreprise.				
2.1	VASQUE				
	Fourniture et pose de:				

	lavabo vasque blanc, à poser sur tablette y compris rosace de recouvrement inox, y compris robinet temporisé à fermeture automatique, bec fixe avec aérateur, tirette, bonde laiton à clapet rentrant, alimentation par flexible inox 350 mm et siphon à culot démontable.				
	L'ensemble :	En s	5
2.2	WC AVEC BOUTON POUSSOIR				
	Fourniture et pose de:				
	Cuvette WC blanc en céramique fixée au mur y compris bouton poussoir anti vandalisme et rosace de recouvrement inox. y compris sortie wc avec joint à lèvres en néoprène, abattant double type rigide, accessoires de fixation et toutes sujétions.				
	L'ensemble :	En s	6
2.3	ROBINET DE PUISAGE				
	Fourniture et pose de:				
	Robinet de puisage à flexible avec rosace et crochet				
	L'ensemble :	En s	6
XV II.3	POMPE IMMERGEE POUR PUIT				
	Fourniture et pose de:				
	Pompée immergée y compris réservoir 100 litres et leur kit				
	Débit = 11 m ³ /h par pompe ; Hmt = 50 mCE				
	Vitesse = tr/mn				
	Marque : Réf :				
	Puissance électrique par pompe :				
	NB : Le pompe doit être équipée de clapet de non-retour				
	Transport, déchargement et manutention au sein du chantier. Raccordements divers, mise en route et toutes sujétions suivant les règles de l'art.				
	L'ensemble :	En s	1
XV II.4	TUYAUTERIES - VANNERIES - ACCESSOIRES DIVERS CALORIFUGE				
	Fourniture et pose de tuyauteries et canalisations pour divers réseaux d'alimentation désignés ci-après, y compris supports, raccords, toutes pièces spéciales de liaison ; l'exécution des réseaux doit être conforme aux prescriptions du devis descriptif, toutes sujétions comprises concernant la mise en oeuvre de chaque type de tuyauterie indiquées dans le présent chapitre.				
4.1	Tuyauterie MULTICOUCHE EF/ECS CERTIFICATION CSTB EXIGEE				
	En rouleau pré-gainé par un fourreau isolant pour alimentation particulières encastrés, y compris saignées, protection de la tuyauterie par du mortier de ciment pendant toute la période du chantier.				
	Toutes les dispositions de mise en œuvre décrites au devis descriptif seront appliquées.				
	Exécution suivant les règles de l'art.				
	Fourniture et pose de tubes MULTICOUCHE				
4.1. 1	DN 16				

	Le mètre linéaire :	M L	75
4.1. 2	DN 25				
	Le mètre linéaire :	M L	25
4.2	Tuyauterie PPR EF				
	Fourniture et pose de : tuyauterie en PPR ALIMENTAIRE STABILISEE reçu un avis technique CSTB SDR 9 du DN20 au DN 75 SDR 7,4 au-delà y compris tous les accessoires, brides éventuelles, réductions, courbes, support contenues soutenu par cornières ou corbeaux, garniture entre tube et supports et toutes sujestions de pose.				
4.2. 1	DN32				
	Le mètre linéaire :	M L	40
4.2. 2	DN40				
	Le mètre linéaire :	M L	7
4.2. 3	DN50				
	Le mètre linéaire :	M L	5
4.2. 4	DN63				
	Le mètre linéaire :	M L	10
4.3	NOURRICES CIRCUIT EF /ECS DN25				
	Fourniture, pose et raccordement de nourrices en laiton DN25 équipées de robinets d'arrêt, y compris supports et toutes sujétions.				
4.3. 1	Nourrice de 3 départs				
	L'unité :	U	2
4.3. 3	Nourrice de 5 départs				
	L'unité :	U	1
4.4	APPAREILLAGES ET ACCESSOIRES DIVERS				
	Fourniture et pose				
4.4. 1	VANNES ARRÊT:				
	Vannes à boisseau sphérique à passage intégral pour diamètre 50 et moins pour tubes de diamètres: DN 32				
	L'unité :	U	6
	DN 40				
	L'unité :	U	3

	DN 50				
	L'unité :	U	2
	Vannes à papillon pour diamètre 63 et plus avec brides, contre brides, joints et boulonneries en acier galvanisé.				
	corps en laiton chromé				
	DN 63				
	L'unité :	U	2
4.4.2	ROBINET D'ARROSAGE ENCASTRE DANS UNE BOITE				
	Fourniture et pose				
	Fourniture et pose de robinets d'arrosage et de la boîte d'encastrement, y compris raccord cannelé au nez.				
	Raccordement, conformément aux prescriptions techniques et toutes sujétions				
	DN 20				
	L'unité :	U	2
4.5	TUYAUTERIES EN POLYÉTHYLÈNE				
	Fourniture et pose de tube en polyéthylène Haute densité PN 10, pour réseaux d'eau froide enterrés à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment. Y compris toutes les pièces spéciales de raccordement, les fouilles en tranchées, la protection supérieure et inférieure par couche de sable fin de 10 à 15 cm et le remblaiement conformément aux prescriptions du devis descriptif, y compris traversée par fourreaux en PVC assainissement, et toutes sujétions comprises.				
	Fourniture et pose				
	Fourniture et pose de tube en polyéthylène Haute densité PN 10, pour les réseaux susmentionnés y compris soudure par thermo-fusion, toutes les pièces spéciales de raccordement, conformément aux prescriptions du devis descriptif toutes sujétions comprises.	-	-		-
	a) Ø 63				
	Le Mètre Linéaire.....	M L	15
	b) Ø 40				
	Le Mètre Linéaire.....	M L	100
	c) Ø 20				
	Le Mètre Linéaire.....	M L	10
XV II.5	ÉVACUATIONS D'EAUX USÉES, VANNES ET EAUX PLUVIALES				
	INDICATIONS GÉNÉRALES :	-			
	L'ensemble des évacuations d'eaux usées, d'eaux vannes et d'eaux pluviales est à prévoir dans l'emprise du bâtiment qu'il soit en élévation ou en encastré en partie pour rejoindre les réseaux extérieurs.				
	Les chutes EU, EV et EP comporteront toutes les pièces spéciales nécessaires à leur mise en oeuvre suivant les règles de l'art, tels que coudes, culottes, réductions, tampons hermétiques de dégorgeement et raccords particuliers etc... Leurs fixations en verticale se fera par colliers en PVC à contre partie démontable.				

	Les travaux comprendront tous les supports, percements et ouverture pour passage de tubes à travers les cloisons, les rebouchage des trous après passage des tubes, retouches d'enduit causées par le présent lot et même de peinture, si celui-ci exécute des travaux après le passage du lot peinture.				
	La limite de prestation du présent lot, est le regard sec de connexion se trouvant en attente en bas ou à côté de la chute considérée.				
	L'inobservation de ces remarques et indications par le présent lot entraînera la prise en charge de celui-ci de tous les travaux de reprise quelque soit leur nature.				
	Pour ce qui est des chutes d'eaux pluviales des terrasses, les moignons, platines et gargouilles en plomb seront fournis et posés par le lot G.C. A la charge du présent lot le raccordement aux sorties laissées en attente.				
	A tous les pieds des chutes d'eau pluviales, il sera prévu 2 coudes à 45°.				
	En général, les coudes 90° en bas des chutes sont interdits, l'usage du chalumeau pour les cintrages des petits diamètres sera autorisé à condition d'éviter les malformations et les brûlures.				
	Fourniture et pose	-			
5.1	RESEAU INTERIEUR				
	ÉVACUATIONS PARTICULIÈRES EU, EV CHUTE ET COLLECTEURS en PVC série ASSAINISSEMENT :	-			
	DN 40				
	Le mètre linéaire :	M L	30
	DN 100				
	Le mètre linéaire :	M L	35
	DN 110				
	Le mètre linéaire :	M L	35
	DN 200				
	Le mètre linéaire :	M L	25
XV II.6	DIVERS				
6.1	REGARD DE BRANCHEMENT ET CANALISATION ENTERREES				
	Regard intérieur sous appareils sanitaires ou non en terre pleine, en béton y compris aciers avec enduit intérieur au mortier de ciment, y compris raccordement sur tube P.V.C., y compris tampon amovible de visite en B.A. et trous d'arrivée d'appareils sanitaires sur tampon, simple, y compris celui-ci, finition du radier en cunette suivant détails techniques et toutes sujétions.				
	Dimensions : 40x40 cm, Profondeur moyenne =50 cm				
	L'unité :	U	4
	Dimensions : 60x60 cm, Profondeur moyenne = 70 cm				
	L'unité :	U	2
6.2	REGARD DE BRANCHEMENT ACCESSIBLES				

	Regards de BRANCHEMENT ACCESSIBLES, type préfabriqué parois en béton , y compris aciers avec enduit intérieur en mortier de ciment avec confection de forme de radier suivant détails techniques.				
	Dimensions : 40x40 cm, Profondeur moyenne = 50 cm				
	L'unité :	U	1
6.3	CANALISATIONS ENTERREES EN PVC SÉRIE				
	CANALISATIONS ENTERREES EN PVC SÉRIE assainissement. Fourniture et pose de tuyaux en P.V.C, sans coudes ni cassure pour évacuation des eaux usées, eaux vanes d'épaisseur minimale 3.2 mm, à joint collé, compris fouilles en tranchées et lit de sable de 10 à 15cm, profondeur variant de 50cm à 1,0 m, du niveau fini, remblaiement après recouvrement de 15 cm de sable et toute sujétions pour ouvrage fini				
	DN125				
	Le mètre linéaire :	M L	4
	DN 140				
	Le mètre linéaire :	M L	20
	DN 160				
	Le mètre linéaire :	M L	15
6.4	PLATINES EN PLOMB				
	Fourniture et pose de:				
	Platines et moignons en plomb en terrasse et aux points hauts des chutes EP y compris toutes sujétions				
	Pour DN100				
	L'ensemble :	En s	4
	Pour DN160				
	L'ensemble :	En s	4

**CENTRE DES RESSOURCES ASSOCIATIVES
A HOUMET-SOUK DJERBA
DETAIL ESTIMATIF
RECAPITULATION GENERALE**

DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANTS
CHAPITRE -I- : DEMOLITION	
CHAPITRE -II- : TERRASSEMENT	
CHAPITRE -III- : BETONS ARMES ET BETONS DIVERS	
CHAPITRE -IV- : MACONNERIE	

CHAPITRE -V- : ENDUITS	
CHAPITRE -VI- : ETANCHEITE	
CHAPITRE -VII- : JOINTS	
CHAPITRE -VIII- : VRD	
CHAPITRE -IX- : REVETEMENTS	
CHAPITRE -X- : MENUISERIE EN BOIS	
CHAPITRE -XI- : MENUISERIE EN ALUMINIUM	
CHAPITRE -XII- : MENUISERIE EN FERRONNERIE	
CHAPITRE -XIII- : PEINTURE	
CHAPITRE -XIV- : FAUX-PLAFOND	
CHAPITRE -XV- : OUVRAGES DIVERS	
CHAPITRE -XVI- : ELECTRICITE	
CHAPITRE -XVII- : FLUIDES ET PLOMBERIE	
TOTAL GENERAL H.T.V.A :	

Arrêté le présent détail estimatif à la somme de H.T. :

.....
.....

**Lu et complété aux prix
par le soumissionnaire
Tunis le :
Signature et cachet**

Nom du soumissionnaire : _____
Signature autorisée : _____
Nom du signataire autorisé : _____
Nom de la fonction : _____

